

Demain: notre page du sourire consacrée aux restrictions!..

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Après la décision du gouvernement français Pagaille monétaire au sein de la CEE Ruée sur l'or à la bourse de Paris

PARIS (AP-AFP). — La décision du gouvernement français de faire « flotter » le franc a eu pour premier effet de provoquer — à titre de précaution antispéculative — la fermeture de diverses bourses et marchés financiers.

Celle du marché des changes japonais... Celle du marché des changes du Deutschmark... Celle du marché des changes du Benelux...

Comme cela était prévisible, le franc a perdu environ 5% de sa valeur sur les rares marchés des changes ouverts lundi...

La décade de fait du franc, avant la décision de le laisser flotter, était d'environ 4%.

Si le comportement des marchés des changes et des transactions de banque à banque a été sans surprise, l'or, par contre, a fait, sur toutes les places européennes, un bond prodigieux.

VERS LES SOMMETS

A Paris, le napoléon, thermomètre des instabilités monétaires et économiques, a gagné 13%. Il a coté 250 f. f., chiffre record, contre 222,30 vendredi en clôture.

Malgré ce prix élevé, les transactions ont été très importantes: 2,5 tonnes de lingots contre deux tonnes vendredi, et 125.000 napoléons, contre 35.000 vendredi.

L'animation a été telle à la bourse de Paris, qu'il a fallu renforcer le service d'ordre. Aux courtiers, qui qualifiaient la séance d'historique, étaient venus se joindre, en effet, de nombreux curieux.

(Lire également en dernière page)

L'Arabie saoudite sonnera-t-elle le glas de l'embargo pétrolier ?

BEYROUTH (AP). — L'agence de presse irakienne a annoncé que l'Arabie saoudite et plusieurs autres pays producteurs de pétrole vont probablement reprendre leurs livraisons vers les Etats-Unis.

La nouvelle n'a toutefois pas été confirmée. Le bruit court avec insistance au Proche-Orient que le président Sadate va profiter de sa tournée dans le golfe Persique pour demander la fin de l'embargo sur le pétrole.

Le gouvernement irakien n'a jamais approuvé les embargos et la réduction de la production pétrolière décidés après la guerre d'octobre. Par contre, il s'est prononcé pour la nationalisation des avoirs étrangers.



Au centre, Yamani au cours d'une récente conférence de presse à Rome. A droite, le ministre algérien du pétrole, Abdessalam.

(Téléphoto AP)

Chronique régionale: pages 2, 3, 6, 7 et 8
Informations suisses: page 9
Les sports: pages 11 et 13
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV: page 15
Dernière heure et bourses: page 17

Epilogue d'une grosse affaire d'escroquerie devant le tribunal correctionnel d'Yverdon (Page 6)

A Amden, 70.000 m3 de rochers se sont détachés de la « montagne de la peur » (Page 9)

Hockey sur glace: tout redevient possible en ligue nationale B (Page 11)

René BRAICHET

8 MORTS ET 24 BLESSÉS DANS LA TRAGÉDIE DE SAINTE-CROIX

Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition de lundi, une tragédie de la route a eu lieu dimanche, peu après 21 h 30, sur la route reliant Sainte-Croix à l'Auberson, un kilomètre environ après le col des Etroits, au lieu dit « le pont du Remblai ».

Un autocar français reconduisant chez eux des skieurs parisiens qui venaient de passer un week-end de neige au Grand-Hôtel des Rasses, est sorti de la route, très verglacée à cet endroit seulement, et a dévalé au bas d'un ravin à très forte pente, faisant deux tonnes complets et s'immobilisant sur le flanc.

Au cours de la chute, le toit de l'autocar a été littéralement enfoncé sur les sièges, les vitres ont volé en éclats et des passagers ont été éjectés par les ouvertures ainsi pratiquées, la bordure

du toit jouant pour certains d'entre eux le rôle sinistre d'une guillotine.

Ce ne sont en définitive pas quatre morts, comme nous l'annoncions au moment de mettre sous presse, mais huit décès qui doivent être déplorés. Les autres passagers sans exception, soit 24 au total y compris le chauffeur, ont été plus ou moins grièvement blessés, et seuls quatre d'entre eux ont déjà pu quitter les hôpitaux.

Les sauveteurs, sapeurs-pompiers, sa-

maritains et gendarmes de Sainte-Croix et d'Yverdon ont travaillé admirablement, dans des conditions rendues pénibles par l'obscurité et la neige qui recouvrait la neige.

Un second autocar ayant la même destination et qui suivait le premier à dix minutes d'intervalle, a échappé par une chance presque miraculeuse au même drame, grâce aux appels de phares d'un automobiliste.

(Lire également en page 3)



Dans la nuit du Jura vaudois, les sauveteurs s'affairent, retirant de la carcasse du car morts et blessés.

(A.S.L.)

(Lire la suite en dernière page)

Washington a refusé d'aider Saigon dans la bataille des îles Paracels

SAIGON (AP). — Le gouvernement sud-vietnamien avait demandé deux fois à la septième flotte américaine d'intervenir lors de la bataille, pour les îles Paracels dans le sud de la mer de Chine, déclaration de sources officielles sud-vietnamiennes.

Cependant, cette requête a été repoussée à chaque fois.

D'après les mêmes sources, des avions

américains avaient accompli des vols de reconnaissance au-dessus des îles à la demande de Saigon.

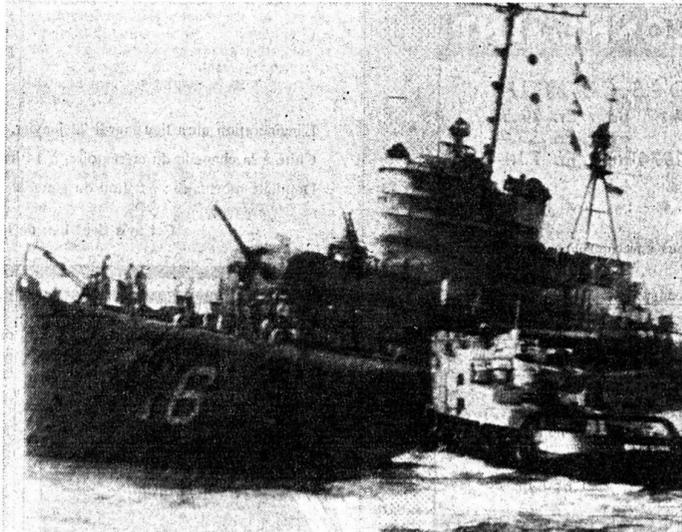
Par ailleurs, un civil américain qui travaillait dans le port de Da-nang, est porté disparu. Il se trouvait sur l'une des îles prises par les soldats chinois. Il s'agirait d'un ancien officier servant d'homme de liaison au consul américain à Da-nang.

Les autorités américaines ont refusé à deux reprises de fournir des navires pour tenter de sauver l'équipage de l'escorteur sud-vietnamien coulé avec 82 membres d'équipage à bord.

Après le rejet de cette première demande, les Sud-Vietnamiens demandèrent l'envoi d'hélicoptères mais cette requête fut également rejetée.

LE CONTENTIEUX

Les observateurs appellent à ce propos que les revendications chinoises ne se limitent pas uniquement aux îles Paracels (Hsisha) proprement dites où s'est déroulée la bataille du week-end dernier, mais portent sur les quatre archipels mentionnés dans une ancienne déclaration de M. Chou En-lai (Tungsha, Hsisha, Chungsha et Nansha). Selon des rapports en provenance de Saigon les îles de Nanwei (Spratly) et de Taiping (Itu-aba) de l'archipel de Nansha — qui est le plus éloigné des côtes chinoises — n'ont pas été jusqu'à présent l'objet d'un affrontement militaire entre la Chine et le Viet-nam du Sud.



Le retour à Da-nang d'un navire sud-vietnamien touché par les obus chinois.

(Téléphoto AP)

Mieux qu'à La Brévine...

« le coin du moins 20% » chez CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel

## COMMUNIQUÉ

L'OCN et le claveciniste  
Luciano SGRIZZI

C'est le jeudi 24 janvier, à la Salle des conférences, que l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel donnera son deuxième concert d'abonnement avec, comme soliste, le claveciniste Luciano Sgrizzi. Natif de Bologne, Sgrizzi est l'un des grands clavecinistes de notre époque. Spécialiste de transcription de pièces inédites des XVII et XVIII siècles italiens, collaborateur permanent de Radio-Lugano, il s'attache à faire revivre les musiques inconnues du passé.

Au programme de ce concert: des œuvres de Vivaldi, Pachelbel, Kirnberger, Boyce, C.-Ph.-Em. Bach et Holst.

Sécurité totale par la

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**  
Agence générale  
André BARMETTLER  
NEUCHÂTEL

## AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

## URGENT

## Manpower

cherche:  
**un menuisier**  
**un laveur-graisseur**  
**un monteur-électricien**

Veillez téléphoner au 24 76 76, rue du Seyon 8a

## Entraînement KARATÉ

le mercredi à 19 h 45, Châtellaine 13, à Saint-Blaise

Nous cherchons

## AIDE - LIVREUR

pour entrée immédiate.  
ARTS MENAGERS S.A.  
Tél. (038) 25 76 44

La Brasserie Muller  
NEUCHÂTEL

sera fermée, pour  
cause de deuil,  
mardi 22 janvier 1974  
toute la journée

## Chapelle de l'Orangerie

Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi  
compris, chaque soir, à 20 h, réunion  
d'édification avec

## SAMUEL HATZAKORZIAN

Bienvenue à chacun - Eglise apostolique

PERDU petit chien TECKEL poil dur  
noir-feu, nom d'appel OPL S'est  
échappé avec sa laisse dans la  
montagne de Boudry. Récompense  
garantie. Tél. (038) 55 25 34.

## Restaurant - hôtel CITY

Aujourd'hui  
fermé de 14 à 18 heures

## Naissances

David et ses parents, Monsieur et  
Madame Elvio BRUGNONI-CHIUDI-  
NELLI, ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de

Michael

21 janvier 1974

Maternité Sentier 26  
des Cadolles 2013 Colombier

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Madame Elmo Pezzani-Vuillemier;  
Monsieur et Madame Silvio Pezzani  
et leur fils, à Bôle;  
Monsieur et Madame Jean-Michel  
Kohler-Pezzani et leurs enfants, à Cor-  
taillod;  
Monsieur et Madame Michel Derbois  
et leurs enfants, à Brugg;  
Monsieur et Madame Carlo Poncini  
et leurs enfants, à Balerna (TI);  
Monsieur et Madame Terruccio Ro-  
mano et leurs enfants, à Arogno (TI);  
Monsieur et Madame Carlo Stella et  
leurs enfants, à Arogno (TI),  
ainsi que les familles parentes et al-  
liées,  
ont la grande douleur de faire part  
du décès de

## Monsieur Elmo PEZZANI

leur très cher et regretté époux, papa,  
grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cou-  
sin, parent et ami, enlevé à leur tendre  
affection, dans sa 66me année, après  
une courte maladie, muni des sacre-  
ments de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 21 janvier 1974.  
(Gibraltar 18)

Conduis-moi dans ta vérité, et  
instruis-moi; car Tu es le Dieu  
de mon salut.  
Tu es toujours mon espérance.  
Ps. 25 : 5.

L'inhumation aura lieu jeudi 24 jan-  
vier, à 10 heures, au cimetière de Beau-  
regard.

Messe de requiem en l'église Notre-  
Dame, à 9 heures.

Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Groupe radical de Boudry a le  
grand regret de faire part du décès de

## Madame Nelly DÜSCHER

épouse de Gilbert Düscher, fidèle mem-  
bre du groupe.

Les amis et les collègues de

Monsieur

## Werner MOSIMANN

ont le pénible devoir de faire part de  
son décès.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreux  
témoignages de sympathie et d'affection  
reçus lors du décès de

## Monsieur

## Irénee PERRENOUD

et de

Madame Florence  
PERRENOUD-COLOMB

Monsieur et Madame Daniel Perrenoud-  
Zbinden, leurs enfants et leur famille  
remercient toutes les personnes qui se  
sont associées à leur chagrin par leur  
présence, leur envoi de fleurs, leurs mes-  
sages, et les prient de trouver ici l'ex-  
pression de leur vive reconnaissance.  
Cernier, janvier 1974.

Profondément touchée des témoignages  
de sympathie reçus, la famille de

## Monsieur

## Albert SCHAFTER

adresse ses sincères remerciements à tou-  
tes les personnes qui ont pris part à son  
grand deuil.

Neuchâtel, Bienne, Tavannes.  
Janvier 1974.

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Madame Siro Marielloni-Stroili et son  
fils Angelo, à Peseux;  
Madame Clelia Magistretti-Marielloni  
et famille, à Taverne, Tessin;  
Monsieur et Madame Plinio Mariel-  
loni-Manetti, à Camignolo, Tessin;  
Monsieur et Madame Dante Mariel-  
loni-Locatelli et famille, à Sigirino, Tes-  
sin;  
Monsieur et Madame Bruno Mariel-  
loni-Mangiari, à Fleurier;  
Madame Anna Huber-Marielloni et  
sa fille, à Taverne, Tessin;  
Madame Emilia Stroili et famille, à  
Udine, Italie;

Madame Bertha Bufon-Stroili et fa-  
mille, à Turin, Italie;  
Madame et Monsieur Paolo Gai-  
Stroili et famille, à Turin, Italie;  
Madame et Monsieur Benito Michelli-  
Stroili et famille, à Strasbourg, France,  
ainsi que les familles parentes et al-  
liées,  
ont la douleur de faire part du décès  
de

Monsieur

## Siro MARIELLONI

leur cher époux, papa, frère, beau-frère,  
oncle, cousin, parent et ami, que Dieu  
a repris à Lui, subitement, dans sa  
57me année.

Peseux, le 20 janvier 1974.

(Rue de la Gare 13)

L'ensevelissement aura lieu mercredi  
23 janvier, à 11 heures.

Messe de sépulture en l'église catho-  
lique de Peseux, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du ci-  
metière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visites

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de l'entre-  
prise Pierre Pizzera S.A., Boudry, ont le  
pénible devoir de faire part du décès de  
leur fidèle employé et collègue,

Monsieur

## Siro MARIELLONI

chef peintre

Nous garderons de lui un excellent  
souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer  
à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Claude Jaccard  
et leurs enfants, Hélène et Pierre;  
Monsieur et Madame Marcel Jaccard-  
Testuz, à Sainte-Croix,  
ainsi que les familles parentes,  
ont la douleur de faire part du décès

## d'Annette

leur très chère fille, petite-fille, sœur,  
nièce, cousine, parente et amie, enlevée à  
leur affection, dans sa 12me année, des  
suites d'un accident.

2016 Cortaillod, le 21 janvier 1974.  
(Jordils 10)

L'inhumation aura lieu jeudi 24 jan-  
vier.  
Culte au temple de Cortaillod, à  
14 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de l'hô-  
pital des Cadolles, Neuchâtel.

Veillez penser à « Terre des Hommes »,  
c.c.p. 20 - 1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur et Madame Michel Disler-  
Saurer, les Geneveys-sur-Coffrane;  
Monsieur et Madame Ernst Pfister-  
Disler, à Zurich;  
Monsieur et Madame Gaspard Wett-  
stein-Disler et famille, à Remetschwil  
(AG);  
Mademoiselle Käthy Disler, à Kriens;  
Monsieur et Madame Ernst Disler et  
leur fille Ruth, à Zurich;  
Monsieur et Madame Charles Recht,  
à Neuchâtel;

Madame Kathia Recht, à Zurich,  
ainsi que les familles Truhan, Gar-  
mann, parentes et alliées,  
ont la pénible douleur de faire part  
du décès de

## Monsieur Joseph DISLER

ancien restaurateur

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle,  
parent et ami, enlevé à leur tendre af-  
fection, à l'âge de 65 ans, après une  
longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 21 janvier 1974.  
(Dime 49)

Ne vous étonnez pas de cela;  
car l'heure vient où tous ceux qui  
sont dans les sépultures entendront  
sa voix, et en sortiront.  
Jean 5 : 28.

L'incinération aura lieu mercredi  
23 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à  
15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du ci-  
metière de Beaugard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du CLUB DES 200 a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Jacques UHLER

mère de Messieurs Fred, Jacques et Pierre Uhler, membres du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Groupement neuchâtelois des Grands Magasins et des Magasins à succursales  
multiples a le regret de faire part du décès de

## Madame Jacques UHLER

mère de Monsieur Pierre Uhler, président du Groupement.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame Werner Wüthrich-Induni;

Monsieur Jean-Pierre Wüthrich, à Genève,

Monsieur Max Wüthrich, à Gampelen,

Monsieur Jacques Wüthrich;

Monsieur Ernest Wüthrich, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Hans Burlon-Wüthrich, à Bussigny;

Madame Martha Wüthrich, à la Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Antoine Induni-Moresi, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Arthur Dreifuss-Induni, à Zurich, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Elie Grandjean-Induni, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Frédéric Dubois-Induni, à Paris, et leurs enfants;

Monsieur et Madame André Burger-Induni, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Claude Berger-Induni, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Werner Joss-Induni, à Neuchâtel, et leurs enfants,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Werner WÜTHRICH

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a  
appelé à Lui, dans sa 58me année.

2000 Neuchâtel, le 19 janvier 1974.  
(Rue Emer-de-Vattel 38)

Vous aussi, tenez-vous prêts, car le  
Fils de l'homme viendra à l'heure où  
vous n'y penserez pas.  
Luc 12 : 40.

L'incinération aura lieu mardi 22 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**POMPES  
FUNÈBRES**

transports en Suisse  
et à l'étranger  
toutes formalités

Neuchâtel 038 / 25 36 04  
**EVARD-FLÜHMANN**

La Société des sous-officiers romands  
de Bienne et la Vieille Garde du Dra-  
peau de Bienne ont le grand chagrin de  
faire part du décès de leur membre,

Colonel

## Werner WÜTHRICH

1916

membre d'honneur de l'ASSO  
membre d'honneur des sous-officiers  
romands

Nous garderons un chaleureux souvenir  
de notre camarade.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Je connais tes œuvres, ton amour,  
ta foi, ton fidèle service.

Apoc. 2 : 19.

Monsieur Fred Uhler, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Jacques Uhler, à Hauterive;  
Monsieur et Madame Pierre Uhler et leurs enfants Laurent, Anne-Catherine  
et François, à Auvernier;  
Le docteur Guy Lanini et ses enfants Yves, Martine et Philippe, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Emile Osterwalder-Uhler et leurs enfants, à Saint-Gall  
et Zurich;  
Madame veuve Oscar Uhler et sa famille, à Zurich;  
Les familles parentes et alliées;  
Mademoiselle Mariette Bertrand, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Carl Born, à Auvernier;  
Le docteur et Madame Félix Bernoulli, à Saint-Blaise,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

## Madame Jacques UHLER

née SCHOTT

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu  
dans sa 87me année.

2000 Neuchâtel, le 19 janvier 1974.

(Evoles 37)

Le culte sera célébré à la Collégiale de Neuchâtel, mardi 22 janvier, à  
14 heures.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Prière de penser à l'hospice de la Côte, Corcelles (c.c.p. 20 - 391) et à l'hôpital  
de la Providence (c.c.p. 20 - 1092) à l'intention du Fonds des pauvres

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Brasserie Muller  
S.A. ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

vice-présidente du conseil d'administration

Ils garderont de la chère disparue un souvenir inoubliable et reconnaissant.

La direction et le personnel des éditions Ides et Calendes ont le grand chagrin  
de faire part du décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

mère du président du conseil d'administration.

Ils garderont de la chère disparue le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Etude Fred Uhler et Raoul de Perrot a le profond regret de faire part du  
décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

mère de Me Fred Uhler.

Le personnel gardera un souvenir lumineux et inoubliable de la chère disparue.

La direction et le personnel de EMARAND S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

mère de Me Fred Uhler, président du conseil d'administration de la société et prési-  
dent du conseil de fondation.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel

de PETITPIERRE &amp; GRISEL S.A.

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

mère du président du conseil d'administration.

Le BALL TRAP-CLUB de Neuchâtel

a le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Jacques UHLER

mère de son cher ami et membre du comité, Monsieur Jacques Uhler.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le conseil d'administration de STUDIO 31 S.A.

a la tristesse de faire part du décès de

## Madame Jacques UHLER

mère de son cher président, Me Fred Uhler.

L'Amicale des contemporains 1908 de  
Neuchâtel et environs a le pénible devoir  
de faire part du décès de

Madame

## Jacques UHLER-SCHOTT

mère de Monsieur Fred Uhler, membre  
de l'Amicale.

Pour les obsèques, prière de se référer  
à l'avis de la famille.

La direction et le personnel d'ATESA-  
ARGRAF S.A. ont le grand regret de  
faire part du décès de

## Madame L. UHLER-SCHOTT

mère du président du Conseil d'adminis-  
tration.

Pour les obsèques, prière de se référer  
à l'avis de la famille.

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 17.50

\* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 39.—

\* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 79.—

Puis renouvellement au tarif suivant:

3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—.

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de  
versement.

Nom: Prénom:

No et rue:

No postal: Localité:

Signature:

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,  
affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Un autocar au fond d'un ravin près de Sainte-Croix Une tragédie de la route due au verglas d'un soir

— Nous avons senti l'amorce d'un dérapage au moment où nous sommes entrés dans le virage, se souvient M. Raoul Frisch, 28 ans, l'un des rescapés du drame, que nous évoquons en première page.

— ...Après quelques secousses, ce fut la chute vertigineuse. Des filles ont crié dans le car; j'ai juste eu le temps de me protéger la tête en élevant le bras. Puis j'ai été éjecté, probablement par l'une des fenêtres qui avaient toutes été brisées. Je me suis retrouvé dans la neige, saignant de la tête, avec une affreuse douleur au bras droit.

Ce sont en général les occupants des places de l'arrière gauche de l'autocar qui furent les plus grièvement atteints. M. Frisch, un habitant de l'agglomération parisienne, était assis à l'avant-d-

niér rang à droite, près de la fenêtre. Sur la même rangée de sièges que lui, une personne a été tuée. C'est donc une chance qu'il en ait réchappé avec si peu de mal: un bras cassé, des contusions et diverses plaies de peu de gravité. Beaucoup sont dans son cas.

— ...Après avoir atterri dans la neige, je me suis évanoui un instant, poursuit-il. Dès que j'ai repris connaissance, j'ai commencé à escalader le talus pour arriver à la route. D'autres compagnons avaient fait de même alors que des personnes moins touchées encore essayaient de dégager les blessés. Et peu de temps après l'accident, les secours arrivaient. C'étaient les occupants d'un autre car français, qui comme je l'ai appris plus tard, avaient évité de peu la catastrophe. C'est vrai. Grâce aux réflexes d'un

automobiliste français qui est arrivé sur les lieux de la tragédie quelques minutes plus tard, un second drame a été évité. Celui-ci se disposait à conduire à l'hôpital trois des blessés légèrement atteints lorsqu'il vit arriver un nouveau véhicule, débouchant du virage précédent. Sans hésiter, il courut au-devant du nouvel autocar, pour lui annoncer le danger, multipliant les appels de phares. Réaction immédiate du conducteur du second car: il freina, mais ne put empêcher son lourd engin de faire une embardée sur la gauche, touchant au passage la voiture salvatrice dont le conducteur, voyant l'évolution des événements, avait choisi de rouler sur la piste de gauche. La voiture fut projetée dans le ravin, à droite de la route, tandis que le car s'immobilisait enfin à l'extrême bord de l'abîme.

— A ce moment, la chaussée était si verglacée que l'on avait peine à y tenir debout, expliquait l'un des occupants de ce dernier autocar.

### MALENTENDU...

Entre-temps, l'alarme avait été donnée par un automobiliste qui s'était rendu à la plus proche maison, à l'Auberson. Malheureusement, son appel a été mal interprété. Il annonçait qu'un car avait dévalé le ravin et qu'un des passagers demandait de l'aide. Et c'est une seule ambulance qui fut envoyée sur place!

Bien vite, les agents se rendirent compte de l'ampleur de la tragédie, et ils alertèrent les sapeurs-pompiers, les samaritains et bien sûr les gendarmes de Sainte-Croix et d'Yverdon. Les services communaux aussi se rendirent sur les lieux avec des véhicules tout terrain, munis de treuils.

Et ce fut le début des opérations, le va-et-vient des ambulances entre le lieu du drame et les hôpitaux d'Yverdon et de Sainte-Croix. Il fallut ensuite remettre le car sur ses roues car dans sa position sur le flanc, on ne pouvait atteindre certains des blessés. Les lieux étaient éclairés par des projecteurs, et l'action se passait sous un ciel clair et étoilé, alors que le brouillard recouvrait l'autre versant de la montagne.

Vers minuit, tous les blessés ainsi que les corps étaient évacués, alors que les opérations d'enlèvement de la carcasse allaient se dérouler hier matin.

### DEUX JOURS DE SKI

Tous les occupants de l'autocar appartiennent à une grande compagnie d'assurances ayant son siège à Paris et occupant plus de six cents employés. Ils étaient rattachés à l'organisation «Sélection et loisirs», qui organisait par rotation des «week-ends» de neige dans la région des Rasses. Les employés embarquaient dans les cars-couchettes à Paris le vendredi à 22 h 15 et ils arrivaient aux Rasses après une nuit de sommeil dans le véhicule, à 7 h, prêts pour glisser sur les pentes neigeuses. Le retour avait lieu à 21 h 15 le dimanche et, dès leur arrivée dans la capitale française, ils auraient repris le travail. Le sort en a décidé autrement.

### UN VIRAGE DANGEREUX

L'endroit est connu des habitués de cette route. Au creux d'une combe, le froid saisit rapidement l'humidité apportée par le brouillard et les formations de verglas sont fréquentes. Et depuis des années, plusieurs accidents se sont déjà produits au même endroit, sans conséquence autre que de la tôle froissée ou des blessés légèrement atteints. En 1943 déjà, un autocar avait glissé au bas du ravin, mais dans des circonstances toutes autres qu'avant-hier. Après avoir passé le virage, il n'était pas parvenu à franchir la plaque de verglas à la montée et était descendu à reculons vers l'abîme.

### PAS D'EXCÈS DE VITESSE

Certains journaux ont parlé d'excès de vitesse. Or, le rapport d'enquête mentionne une vitesse de 25 km/h, chiffre apporté de manière infaillible par le tachygraphe du véhicule. D'autre part, le virage est relevé suffisamment, à la manière des circuits automobiles, pour permettre un passage facile. Enfin, il manque peut-être le long du ravin une

### LA NEUVEVILLE

#### Une piste finlandaise

(c) Complétant avantageusement la piste Vita inaugurée au printemps 1973, la Neuveville s'est vu doter à travers la petite forêt des «Lorettes», d'une magnifique piste finlandaise longue de 400 mètres et recouverte de sciure. Cette réalisation est due en partie à l'Union sportive, groupement comptant actuellement 75 membres juniors, 23 membres actifs et 45 participants et à «Sport pour Tous».

glissière de sécurité. Mais eût-elle retenu la masse de l'autocar en mouvement? D'autre part, la gendarmerie indiquait que cette zone était constituée de remblai et qu'un ancrage de glissière eût été très délicat.

Le verglas est donc la cause principale et il est fortement improbable qu'un autre élément soit intervenu dans cette affaire tragique.

### LES VICTIMES

Les passagers décédés sont pour la plupart des personnes jeunes qui venaient donc se divertir deux jours. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Sainte-Croix, mais une chapelle ardente a été dressée dans l'aula du collège de la gare, où un service funèbre sera célébré mercredi.

Voici la liste des huit victimes:  
Miles: Marie-Laure Berteaux, 20 ans; Marie-Claude Delhommeau, 22 ans; Marie-Lucienne Guilbaud, 46 ans; Evelyne Lieffroy, 19 ans; Margaret Godin, 19 ans; Pascale Portallier, 22 ans. MM.: Luc Moreau, 24 ans et Robert Refflet, 50 ans.

### LES BLESSÉS

Les blessés ont été répartis entre les hôpitaux de Sainte-Croix (13) et d'Yverdon (7). Trois d'entre eux sont grièvement atteints, mais sans que leur vie ne soit menacée. Il est à noter que quatre blessés sont déjà sortis de l'hôpital durant la nuit de l'accident et qu'ils pourront regagner Paris très prochainement.

J.-C. RACINE

## Une auto monte sur le trottoir à Cortaillod: trois écoliers fauchés

# Un mort - 2 blessées Le chauffard incarcéré

Hier vers 17 h 15, une voiture portant plaques vaudoises descendait la rue de Sachet à Cortaillod. Après plusieurs zigzags, l'auto escalada le trottoir à mi-côte et faucha trois écolières de la localité, élèves de Cescole, qui regagnaient leur domicile. Les fillettes, sous l'effet du choc, furent précipitées par-dessus un mur bordant une vigne.

Aussitôt son forfait accompli, le chauffard prit la fuite au volant de son véhicule. Les fillettes, Annette Jaccard, 12 ans, de Cortaillod, Anne Spillmann, 12 ans de Cortaillod, Corinne Farquet, 12 ans de Cortaillod, furent immédiatement transportées en ambulance à l'hôpital des Cadolles, où la petite Annette devait décider des suites de ses graves blessures.

Anne Spillmann, elle, est grièvement blessée alors qu'il semble

que la vie de Corinne Farquet ne soit pas en danger.

### CHAUFFARD IDENTIFIÉ

Immédiatement des recherches en vue de retrouver le chauffard ont été entreprises par la gendarmerie. Celles-ci devaient aboutir à la découverte de la voiture à Auvernier. Le conducteur de celle-ci, un nommé A. M., enologue, domicilié à Rivaz (VD), a été incarcéré sur l'ordre du juge d'instruction.

Il a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

(Réd. — Ce communiqué du juge d'instruction, publié à 22 h seulement par la gendarmerie, ne fait pas mention de l'identité du responsable de cet accident mortel. Dans un cas aussi tragique, pourquoi ne pas avoir révélé cette identité?

## Corcelles-Cormondrèche ne veut pas devenir une cité-dortoir

De notre correspondant: Au printemps 1973, le Conseil général a désigné une commission chargée de réviser le règlement d'urbanisme. Les autorités ne voulaient pas en effet qu'un règlement d'urbanisme qui avait fait ses preuves certes, mais qui était maintenant dépassé par les circonstances, permit un développement inadéquat des deux villages. Il faut surtout que Corcelles et Cormondrèche conservent leur vie propre et leurs caractéristiques villageoises.

La commission vient de déposer un premier rapport à l'intention du Conseil général. Elle relève notamment qu'elle a étudié les règlements d'urbanisme les plus récents des communes du Littoral et le règlement type élaboré par la communauté de travail pour l'aménagement du territoire. Cela a permis de constater les lacunes du règlement d'urbanisme en vigueur qui ne contient pas entre autres, les notions importantes d'occupation au sol, de densité et de plans de quartier.

La commission, à l'unanimité, a d'emblée opté pour un développement équilibré de la commune par le choix de densités raisonnables et en favorisant la création de plans de quartier en particulier dans la zone de constructions hautes. La commune se trouve être la seule à disposer de grands terrains non bâtis en zone de constructions hautes dans un rayon de cinq kilomètres du chef-lieu. De ce fait, on doit s'attendre dans un proche avenir au dépôt d'importants projets.

### INTERDICTION PROVISOIRE DE CONSTRUIRE

M. Jean-Daniel Perret (lib) et consorts a déposé une motion visant à suspendre momentanément toute demande de permis de construction dans les zones dont l'affectation pourrait être remise en question. Cette motion procède du même souci de conserver un développement harmonieux aux deux villages. Il faut éviter, juste avant l'en-

trée en vigueur d'un nouveau règlement d'urbanisme, des constructions qui compromettent les plans d'aménagement révisés.

L'on sait que le Conseil d'Etat n'a pas homologué des arrêtés du Conseil général faisant défense au Conseil communal d'accorder un nouveau permis de construire aussi longtemps qu'une nouvelle réglementation n'est pas mise sur pied. L'interdiction est ici trop générale. En revanche le Conseil d'Etat a admis que des Conseils communaux diffèrent l'examen des permis de construction, à titre temporaire et pour un an au plus. En attendant ce principe, le Conseil général appuiera ainsi le Conseil communal dans cette période

### HAUTERIVE

#### Stop quitté prématurément

Hier vers 15 h, au volant d'une voiture, M. G. G., domicilié au Locle, a quitté prématurément le stop de la route du Brel pour s'engager sur la RN 5. Au cours de la manœuvre, il a coupé la route à l'automobile conduite par M. F. M., de Cornaux qui circulait sur la RN 5 de Saint-Blaise à Neuchâtel. Dégâts.

### MARIN-EPAGNIER

#### Succès du concert de musique de jazz

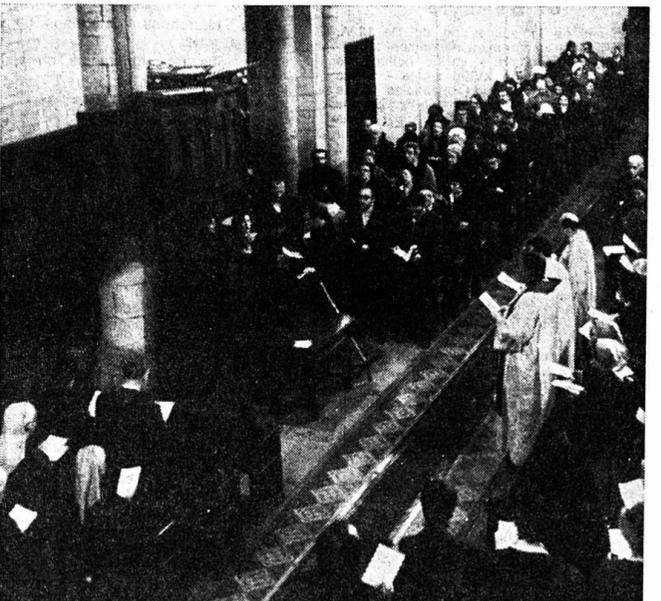
(c) La grande salle du nouveau collège de Marin-Epagnier, comptant environ trois cents places, était presque complètement remplie vendredi soir pour le concert de musique de jazz donné par les amis du jazz de Cortaillod sous la direction de M. Henry Du Pasquier. Le magnifique succès remporté par cette manifestation qui marquait la reprise de l'activité de la société d'émulation, laisse bien augurer de l'avenir de la société.

### CORTAILLOD

#### Camps de ski scolaires

(c) Les classes de 5me et de 4me de Cortaillod organiseront leur «semaine blanche» respectivement du 28 janvier au 3 février et du 3 au 9 février, un service de car assurant le même jour le retour des premiers et le départ des seconds. Ces camps se passeront à la Cierne au chalet des Paccots. Deux camps «cescoliens» s'y succéderont ensuite car il est normal que ce chalet, chèrement acquis, soit utilisé au maximum par les jeunes de la région. Quant aux petits de 1re à 3me, ils auront aussi leurs journées de sport les 4, 5 et 7 février. Les skieurs iront aux Bugnens et les patineurs et lugeurs au Locle.

## Culte œcuménique à la Collégiale



Alors que certains esprits demeurent réfractaires à tout rapprochement entre frères séparés, l'œcuménisme n'en progresse pas moins, certes, à petits pas. La semaine de l'unité des chrétiens est l'occasion de prendre date et de se retrouver entre fidèles des diverses confessions lors d'offices célébrés en commun.

Il n'en fut pas autrement dimanche soir à la Collégiale, où une foule dense s'était réunie pour participer à un culte

œcuménique. Il fut célébré par le curé Piccard, pour l'Eglise catholique romaine, par le curé Chatelard, pour l'Eglise catholique chrétienne, et enfin par le pasteur Wagner, pour l'Eglise réformée.

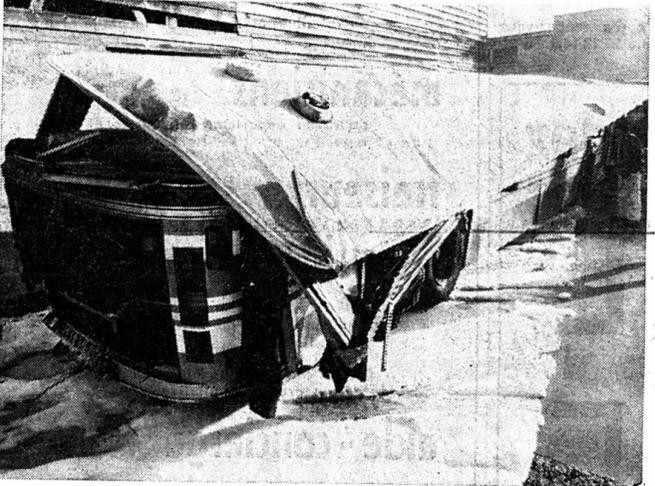
Témoinner sa foi ensemble, envers et contre toutes les divergences substantielles, c'est avancer sûrement sur la route encore longue menant à l'œcuménisme.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Le lieu de la catastrophe. Les flèches indiquent clairement quelle a été la course du car.

(Avipress - J.-P. Baillod)



L'autocar, tiré de son inconfortable position. On remarque qu'une fois de plus, c'est le toit qui a cédé!

(Avipress - J.-P. Baillod)



A l'intérieur du car, ce ne sont plus que tôles tordues et sièges désarticulés.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Patricia Elisabeth est l'une des moins atteintes dans cet accident qui s'est déroulé si vite qu'elle n'a rien pu retenir, sinon un grand choc. M. Raoul Frisch, quant à lui, ne réalise pas encore l'ampleur de ce drame.

(Avipress - J.-P. Baillod)

## Mazout: tendance à la baisse

La nouvelle est relativement bonne. On constate sur le marché libre du prix du mazout une certaine baisse. C'est ainsi que l'on a enregistré dans le canton une baisse d'environ 5% qui est devenue effective le 17 janvier. Le prix de gros du mazout a donc passé de 57 fr. 50 les 100 kilos, à 54 fr. 70.

On ne sait pas encore à Neuchâtel, si une nouvelle diminution peut être envisagée, comme ce fut le cas à Genève où deux baisses consécutives de 4% chacune ont été décidées le 15 janvier et hier. Dans la ville de Calvin, le prix de gros a ainsi passé de 56 fr. à 51 fr. 70 les 100 kilos.

De toute manière, la tendance est au fléchissement sur le front des approvisionnements particuliers, d'une part en raison des restrictions d'achat et d'autre part à la suite de la clémence de l'hiver jusqu'à

maintenant. C'est pourquoi la demande a considérablement faibli. Dans les grands ports de Rotterdam et de Gènes, les prix sur le marché libre sont tombés en une semaine de 15%, ce qui explique que le phénomène de baisse soit enregistré dans toute l'Europe.

Il n'est pas impossible que l'on aille vers une nouvelle diminution des prix, mais il ne faut pas se leurrer; on ne reviendra pas au plancher de l'année dernière.

Il reste à M. Schurmann à s'occuper du marché des compagnies dites intégrées qui couvre 60% de l'approvisionnement en Suisse. C'est à cet effet que «M. Prix» a convoqué d'urgence les importateurs de pétrole dans notre pays. Il se pourrait ainsi que le prix fixé par M. Schurmann suive le mouvement de baisse.

## AVIS OFFICIELS



Département  
de l'Instruction  
publique

## MISE AU CONCOURS

Le poste de

## SECRÉTAIRE

adjoint au chef du service de l'enseignement technique et professionnel est mis au concours.

Traitement : classe 8 à 6.

Obligations : légales.

Entrée en fonction : à convenir.

Tous les renseignements seront fournis par le chef de service.

Tél. (038) 21 11 81, interne 393.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 janvier 1974.

## IMMEUBLES

On cherche à acheter au nord ou au sud du lac de Neuchâtel, une maison (même ancienne), avec dégagement ou terrain pour construction.

Adresser offres écrites à AT 195 au bureau du journal.

A vendre à Chézard terrain à bâtir

environ 2000 m<sup>2</sup>, au centre du village ; à proximité, possibilité de raccordement électricité, eau, égouts, chemin d'accès.

Tél. 53 10 60

ou 53 30 31,

après 19 heures.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## Bel appartement à Cressier

2 pièces, cuisine agencée, salles de bains, grand balcon, cave, loyer mensuel 310 fr. charges comprises, à remettre pour le 24 février ou date à convenir.

Téléphoner au 47 10 22, pendant les heures de bureau.

## RÉGENCE S.A.

A louer dans immeuble neuf, à Neuchâtel,

## MAGNIFIQUES STUDIOS MEUBLÉS

très spacieux, pour une ou deux personnes, tout confort, tapis tendu, salle de bains, cuisine agencée, coin à manger, ascenseur, vue dominante sur le lac et les Alpes. Transports publics à quelques mètres. Libres tout de suite ou pour date à convenir. Loyer, à partir de 430 francs.



Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 mars, à F.-C. de Marval,

## appartement de 2 chambres

avec confort.

Loyer mensuel : Fr. 275.— + charges.

## BEVAIX

A louer pour le début de l'été, splendide villa

neuve de 7 pièces, garage, cave, atelier, place couverte, cheminée intérieure et extérieure, grand balcon, jardin. Vue sur le lac. Situation tranquille, accès facile. Adresser offres écrites à AR 176 au bureau du journal.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, Tél. 25 14 68.

A LOUER, immédiatement ou pour date à convenir, quartier de l'université,

## appartement de 4 1/2 pièces

avec confort. Ascenseur (logement remis à neuf). Loyer mensuel : Fr. 575.— + charges.

## A louer à COLOMBIER

Pour le 1er mars 1974, 3 1/2 pièces, tout confort, 3me étage, loyer mensuel, charges comprises : Fr. 537.—

Pour le 1er avril 1974, 2 1/2 pièces, tout confort, 1er étage, loyer mensuel, charges comprises : Fr. 386.—

Place de parc à Fr. 15.— ou garage collectif à Fr. 60.— à disposition. S'adresser à : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

## A LOUER A MARIN

près de la gare, bel appartement de 5 pièces (107 m<sup>2</sup>), hall, cuisine agencée, loggia, cave et ascenseur, libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer mensuel : Fr. 700.— + charges. Box disponible, dans garage souterrain.

S.I. du Village S.A., tél. 33 17 15.

## A louer à CRESSIER

bel appartement, 3 1/2 pièces, tapis de fond, balcon. Fr. 480.— charges comprises. Pour visiter, téléphoner aux heures des repas au 47 10 95.

A louer à Boudry

## STUDIO MEUBLÉ

tout confort, dès 1er février ou à convenir. Tél. 25 26 26.

## APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL VACANCES RÉUSSIES

Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?

LOUEZ UN CHALET ou un appartement « prêt à vivre » dans votre station préférée, en SUISSE OU EN SAVOIE

Sélection choix - disponibilité

RENT AGENCY Institut Suisse de Location 1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4 Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

Entreprise commerciale et de fabrication de bijouterie cherche

## JEUNE REPRÉSENTANT

très sérieux, pour visiter et augmenter la clientèle existante.

Bonne connaissance des langues française et allemande. Nous offrons, si nécessaire, une rééducation professionnelle, une introduction approfondie auprès de la clientèle et mise au courant de la branche.

Très bonne situation : salaire fixe, remboursement des frais, participation au chiffre d'affaires selon capacités, avantages sociaux.

Prière d'adresser offres, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres OFA 3230 LI à Orell Füssli Publicité S.A., 4410 Liestal.

Nous cherchons

## un collaborateur du service extérieur

bilingue (français-allemand), âgé de 30 ans au maximum, pour visiter notre clientèle grands consommateurs (hôtels, restaurants, réfectoires, hôpitaux, etc.) de la région de Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Une formation continue et un appui actif de la part de la direction des ventes et de la publicité vous seront une aide efficace dans l'exercice de vos fonctions. Nous vous demandons une bonne expérience de la vente, de l'initiative et le sens des responsabilités.

Avantages offerts :  
— semaine de 5 jours  
— salaire fixe et commission  
— rétribution frais de voyage et indemnité auto  
— excellentes prestations sociales  
— bonne protection d'assurance.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres à notre service du personnel.

**Knorr**  
**Zürich**

KNORR S.A. des produits alimentaires, Stockerstrasse 33, 8039 Zurich.

## DEMANDES À LOUER

Nous recherchons, pour une de nos employées

## joli appartement

de 2 à 2 1/2 pièces, loyer modéré, région : Mail, Monruz, la Coudre, Saint-Blaise.

USINE DE PRODUITS CHIMIQUES NEUCHÂTEL S.A., Gouttes-d'Or 30. Tél. 25 91 66.

## MIGROS

Nous cherchons

pour l'un de nos employés

## appartement de 3 à 4 pièces

dans la région de Neuchâtel-Marin.

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, tél. (038) 33 31 41, pendant les heures de bureau.

## Offres d'emplois

A plein temps

et auxiliaire :

1

serviceman

1 service-girl

Se présenter

de 9 à 11 h

et de 14 à 16 h.

Garage de la Côte, Pesoux.

On cherche à louer

## DOMAINE

pour 8-12 vaches et jeune bétail, pour le printemps 1974.

Josef Egger, Holzgasse, 1711 Brünisried.

La maison Schinz engage, pour date à convenir,

## jeune vendeuse

ayant du goût pour les belles choses.

Se présenter, après rendez-vous pris par téléphone 25 12 14.

## Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous! OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL Service de placement, 3003 Berne Tél. 031/61 55 95

## BAECHLER

TEINTURIERS cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

## GÉRANTES

Bons salaires. Travail indépendant. Entrée immédiate.

Faire offres à BAECHLER TEINTURIERS Langallerie 4, Lausanne Tél. (021) 20 65 61

## Aimez-vous le service à la clientèle ?

et désirez-vous devenir votre propre patron ?

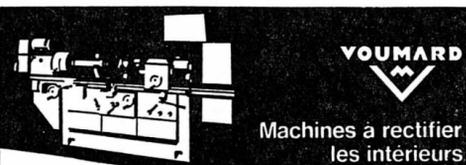
Nous cherchons :

## 1 couple de gérant

Salaire en rapport avec activité.

Participation possible avec capital de 10.000 fr. ou plus.

Faire offres sous chiffres PE 900165 à Publicitas, 1002 Lausanne.



cherche :

## mécaniciens - monteurs

en machines-outils, pour le montage et les essais

## mécaniciens

pour son département outillage et prototype

## fraiseur

## serrurier - tôlier

pour le carrossage de ses machines à rectifier les intérieurs, soudeur électrique, autogène, parc de machines modernes à disposition Travail indépendant, varié, intéressant ; ce poste conviendrait à ouvrier capable et faisant preuve d'initiative

## aide - concierge

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative

## ouvrier d'atelier

pour travaux de manutention.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41 ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

## VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Entreprise importante et dynamique cherche un

## collaborateur jeune et énergique

pour son service extérieur, région Neuchâtel et Val-de-Travers.

Nous offrons une activité intéressante et indépendante, une solide formation initiale assurée par des hommes de métier, un soutien constant, un fixe, des commissions élevées, l'indemnisation de vos frais et d'excellentes institutions de prévoyance.

Les personnes intéressées, ayant de l'entregent, sont invitées à nous adresser ce coupon sous chiffres 28-900019 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Nom : Prénom :

Profession : Age :

Localité :

Rue : Tél. :

Nous nous intéressons au financement et à l'administration de tous

## projets de construction

présentant de l'intérêt et bien situés dans la région de Neuchâtel.

Faire offre détaillée à

## PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière Claude Engelhard Terraux 7 2000 Neuchâtel Tél. 038 24 21 77



A vendre à Gorgier

## VILLA

1 appartement de 5 pièces, 1 appartement de 2 pièces, construction récente.

Pour traiter, s'adresser à

## Fiduciaire HORDES S.A. PIERRE DESAULES Economiste

Fausses-Braves 19 038 24 18 22 NEUCHÂTEL

A vendre dans village du Littoral neuchâtelois

## IMMEUBLE

en bon état d'entretien, comprenant :

CAFÉ-RESTAURANT

CHAMBRES

APPARTEMENT

GRANDE TERRASSE.

Ecrire sous chiffres 87-50.030, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

## ENCHÈRES

Etude de Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, 6, rue de la Rôtisserie, à Genève

## Vente aux enchères publiques

après décès

Les lundi 28 et mardi 29 janvier 1974, dès 14 h, à Genève, 6, chemin des Usse, à Corsier-Port, villa « Le Souvenir », 2me chemin à gauche dans le chemin du Port (arrêt du bus No 9 Corsier-Port), il sera procédé par le ministère du soussigné, à la vente aux enchères publiques, au comptant,

## d'objets d'art et d'ameublement meubles d'époque et de style

dépendant de la succession de De M.-A. Colle-Rapin et comprenant notamment : commode - secrétaire - vitrine hollandaise et vaisselier rustique XVIIIe siècle - tables Louis XIII - bibliothèque hollandaise XVIIIe siècle, tables diverses - banc-banet bois sculpté - meubles de salle à manger Louis XIII, décor chasse - chambres à coucher rustiques à 1 et 2 lits - lit 1 place Louis XV - commodes anciennes en chêne - paire de chaises Louis-Philippe et de petits fauteuils Louis XV - piano quart queue en palissandre Le Moine Anvers - meuble radiogramme - pastels et dessins de Aimée Rapin - peintures - miniatures - services en porcelaine à thé, à café et à dîner - argenterie - bibelots - verrerie - bons tapis d'Orient anciens - poste TV Concorde - lustre hollandais - lampes - livres - batterie de cuisine - cuisinière à gaz - armoire réfrigérante - outils de jardin - tondeuse à gazon Toro, etc.

Exposition : samedi 26 janvier, de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné : Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, Tél. (022) 25 12 77. Tél. (022) 51 15 50, pendant la vente.

## A LOUER

A louer, pour le 24 mars 1974, à Hauterive, route de Brel 21,

## appartement de 3 pièces

Loyer : Fr. 385.— plus charges. Adresser offres écrites à IC 203 au bureau du journal.

A louer, pour le 24 mars 1974, à Neuchâtel, Gouttes-d'Or 19,

## STUDIO

Loyer : Fr. 295.— plus charges. Adresser offres écrites à HB 202 au bureau du journal.

## A louer à Neuchâtel

Rue des Fahys pour le 31 janvier 1974

## APPARTEMENTS

7 logements de 3 pièces dès Fr. 560.—

1 logement de 4 pièces dès Fr. 740.—

charges non comprises.

Appartements tout confort avec vue sur le lac.

Fiduciaire Sella & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à MARIN

## Appartements

STUDIOS : Fr. 350.— + charges

2 PIÈCES : Fr. 400.— + charges

3 PIÈCES : Fr. 520.— + charges

PLACES DE PARC : Fr. 30.—

DÉPOT : Fr. 100.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire L. Robert, fbg de l'Hôpital 22, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 17 17.

## A louer à Saint-Martin,

dans petit immeuble locatif neuf,

## SUPERBES APPARTEMENTS

de 3 grandes pièces à Fr. 520.—

et de 4 grandes pièces à Fr. 630.—

(charges comprises).

Tous ces appartements sont dotés de tapis tendus, cuisine agencée et balcon. Vue magnifique sur la vallée et sur les Alpes. Situation tranquille à proximité des transports publics.

Garages chauffés à Fr. 60.—.

Nous recherchons personne pouvant assurer la conciergerie.

Pour tous renseignements ou visite, veuillez vous adresser à



A louer pour le 24 janvier 1974, à Cortaillod, dans maison locative, avec ascenseur, 2me étage :

## STUDIO

avec cuisinière, douche, cave. Service de conciergerie. Loyer : Fr. 205.— + charges.

Faire offres, en indiquant la profession, l'employeur et le gérant actuel, à : la Fondation de prévoyance de ADAX, à Pesoux. Tél. (038) 31 11 20.

A louer à Neuchâtel, pour date à convenir, à proximité du trolleybus :

## 1 appartement de 2 pièces à Fr. 420.—

## 1 appartement de 3 pièces à Fr. 530.—

charges non comprises ;

## garage Fr. 70.—

S'adresser à : Etude J. Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer dans villa

## studio meublé

de 2 chambres, cuisinière et douche. Tél. (038) 25 62 63, le matin.

A louer pour le 24 février, à une seule personne, à Pesoux, situation tranquille,

## studio non meublé

tapis tendu, laboratoire de cuisine, frigo, salle de bains, 310 fr. plus charges. Place de parc à louer. Indiquer la profession et l'employeur. Faire offres à case postale 31 475, 2001 Neuchâtel.

## OFFRES D'EMPLOIS

LAUSANNE. — Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons un

# HORLOGER-RHABILLEUR

Notre magasin offre la possibilité à un jeune ou un moins jeune d'exprimer ses capacités et son esprit de dans un cadre très agréable, au sein d'une petite équipe dynamique.

Faire offres à M. W. Anhorn, directeur, Galey fils & Stahl, place Saint-François 12, 1003 Lausanne.

## MIGROS

cherche pour son siège central à MARIN

au département  
réception de marchandises

### aide de bureau

Nous offrons :

- formation par nos soins
- bonne rémunération
- place stable
- semaine de 44 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

### C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beauregard 3, engage à temps complet ou partiel

# PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner au 31 57 31

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S. A., SSIH



2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous cherchons :

### un mécanicien d'entretien

dont les activités principales seraient les suivantes : contrôle et réparation d'installations spéciales, débrutage des matières pour la mécanique, exécution de montages spéciaux, soudure électrique et autogène.

Aide-mécanicien, installateur ou serrurier expérimenté pourrait convenir ;

### un ouvrier qualifié

pour des opérations de fabrication très diverses mais toujours délicates ; de bonnes facultés d'adaptation et le sens de la précision sont exigés ;

### ouvrières qualifiées

Nous sommes en permanence intéressés à engager des ouvrières qualifiées ; la diversité de notre production permet d'offrir des emplois répondant aux vœux de chacune ;

### une employée de bureau

pour notre département stock-planning, de langue française, ayant si possible des connaissances d'allemand et de la faculté de compréhension pour les méthodes techniques.

Ses activités seraient les suivantes : gestion des stocks, commandes aux fournisseurs, établissement des programmes de fabrication avec surveillance des commandes clients et statistiques diverses. — Horaire variable. — Transport du personnel.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

### ENTREPRISE INDUSTRIELLE

sise à la périphérie de Neuchâtel engage

# FACTURIER

appréciant un travail autonome dans le domaine de l'exportation, factures et quelques travaux comptables.

Ce poste de confiance convient à personne active et aimant les chiffres.

Adresser offres sous chiffres 28-900020, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

engage, pour son atelier d'horlogerie,

### horlogers qualifiés

et

### personnel féminin

Horaire mobile. Avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le No (038) 24 33 22, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

## DUBIED

cherche, pour son USINE DE COUVET, des

### SERRURIERS ET SOUDEURS

expérimentés,

pour des travaux d'entretien et de construction de machines.

Faire offres ou se présenter à :

Ed. Dubied & Cie S. A.,

usine de Couvet,  
service du personnel,  
2108 COUVET  
Tél. (038) 63 21 21.

### USINE DE COUVET

AVIA & SILVANA SA

### UN (UNE) COMPTABLE QUALIFIÉ (E)

sachant travailler d'une manière indépendante et faire preuve d'initiative.

Ambiance de travail agréable.

Semaine de 5 jours.

Horaire libre.

Faire offres écrites à AVIA & SILVANA S.A., Place-d'Armes 3, 2000 NEUCHÂTEL. Interne 20.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

**H** Horace Decoppet S.A.  
Entreprise générale du bâtiment et travaux publics.

cherche  
PLATRIERS - PEINTRES  
MENUISIERS  
CHARPENTIERS  
MAÇONS  
MANŒUVRES  
11, av. Haldimand  
1401 Yverdon  
Tél. (024) 21 48 32

## ÊTES-VOUS TOURNEUR ?

et cherchez-vous un emploi, sur prototypes et dynamique série, avec une entreprise jeune et des avantages sociaux et bons salaires ? Alors prenez contact avec :

P. SCHMOCKER, mécanique de précision.  
2024 Sauges. Tél. (038) 55 16 51.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

### GAIN ACCESSOIRE DAME OU DEMOISELLE

de bonne présentation, ayant le contact facile, trouverait activité intéressante. Nécessité : 1 ou 2 soirs ou après-midi par semaine.

Prenez contact par téléphone au (038) 24 77 09 (de 8 h à 10 h).

Commerce de la région engagerait tout de suite ou pour date à convenir

### aide-chauffeur-livreur

Place stable et bien rémunérée.  
Tél. (038) 41 22 76.

FABRIQUE D'HORLOGERIE en plein développement engage pour le 15 mars 1974 ou date à convenir

### employée de bureau

capable et consciencieuse, pour correspondance, téléphonie, ainsi que divers travaux de bureau.

VOUMARD MONTRES S.A.,  
2068 HAUTERIVE.  
Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

A Château-d'Ex, alt. 1000 m, près de Gstaad, le motel-restaurant des Bouquetins cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

### 2 sommelières

Tél. (029) 4 64 19, famille Arn.

CABARET LA BELLE ÉPOQUE  
LAUSANNE cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

### UNE BARMAID

Age 25 à 35 ans. Place stable, bien rétribuée, pour personne capable aimant le contact avec la clientèle. Nous exigeons une bonne présentation.

Faire offres écrites, avec photo, à M. Géo Burland, villa les Hurlevents, 1093 Cully, ou tél. (021) 99 22 26, dès 18 heures.

Commerce d'horlogerie sort régulièrement à domicile

### RHABILLAGES

de montres simples et automatiques.  
Tél. (038) 24 60 60.

Haute coiffure Schenk,  
tél. 25 74 74,  
cherche pour date à convenir,

### réceptionniste-caissière

Serait formée par nos soins. Ce poste pourrait aussi convenir à COIFFEUSE.  
Se présenter.

Famille suisse allemande cherche pour son

### FILS

(16 ans) place de volontaire dans cuisine de petit hôtel, ou restaurant ; durée février - septembre  
Tél. (052) 32 28 32.

Fabrique d'horlogerie à Serrières, cherche

### horloger qualifié

Place intéressante pour personne sachant travailler indépendamment.

Adresser offres sous chiffres  
CW 197 au bureau du Journal.

Entreprise Francis Baudin  
cherche

### horticulteur paysagiste qualifié

Poudrières 47, Neuchâtel.  
Tél. 25 57 53.

Petite entreprise à Serrières  
cherche

### SECRÉTAIRE

ayant des notions d'anglais, pour divers travaux de bureau.  
Adresser offres sous chiffres  
BV 196 au bureau du Journal.

## Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, un

## TAILLEUR DE PIGNONS

auquel nous confierons la conduite d'un groupe de machines à tailler par génération du type STRAUSAK 30 pour l'usinage de pignons d'horlogerie.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre, prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi 53 33 33 sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

## secrétaire

responsable de tous les travaux de secrétariat du département des Finances.

Si vous êtes excellente dactylographe et avez une parfaite connaissance de l'orthographe française (des connaissances d'allemand et d'anglais seraient un avantage).

téléphonez ou envoyez votre offre aujourd'hui même à

SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.  
Direction du Personnel  
à l'attention de M. P. Chagnat  
63, rue Centrale  
2501 BIENNE  
Tél. (032) 2 98 21.



Restaurant Horticole cherche

### SOMMELIÈRE

ou remplaçant. Deux horaires.  
Tél. (038) 25 66 44.

Nous cherchons pour le 1er avril 1974

### CONCIERGE

pour deux immeubles au centre de Neuchâtel.

Appartement de 2 pièces, tout confort, à disposition.

Faire offres détaillées au S.I. Bâloise, place Pépinet 2, Lausanne.

Pour notre service stockage-expédition, nous offrons situation intéressante à

### chef magasinier

pouvant  
— travailler de façon indépendante  
— organiser le travail du département.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à : Imprimerie Paul Attinger S.A., av. Rousseau 7, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 60 04.

### Peintre au pistolet

Pour travail soigné sur petites pièces en métal serait engagé.

Travail en atelier, dans locaux salubres. Travail à l'année, conditions intéressantes.

Faire offres ou se présenter à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 24 75.



NEUCHÂTEL

cherche :

### garçon d'office garçon de maison garçon ou fille de buffet

Se présenter après 13 heures, ou téléphoner au 24 30 30.

### TAILLEUR

pour travail sur mesures en atelier, est demandé par la maison PKZ, à Neuchâtel.

Entrée à convenir.  
Se présenter ou faire offres à PKZ Vêtements, rue du Seyon 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 29 88.

Atelier de décoration cherche

### décorateur (trice) étalagiste

bilingue, ayant de l'initiative, aimant le contact avec la clientèle, sachant travailler de façon indépendante. Permis de conduire indispensable.

Faire offres à R. Rüfenacht, décoration, rue H.-Lienhard 16, 2504 Bienne. Tél. (032) 41 85 86.

### Kiosque cherche REMPLAÇANTE

1 ou 2 jours par semaine.  
Se présenter ou téléphoner au 24 04 21, à Pierre-à-Mazel 11.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Au tribunal de police du Val-de-Travers Mille francs d'amende pour ivresse... au guidon

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a siégé hier, à Môtiers.

Le 4 novembre, G. B. circulait en auto à une vitesse d'environ 80 km/h sur la route Travers-Couvet.

G. B. dépassa la voiture de A. C., puis se rabattit sur la droite. A. C. fit un appel de phares. G. B. crut qu'il allait être dépassé et fut, alors, tamponné par l'auto de A. C.

Ce dernier prétendit que G. B. roulait à gauche de la route et qu'il aurait tenté en vain de doubler une voiture qui le précédait. Il se serait alors rabattu précipitamment sur la droite. Cette thèse a été combattue par G. B. qui contesta aussi avoir fait fonctionner son clignotant gauche.

Les deux prévenus ayant des avis diamétralement opposés et le gendarme n'ayant pu recueillir les dépositions, pour y voir un peu plus clair, le juge a décidé de renvoyer l'affaire et de procéder à l'audition des témoins.

### LES GENDARMES N'ONT PAS MENTI

Le 16 novembre dans l'après-midi, R. B. roulait sur la route Buttes-Flourier.

Au dangereux virage du Crêt-de-la-Cize, alors qu'il était suivi par une voiture de la police cantonale, il empiéta largement sur la ligne de sécurité.

Les agents klaxonnèrent mais R. B. accéléra encore. Il fut finalement intercepté devant la banque où il se rendait.

— Pourquoi effectuez-vous un contrôle, demanda-t-il aux agents ?  
— Vous avez empiété sur une ligne de sécurité...  
— J'en doute beaucoup...

Mais quand il reçut un mandat de répression, il fit opposition. Il écrit, du reste, une lettre au procureur général qui laissera le président sceptique.

L'un des agents vint certifier que lui et son collègue avaient bel et bien constaté l'infraction. Aussi R. B. a-t-il été condamné à quarante francs d'amende et à dix-huit francs de frais.

### IVRESSE AU GUIDON

Le 5 septembre, vers 18 h 25, A. B., des Ponts-de-Martel, circulait à Travers à cyclomoteur. Sortant d'un établissement public, il obliqua à gauche et fut happé par une voiture.

En raison de son comportement, A. B. fut soumis à une prise de sang. Elle révéla une alcoolémie de 2,19 gr pour mille.

En cette affaire, une expertise médicale avait été requise. Elle attesta que A. B. était dans un état de santé très déficient.

— Vous ne pourriez pas vous abstenir de boire ?  
— Je ne bois pas beaucoup...

Depuis une année, A. B. est incapable de travailler. Il vient de faire une demande pour être mis au bénéfice de l'assurance-invalidité.

Le procureur général avait requis une peine de 30 jours d'emprisonnement et une amende.

Le défenseur releva que c'était la première fois que A. B. se trouvait en état d'ébriété au guidon d'un cyclomoteur. Il ne représentait pas un danger pour autrui mais d'abord pour lui-même. Il faut aussi retenir, en sa faveur, le taux d'alcool plus favorable au moment de la collision et que l'ivresse est, en l'occurrence, due à un état pathologique. Quand il pouvait travailler, A. B. donnait satisfaction. Il était consciencieux et ponctuel. Le mandataire a demandé l'application d'une peine d'amende.

Le tribunal, bien qu'il y ait récidive, a admis qu'il s'agissait d'un cas tout à fait exceptionnel et, se fondant sur les arguments de la défense et du rapport médical, a infligé à André Benoît, une amende de 1000 fr. augmentée de 298 fr. 40 de frais. Le président a ordonné la publication du jugement aux frais du condamné dont le permis de conduire a été retiré à vie par le département cantonal des travaux publics.

G. D.

## En préambule à l'année de son centenaire, l'Union chorale de Couvet a tenu son assemblée générale

De notre correspondant :

Samedi dernier, l'Union chorale de Couvet a siégé sous la présidence de M. Dominique Comment. Ce dernier a salué la présence de MM. Fredy Juvet, président des manifestations du centenaire anniversaire de la société ainsi que celle de plusieurs membres d'honneur et membres honoraires. Trente-deux membres étaient présents sur un effectif de cinquante-neuf sociétaires. Quelques instants de recueillement ont été dédiés à la mémoire de trois chanteurs, MM. Eugène Bosshard, Charles Favre et Albert Cherbuin disparus au cours de l'année écoulée. La séance débuta par la lecture du procès-verbal donnée par M. Michel Carrel. Le rapport de caisse présenté par Robert Massard laisse apparaître des finances saines.

Le président a rappelé l'activité de la société, en 1973, marquée par la participation à la Fête fédérale de chant de Zurich. Si les satisfactions sont nombreuses, le problème épineux reste l'assiduité des membres aux répétitions. Le programme de 1974 année de centenaire, comprend notamment : les 5 et 6 avril dans le cadre des manifestations du centenaire, un concert au Temple de Couvet avec le quatuor Gaffner au cours duquel sera interprété une messe de Liszt. Dans le courant du mois de mai, un concert avec la société de chant de Saint-Blaise ; le 9 juin, une réunion cantonale à Fleurier ; le 12 octobre, un concert donné par l'Union chorale de Lausanne ; et

enfin le 26 octobre, la commémoration du centenaire de l'Union chorale au temple de Couvet puis à la Salle des spectacles. (Au temple : inauguration de la nouvelle bannière). La date du loto n'est pas encore fixée définitivement.

### AU COMITÉ

Les nominations statutaires se sont déroulées rapidement. En fait, les débats n'ont apporté que peu de changements dans la composition du comité qui sera le suivant : MM. Dominique Comment, président (élu en 1973 pour deux ans) ; François Codoni, vice-président ; Robert Massard, caissier ; Jacques Girod, secrétaire des verbaux ; Louis Risse, secrétaire ; Roger Wampfler, archiviste. Sont donc démissionnaires par rapport à l'année dernière Max Vautravers et Michel Carrel. Paul Matthey, de la Chaux-de-Fonds, a été confirmé dans ses fonctions de directeur de l'Union chorale. Les sous-directeurs seront MM. Fred Siegenthaler et MM. Georges Bobillier. La commission musicale se composera de MM. Georges Bobillier, Fred Siegenthaler, Dominique Comment, Paul Matthey, Fritz Kohler, Robert Massard, Auguste Patthey, Eric Perrinjaquet, Arthur Junod, adjoint Jean-François Guye.

Les délégués à l'assemblée fédérale seront : MM. Georges Bobillier, Théodore Rippstein, et Fred Siegenthaler. Les délégués à l'assemblée cantonale seront MM. Eric Perrinjaquet, Léo Coulot et Dominique Comment. Les délégués à l'assemblée du district seront MM. Adrien Wyss, François Codoni, et Max Camélique. Les délégués à l'U.S.L. seront Jacques Girod, André Gachet et Paul Borel.

Les correspondants au feuillet Dubied seront MM. Fernand Bertschinger et Dominique Comment les délégués auprès des malades, MM. Paul Borel, Auguste Patthey et Adrien Wyss. La commission financière sera, cette année encore, composée de MM. Georges Bobillier, Arthur Baumann et Max Camélique. Les vérificateurs des comptes seront MM. Lindo Tonus, Arthur Baumann et Michel Carrel. Enfin M. Richard Dufaux sera le banneret ; son suppléant M. Roger Perrin.

### NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'HONNEUR

En remerciement des nombreux services rendus à la société, M. Charles Bobillier a été nommé président d'honneur de l'Union chorale de Couvet. D'autres récompenses ont été remises à des sociétaires méritants : pour vingt ans d'activité, ont été nommés membres honoraires : MM. André Droz, Roger Perrin, Paul Risse, Fred Siegenthaler, An-

dré Cherbuin. D'autre part, pour trente ans d'activité M. Pierre Fantini sera nommé vétérans cantonal et M. Max Camélique recevra la distinction de vétérans fédéral. La cuillère pour assiduité aux répétitions a été remise à : Arthur Baumann (aucune absence), André Gachet (1), Roger Wampfler (2), Roberto Terziani (2) Auguste Patthey (2), Max Camélique (2), Paul Risse (2), Michel Carrel (3), et Robert Massard (3).

Le président du comité d'organisation des manifestations du centenaire anniversaire de la société a fait le point sur les travaux de son comité. Après avoir rappelé le déroulement des festivités projetées, il insiste particulièrement sur le rôle actif que doivent remplir les membres au cours de la soirée du 12 octobre. Mais il rassura chacun en leur assurant qu'ils pourront jouer pleinement de l'anniversaire proprement dit (26 octobre) car aucun travail ne sera demandé aux sociétaires en fête. Dans sa conclusion, il exprima quelques craintes quant à l'aboutissement de la mission qui est la sienne d'obtenir des pouvoirs publics et de l'industrie privée, un appui financier nécessaire pour mener à bien la totalité des manifestations projetées.

Un souper réunissant une soixantaine de personnes, chanteurs et femmes de membres, a été servi après l'assemblée.

J.-P. D.

## VAUD

### Escroquerie dans le commerce de bétail Deux ans de prison ferme pour le principal accusé

(c) Hier, le tribunal correctionnel d'Yverdon a rendu son jugement dans une importante affaire d'escroquerie dans laquelle étaient impliqués treize accusés. Ernest B. peseur public, accusé de corruption passive, escroquerie, faux et de complicité d'escroquerie par métier a été condamné à 14 mois de prison avec sursis et au paiement de 500 fr. d'amende, Daniel B., marchand de

bétail et commerçant, pour corruption, abus de confiance banqueroute frauduleuse, vol, à deux ans de réclusion ferme et à une amende de 1500 francs.

Les autres marchands sont tous condamnés à des peines variant entre deux à trois mois de prison avec sursis, les frais sont mis à la charge des accusés proportionnellement à la gravité de leur faute.

### PAYERNE

#### Les candidats radicaux au Grand Conseil

(c) Les membres du parti radical de l'arrondissement de Payerne se sont réunis en assemblée générale à l'hôtel de la Gare, vendredi soir, sous la présidence de M. Pierre Savary, qui remplace M. Marc Piccard, démissionnaire pour raison de santé. Après un bref tour d'horizon politique, M. Savary a présenté M. Jean-Elie Nicod, préfet du district de Payerne, comme candidat des quatre districts de la Broye pour l'élection du Conseil d'Etat.

Sur proposition de M. Alphonse Jomini, l'assemblée a décidé de porter cinq candidats sur la liste radicale pour les élections au Grand Conseil. Il s'agit de MM. Olivier Gilliard, ancien, Gaston Rapin, ancien, Roger Mean, nouveau, tous trois de Payerne ; Raymond Blanc, agriculteur à Missy, nouveau (cercle de Grandcour) ; Martin Nicod, agriculteur à Grandes-près-Marnand, nouveau (cercle de Granges).

Au cours de l'assemblée, le président Savary a rendu hommage à M. Emile Chuard, député à Corcelles-près-Payerne, qui se retire après avoir passé de nombreuses années au Grand Conseil.

### YVERDON

#### Millième donneur du sang

(c) La section des Samaritains d'Yverdon a terminé lundi soir, ses trois séances de prises de sang ; 1118 donneurs, se sont présentés et ont fourni une quantité de sang correspondant à 420 l environ. Le millième donneur, Mme Odette Abienista, a été fleurie à cette occasion.

### CUDREFIN

#### Camion contre arbre : un mort

(c) Hier vers 15 h, une démenageuse, venant de Neuchâtel, est sortie de la route à l'entrée de Cudrefin, dans un virage à gauche. Le véhicule est allé s'écraser contre un arbre. Sous l'effet du choc, le passager, M. Antonio Alvarez, âgé de quarante-cinq ans, domicilié à la Tour-de-Trême (FR), a été tué sur le coup. En revanche, le conducteur n'a été que légèrement blessé. Les dégâts sont importants.

### GRANDSON

#### Répartition des services

(c) La Municipalité de Grandson a procédé à l'attribution des différents dicastères pour la nouvelle législature, M. Robert Mermoud, syndic, est responsable de l'administration générale ; Maurice Bettez, service des eaux ; André Tanner, finances ; André Bourquin, bâtiments ; Alfred Mayor, travaux ; M. Lasseur, domaines et Pierre Jaccard, forêts.

#### Candidats au Grand conseil

(c) Le parti libéral de Grandson a désigné ses candidats aux élections au Grand conseil de ce printemps. En tête, vient M. Georges Giroud, député de Champagne, puis MM. René Rigo, entrepreneur à Giez et René Payot, pharmacien à Grandson.

## Assemblée générale de la fanfare « L'Avenir »



Les trois cinquantenaires qui furent fêtés par la fanfare « L'Avenir » : de gauche à droite, MM. H. Renaud, R. Wägli et G. Sandoz.

(Avipress - Debrot)

### De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Willy Marchand, la fanfare « L'Avenir » a siégé samedi dernier au café de l'Union à Couvet. Après avoir salué la présence de trois membres d'honneur, Mme Berthe Marchand MM. Willy Perrin et J.-L. Baillods, le président de la société a rappelé la mémoire de Walther Biéri et Charles Favre, décédés au cours de l'année écoulée. M. André Perrin donna lecture des procès-verbaux. Dans le rapport de caisse présenté par M. Charles Marchand, on apprend que la société a dû concéder une diminution de capital de plus de 1000 fr. dont plus de 700 ont été consacrés à l'enseignement prodigué aux jeunes musiciens. Dans son rapport, le président a indiqué que l'« Avenir » avait fait 58 sorties et répétitions au cours de l'année passée. En son sein, la société compte sept élèves dont quatre sont membres de l'E.M.I.V.

### COMITÉ

Les nominations statutaires ont conduit à la composition suivante du comité pour 1974 : MM. Willy Marchand, président ; Marcel Sandoz, vice-président ; Charles Marchand, caissier ; Edmond Vuillarmot, secrétaire ; André Perrin, secrétaire des verbaux ; Michel Nussbaum, huissier ; Pierre Sasso, archiviste. Les vérificateurs des comptes sont MM. Henri Renaud, Robert Borel, suppléant César Locatelli. Le banneret sera M. Bernard Morret. A la direction de la société, M. André Lebet est confirmé dans ses fonctions. Les sous-directeurs seront MM. André Perrin et René Wägli. La commission musicale sera constituée par les personnes suivantes : MM. André Lebet, René Wägli, André Perrin, Michel Nussbaum, Willy Marchand, Georges Simonin et Jean-Marc Simonin.

### TROIS CINQUANTENAIRES

La société « L'Avenir » a fêté et récompensé trois de ses membres, MM. Georges Sandoz (50 ans à l'« Avenir » et 55 ans sur le plan cantonal), Henri Renaud (50 ans à l'« Avenir ») et René Wägli (50 ans à l'« Avenir ») mais 45 ans pour l'Association cantonale, car trop jeune à ses débuts). Ces trois vétérans ont été vivement félicités et ont reçu un cadeau. Les étoiles d'ancienneté ont été remises pour cinq ans à Mlle Françoise Borel, MM. Jean-Marc Simonin et Michel Carrel ; trois étoiles pour quinze ans d'activité à MM. Jean Spinelli et André Perrin et enfin un souvenir à M. Eric Sasso pour vingt ans de sociétariat.

### FRANCE VOISINE

#### En passant devant l'Elysée !...

(sp) M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale a invité dernièrement les maires de la commune libre du Saugeat dans le pays de Montbenoit à lui rendre visite à Paris.

A cette occasion, et au cours d'une promenade dans la capitale, l'attaché de cabinet de M. Faure, M. Jeanbrun, passant devant l'Elysée avec ses hôtes, leur a dit : l'année prochaine nous vous reverrons ici... Paroles sibyllines qui laissent supposer que le président de l'Assemblée nationale a toujours des visées du côté de la présidence de la République.

Il a aussi été remis 12 cuillers d'assiduité (six pour aucune absence, trois pour une seule absence et trois pour deux ou trois répétitions manquées).

### LES DELEGUES

Au comité de la Fête cantonale de 1975 seront délégués MM. Pierre Sasso et Jean Spinelli ; à l'assemblée du district, MM. Michel Nussbaum et Willy Marchand. Les délégués à l'U.S.L. seront MM. Bernard Moret et André Perrin. Le responsable de l'E.M.I.V. sera M. André Perrin. De plus quatre personnes ont été nommées pour suivre les membres de l'E.M.I.V. au travail.

Aux divers, M. Marcel Sandoz a donné un rapport détaillé concernant l'assemblée des responsables de l'école de musique qui a eu lieu mardi dernier. D'autre part, M. Robert Borel a été chargé de s'occuper des projets en vue de l'acquisition de nouveaux équipements (1975-1976). M. Willy Marchand propose la remise d'un cadeau particulier en récompense d'une assiduité particulière lorsque celle-ci est répétée plusieurs années consécutives (six, sept et huit ans). M. Marcel Sandoz adressa enfin à la société les salutations du comité cantonal.

Un souper réunissant 58 participants succéda à l'assemblée, puis une soirée familiale permit à chacun de se divertir dans une ambiance de gaieté et de liesse.

### Assemblée de « L'Aurore » à Couvet

(c) Vendredi dernier, au Café de l'Union à Couvet le club d'accordéonistes « L'Aurore » a siégé sous la présidence de M. Denis Konrad. Selon le rapport de caisse, présenté par M. Robert Marlétaz, l'exercice 1973 se solde par un léger déficit, les dépenses principales dues à l'achat de nouveaux costumes étant extraordinaires. Dans son rapport, le président rappela les diverses manifestations auxquelles ont participé les membres de la société. Ce furent successivement, la Fête cantonale à Travers, l'émission « Le kiosque à musique » à la radio romande, la soirée d'inauguration des nouveaux costumes, la torée des familles, la soirée annuelle, un concert donné au home de Couvet et la fête de Noël.

Des délibérations ont conduit à l'élection d'un comité qui a la composition suivante : M. Michel Perrin a été nommé président, M. Denis Konrad, vice-président, Mme Geneviève Stauffer, secrétaire à la correspondance, Mme Christiane Konrad, secrétaire aux verbaux ; M. Robert Marlétaz, caissier ; M. Max Vautravers, archiviste ; les assesseurs sont MM. Fernando Hoya, Walther Klaus et Henri Renaud, les délégués aux sociétés locales MM. Henri Renaud et Michel Perrin. M. Marcel Jeanneret a été confirmé dans ses fonctions à la direction de la société.

Au cours de cette année, la société « L'Aurore » a prévu, à son programme, plusieurs manifestations dont les plus importantes seront la soirée annuelle et la torée coutumière qui permera la réunion des familles. D'autre part, plusieurs membres de la société seront inscrits à titre individuel aux diverses compétitions musicales.

J.-P. D.

## LES VERRIÈRES

### Voleur de voiture arrêté

(c) Dimanche soir, un Français au volant d'une voiture zuricoise et qui paraissait suspect, a été arrêté à la douane de Meudon avec la collaboration de la police cantonale, alors qu'il s'apprêtait à sortir de Suisse.

Il avait volé l'automobile à Zurich, une Fiat 127 que son propriétaire, un avocat avait laissé stationnée quelques instants alors qu'il achetait des journaux, mais hélas ! avec la clé de contact...

### En vue de la Fête des musiques du Vallon

(c) Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers a été chargée d'organiser les 24, 25 et 26 mai, la Fête des districts des musiques du Vallon.

Le président du comité d'organisation a été désigné en la personne de M. Fredy Jeanneret de Boveresse, le vice-président étant M. André Barbezat, le secrétaire, M. Léon Rey et le caissier, M. Michel Phepp.

Précédée d'une soirée familiale le vendredi, la fête sera officiellement ouverte le samedi soir par un concert de la fanfare « L'Harmonie » dirigée par M. André Lebet, de Fleurier, et la « Cécilienne » du Landerson prêtera son concours. Enfin, le dimanche après-midi, sous la cantine de l'Union des sociétés locales, se déroulera un concert de chacune des sociétés participantes qui se terminera par un morceau d'ensemble. Ainsi Môtiers vivra au son de la musique pendant trois jours, le printemps prochain.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Scorio » (16 ans).

Môtiers, château : fermé.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Fleurier, patinoire : ouverte.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : Les Verrières, Banque cantonale.

« FAN », Bureau du Val-de-Travers : Fleurier 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

## REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Charles PERRENOUD

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de trouver en ces quelques lignes sa sincère reconnaissance.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital de Fleurier pour son grand dévouement.

Les Bayards et Neuchâtel, janvier 1974.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur

Albert BÄTSCHER

sa famille exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours d'épreuve.

Fleurier, janvier 1974.

## AVIS DIVERS

Travers 63 14 24  
Couvet 63 19 22  
Fleurier 61 28 08

**R. MONNIER**

INSTALLATIONS  
TÉLÉPHONIQUES  
TÉLÉVISION  
NOIR-BLANC + COULEUR



## Vive le ranz des vaches

Que voulait-on démontrer en présentant cette « soirée au Grenier » réalisée aux Geneveys-sur-Coffrane ? Que la Suisse pouvait réaliser une émission de variétés uniquement avec des artistes du cru, pourquoi pas. Les Romands n'ont rien à envier à leurs voisins français, on le sait depuis longtemps. Les petits Suisses allaient-ils faire mieux ? Réussiraient-ils à sortir de l'ornière de l'imitation, trouver une identité, exprimer un peu la spécificité de la Suisse et du Suisse ? Que n'a-t-on de nouveaux Gilles et de nouveaux Jack Rollan ? Las, les Sylvie Vartan font flores, en plus mal, comme les mauvaises copies de mauvais modèles. Le troubadour de la Gruyère fait son trou dans le fromage de la chanson avec des airs langoureux de petite fille naïve. Florence Michel susurre de petites mélodies blondâsses comme sa chevelure. Zaneth table sur « l'anti-tube » pour galvaniser les foules et faute d'avoir corps et coffre, emploie le cor des Alpes et les claquettes pour mobiliser la claque. Pourtant, le duo cor des Alpes et piano était bien dans la ligne d'un numéro original et aurait mérité quelques développements. Quant à l'emploi du dit cor dans un numéro humoristique, il était attendu, on en est resté aux velléités.

« Le coup d'Morget », un trio vocal sympathique, bien digne des cantines pour fêtes des chanteurs

vaudois. Trop statiques, genre bons élèves appliqués, ils font terriblement amateurs ; leurs chansonnettes gentilles manquent de ce mordant, de ce mot qui fait mouche. Quant aux Extra-Muros, s'ils sont d'habiles musiciens et ne manquent pas de présence, ils mettent leur talent au service de bien petites choses et ne parlons pas du présentateur, Jacques Ferry, dont le seul talent consiste à prendre assez bien les divers accents suisses. Le Jacques, s'il fallait le faire, y n'en serait pas capable. La soirée de samedi, de Suisse qu'elle était, s'est poursuivie à l'américaine avec une nouvelle série qui, selon la présentatrice de service, a eu un grand succès au pays de Nixon. « L'Homme de la cité » relate les démêlés du maire d'une petite ville incarné par Antony Quinn, avec certains de ses admirateurs. C'est du Don Quichottisme paternaliste, tels qu'affectent de se représenter les politiciens américains. Il faut reconnaître que ni le manichisme de la philosophie, ni le pragmatisme du système politique américains ne sont compatibles avec notre mode d'appréhension de la vie et quand tout est schématisé à l'excès, édulcoré et embelli pour les besoins du film, il ne reste rien sinon de dire à la manière de Feytaud « Je sens une larme perler au bord de mes longs cils bruns ».

G.-A.M.



B. GALLAND F. KNOEPFLER D. BLASER  
GÉRANCE ET COURTAGE IMMOBILIERS  
RUE DU PROGRES 1 2114 FLEURIER  
TEL. 038 61 15 25

## A VENDRE au Val-de-Travers

à 10 minutes de Fleurier, dans village résidentiel ensoleillé,

## VILLA LOCATIVE

de 2 appartements indépendants. Possibilité d'agrandir un des appartements ou d'en créer un troisième. Construction récente.

Faire offres écrites.

BUREAU DE NEUCHÂTEL - ST-HONORE 3 - TEL: 24 35 22

# LE LOCLE - LE LOCLE

A la prochaine séance du Conseil général

## Un important crédit pour restaurer le « Vieux Moutier »

Parmi les divers points figurant à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du Locle, le 1er février, un objet intéressera particulièrement non seulement le législatif mais aussi toute la population. Il s'agit de la demande de crédit de 250.000 fr., pour la restauration de la tour du temple ou le Vieux Moutier comme chacun l'appelle, situé au cœur de la cité et classé monument historique. Malgré tous ses titres, elle connaît les ravages du temps. C'est pourquoi, on a dû prévoir cette importante dépense pour rénovier l'extérieur de la construction.

### EN 1521 DÉJÀ...

Dans son rapport détaillé le Conseil communal rappelle que c'est en 1351 que Jean d'Aarberg érigea le Locle en paroisse et communalité et que fut bâtie la première chapelle sur l'emplacement qui allait devenir plus tard celui du temple. Agrandie une première fois en 1405, cette chapelle fut transformée, en 1506, en temple mais privée de tour jusqu'en 1521, puis démolie en 1758, pour être remplacée par l'édifice actuel.

Selon les annales locales de M. Fritz Jung dont est tirée une partie de ces renseignements, « c'est sous l'impul-

sion d'Etienne Besancenet, curé du Locle, que fut construite la tour du Moutier, classée, aujourd'hui, monument historique ». On fit appel à l'architecte qui avait construit le temple, Claude Paton, de Flangebouche, en Franche-Comté. Les travaux commencèrent le 2 janvier 1521 et le 24 avril, Etienne Besancenet posa la première pierre au nom de Guillemette de Vergy, femme du seigneur de Valangin, Claude d'Aarberg, auquel elle avait succédé en 1517.

### DE CLOCHES EN CLOCHES...

Dans la nouvelle tour furent placées les trois anciennes cloches, auxquelles s'ajouta une nouvelle en 1637. Une cinquième vint, en 1715 compléter le carillon. Après quatre siècles de sonnerie, elles furent fondues pour servir, en 1893, à couler les quatre cloches du nouveau carillon qui furent baptisées « Concorde », « Marie-Magdeleine », « Guillemette de Vergy » et « Marianne ». En 1920, cet ensemble fut complété par une cinquième cloche appelée « paix », dont le bronze provient de la fonte de deux canons appartenant aux cadets. C'est l'actuel carillon dont le dispositif de mise en volée a été modernisé en 1956.

### UN TEMPLE EN SEPT MOIS

En 1698, la croix surmontant la tour fut remplacée par un pommeau de bois revêtu de fer blanc. Treize ans plus tard, « La ramure de la tour du Locle s'étant trouvée gastée et en partie pourrie », la tour fut transformée et reconstruite. On profita de ces travaux pour aménager quatre lucarnes dans lesquelles furent logés les cadrans de l'horloge. Depuis 1711, la silhouette de la tour est celle qu'on lui connaît aujourd'hui.

Quant au temple, aujourd'hui complètement démolé à la fin de mars 1753

et le nouveau reconstruit en sept mois. Les travaux coûtèrent 18.000 fr., alors qu'ils avaient été initialement dévisés à 6900 francs or.

Relevons que les fouilles de 1897 à l'intérieur du temple ont fait apparaître les fondations des anciens lieux de culte. Une première rénovation de l'édifice eut lieu en 1899 et la dernière, qui dura six mois, en 1934.

### L'OUTRAGE DU TEMPS

La tour du temple a naturellement subi l'outrage des conditions atmosphériques particulières, caractérisées par l'alternance du temps humide et du gel auxquels la pierre de chez nous est sensible. Après une restauration partielle au début du siècle, des travaux importants ont été entrepris en 1938. Tout d'abord, l'assemblage des façades est et ouest fut renforcé par la pose de nouveaux tirants en fer. Les clés fixant ces tirants aux façades ont été noyées dans les maçonneries et des moellons posés devant ces clés. Du béton fut coulé entre les parements intérieurs et extérieurs et les attaches intérieures et extérieures et les attaches du contrefort sud-ouest renforcés, des moellons furent remplacés, des fissures jointoyées et les sculptures du portail réparées.

A propos de la maintenabilité de la commune pour le maintien du temple, rappelons que, selon l'article 1er de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 novembre 1943 fixant les prestations de communes en faveur des églises, arrêté pris sur la base du Concordat des 13 et 30 novembre 1942 conclu entre l'Etat et l'Eglise réformée évangélique, la commune, propriétaire du temple, est tenue d'assurer son entretien.

### LE GEL ET L'EAU

Aujourd'hui, on doit envisager une nouvelle restauration de la tour et particulièrement de la façade ouest. La pierre du porche ouest est en partie ruinée et des débris sont déjà tombés, ce qui a nécessité la pose d'un échafaudage pour protéger l'accès au temple. De nombreuses fentes apparaissent dans les façades ouest et est, dues au gel et au dégel. Ces fentes offrent une prise aux

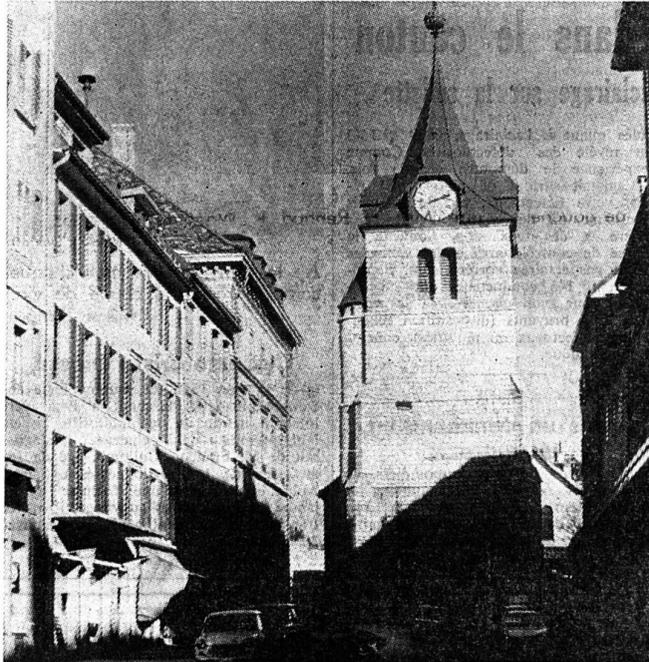
intempéries et à la végétation. Plusieurs moellons sont en partie désagrégés. Renoncer à prendre des mesures, c'est courir le risque de voir l'édifice menacé.

C'est en septembre 1971 que le service de la gérance des bâtiments communaux a attiré l'attention du Conseil communal sur la nécessité d'envisager des travaux de rénovation à la tour. Comme il s'agit d'un monument historique protégé, la collaboration de M. Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites, et la section des beaux-arts et monuments historiques, du département fédéral de l'intérieur, a été aussitôt sollicitée. D'intente avec ces institutions, l'exécutif local a demandé à M. de Cerenville, ingénieur à Lausanne, d'examiner la tour. Selon son rapport du 2 décembre 1971, les dommages sont essentiellement dus au gel, aux venues d'eau et non à un tassement du bâtiment. Il préconisait également diverses mesures.

### SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

Nous ne mentionnerons pas les différentes démarches entreprises. Soulignons simplement que le 3 décembre 1973, le conservateur des monuments et des sites informait les autorités locales que le département fédéral de l'intérieur accordait un subside d'environ 62.500 fr. sur un montant subventionnable de 250.000 francs. Quant à la subvention cantonale, elle sera de 41.600 francs. C'est la raison pour laquelle le Conseil général sera saisi d'une demande de crédit d'un montant de 250.000 francs.

«...En raison de la nature particulière de ces travaux, il est difficile, pour une partie importante d'entre eux, d'établir une estimation exacte. Leur réalisation pourrait exiger, si des faits nouveaux venaient à être découverts, des prestations supplémentaires », conclut notamment le rapport de l'autorité, rapport qui aura, en outre, eu le mérite, pour tous ceux qui s'intéressent à la vie locale, de faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'un des plus beaux monuments de la Mère-commune des Montagnes.



Le « Moutier » du Locle qui va être restauré.

(Avipress - M.-A. Robert)

# LA CHAUX-DE-FONDS



Une scène du nouveau spectacle de « Comœdia » au cours de la représentation qu'elle a donnée samedi au Club des loisirs.

(Avipress - M.-A. Robert)

## Au Club des loisirs

### «Le don d'Adèle» par «Comœdia»

De notre correspondant :

Amusant vaudeville, conçu selon toutes les règles de l'art, « Le don d'Adèle », de Barillet et Gréby, a été présenté, samedi après-midi, aux membres du Club des loisirs de la Chaux-de-Fonds et a connu un beau succès grâce au talent éprouvé des acteurs de la Société théâtrale « Comœdia » du Locle.

Le don, c'est celui de double vue que possède la jeune bonne Adèle et qui lui permet de dévoiler à tous les membres de la famille dans laquelle elle a été engagée, ce que fait au moment même tel ou tel d'entre eux. On imagine sans peine, les situations qui naissent de cette disposition, de l'emploi qu'en fait la jeune et jolie Adèle et du comique qui s'en dégage. Les bons mots foisonnent, les retournements de situations se succèdent, l'émotion trouve aussi sa part dans cette jolie pièce écrite dans une langue agréable et sans vulgarité.

Le vaudeville exige, pour passer la rampe, une interprétation sans faiblesse. Celle qu'en a donnée la société locale « Comœdia », présidée par M. Marcel Calame, a été remarquable. Le rythme a été rapide, comme il convient, le texte parfaitement au point, la diction soignée et les jeux de scène bien réglés, le tout, grâce à un long travail de préparation. Les acteurs sont à féliciter sans réserve et tout d'abord la brillante Mme Madeleine Calame, et ses camarades, Mlles. Sonia Huguenin, Monique Robert et MM. Ulysse Brandt et Pierre Bossi, ce dernier étant aussi l'habile metteur en scène de la pièce.

Les quelque quatre cents personnes du Club des loisirs réunies pour l'occasion à la grande salle de la Maison du peuple

### Fillette renversée par une automobile

Hier vers 11 h, M. G.G., domicilié à Morteau, montait la rue des Armes-Réunies au volant d'une automobile. Peu avant la rue du Progrès, son véhicule renversa la petite Angélique Lomel, âgée de cinq ans et domiciliée à la Chaux-de-Fonds. Blessée, la fillette a été transportée en ambulance à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux acteurs de « Comœdia » qui avaient su si bien les divertir et ils les ont largement acclamés.

Jh. N.

## LA VIE POLITIQUE

### Journée d'étude du parti radical

Plus de 100 radicaux neuchâtelois — députés aux Chambres fédérales, députés au Grand conseil, conseillers communaux et conseillers généraux — se sont retrouvés samedi à Cressier pour le 4ème symposium du parti. Répartis en quatre groupes de travail, les porteurs de mandats radicaux ont approfondi les thèmes de discussion définis par les commissions permanentes du parti.

Le groupe de travail politique hospitalière, présidé par M. André Brandt a notamment étudié les moyens propres à promouvoir une politique hospitalière qui corresponde aux besoins et aux moyens du canton. La conception d'une politique cantonale des transports et l'étude des moyens pour contrôler l'évolution démographique des communes ont été les thèmes de discussion du groupe de travail aménagement du territoire, présidé par M. Pierre Debrot.

Le groupe de l'instruction publique, présidé par M. François Ray, a fait, pour sa part, un large tour d'horizon des problèmes qui touchent à la formation en général, du jardin d'enfants à la formation continue. Enfin le groupe finances - fiscalité, présidé par M. Charles Maurer s'est efforcé de définir une politique financière et fiscale qui tienne compte des possibilités cantonales dans les circonstances actuelles.

Plusieurs options fondamentales se sont dégagées des travaux des différents groupes. Les plus importantes seront étudiées plus en détail par les commissions permanentes du parti. Elles seront ensuite transmises au groupe des députés et aux organes directeurs.

Au terme du repas, M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat et aux Etats, précisait les problèmes qui se posent actuellement aux collectivités publiques. Il s'attacha plus particulièrement à évoquer ceux qui touchent aux finances et à la qualité de la vie. M. Yann Richter, conseiller national, président cantonal, annonça que le parti radical, préoccupé par la situation générale de l'agriculture suisse, organisera une soirée d'étude consacrée à ce problème le 20 février aux Geneveys-sur-Coffrane.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso : 20 h 30, Les Aventures de Rabbi Jacob (16 ans - érotiques).  
Eden : 18 h 30, Rêves prolégomènes (20 ans).  
20 h 30, Turkish delices (18 ans - prolongations).  
Plaza : 20 h 30, Le Pont de la rivière Kwai (16 ans).  
Scala : 18 h 45, 28 secondes pour un hold-up (16 ans). 21 h, L'Invitation (16 ans).  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.  
La Boule d'or : 21 h à 2 h.  
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.  
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.  
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.  
Permanences médicale et dentaire : en

cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
**Pharmacie d'office :** Forges, 2a av. Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.  
**Le Locle**  
**TOURISME**  
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.  
**EXPOSITIONS**  
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
Musée des beaux-arts : les collections.  
**Pharmacie de service :** Breguet, 28, Grand-Rue, dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## VAL-DE-RUZ

### FENIN-VILARS-SAULES

**Nouveau conseiller général**  
Un siège étant devenu vacant au Conseil général à la suite de la démission de M. Louis Burger, M. Frédy Wenger, suppléant de la liste du Groupe des intérêts communaux à laquelle appartient le siège, a été proclamé élu conseiller général.

### DOMBRESSON

**Un peu d'histoire ecclésiastique**  
(c) Un enfant de Dombresson, M. Rémy Scheurer, professeur au gymnase et à l'Université de Neuchâtel donnera mercredi, salle de paroisse, une conférence sur le sujet « Temple national et chapelle indépendante à Dombresson ».

## VALANGIN

**Démission d'un conseiller communal**  
(c) M. Claude Vaucher, conseiller communal socialiste, a donné sa démission de l'exécutif pour raisons de santé et de surcharge professionnelle. Un nouveau conseiller communal sera nommé jeudi soir par le législatif.

## CARNET DU JOUR

Les Geneveys-sur-Coffrane : le « Grenier », 20 h - 24 h.  
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.  
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

EBAUCHES SA  
2001 NEUCHÂTEL  
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A. cherche, pour son laboratoire de Recherche et de Développement,

### aide-mécanicien

ou

### COLLABORATEUR sans QUALIFICATION qui sera formé

pour exécuter divers travaux de mécanique et surveiller machines automatiques ;

### 1 mécanicien de précision

pour exécuter les travaux de mécanique d'un laboratoire de recherche.

Faire offres S.A., département technique, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 233.

Entreprise d'horlogerie internationale

### SALAIRE EXCEPTIONNEL

On cherche :

### personne dynamique et ambitieuse

Conditions :  
être libre rapidement  
bonne culture générale.  
Formation assurée.  
Téléphoner pour rendez-vous tous les jours de 8 h 30 à 10 h au (038) 24 70 65.

On cherche

### SERVICEMAN

Téléphoner au (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous.

**VOUMARD MONTRES S.A.**  
Atelier de réglages en plein développement, engage tout de suite ou pour date à convenir, du

### PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.  
Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

On cherche

### SOMMELIÈRE

connaissant les deux services. Deux horaires.  
S'adresser au restaurant de la Russie, le Landerson.  
Tél. (038) 51 21 58.

## CHAUSSURES

### JEAN CUANILLON

engage tout de suite ou pour date à convenir

## vendeuse

Excellent salaire dès le début.  
Mise au courant par nos soins, dans une ambiance de travail agréable.

Se présenter chez  
**JEAN CUANILLON**  
Chaussures AU CENTRE  
Rue Saint-Maurice 7, Neuchâtel  
Tél. 25 85 40

Nous engageons :

### personne connaissant l'électro-érosion

ou

### mécanicien de précision

qui serait formé sur ce travail ;

### mécanicien faiseur d'étampes

pour tel atelier de découpoirs ;

### tourneur au diamant

personne habile et soigneuse pourrait être formée par nos soins.

Le service du personnel attend votre appel téléphonique pour fixer un rendez-vous.

### HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE  
Tél. (039) 31 57 55

## JURA - JURA

### En marge d'une bien longue affaire à Porrentruy LE « PRÉ-DE-L'ÉTANG »: 361 FR. 91 LE MÈTRE CARRÉ!

Nouveau rebondissement dans la fameuse affaire du «Pré-de-l'Étang». Rappelons brièvement les épisodes précédents. Un notaire de la ville est propriétaire, quasiment au centre de la cité, d'un terrain de 2500 mètres carrés, le «Pré-de-l'Étang». De zone de construction, le parc en question, par décision communale, passe en zone verte. Le propriétaire subit de ce fait un préjudice et il demande à la commune une indemnité que cette dernière trouve exagérée. Le tribunal administratif fixe la somme due au notaire à 367.000 francs. Le conseil entre alors en pourparlers avec le propriétaire et envisage le rachat du parc pour une somme de 380.000 fr., mais l'assemblée communale juge le prix exorbitant et refuse le crédit.

Le notaire demande alors une nouvelle indemnité pour ban d'expropriation. La commission cantonale d'expropriation rejette le recours. Nouveau recours auprès du tribunal administratif qui, à cette heure, n'a pas encore rendu son verdict. Entretemps, le Conseil communal s'adresse à la Confédération dans l'intention d'obtenir des subsides pour le rachat de la parcelle. La division «protection de la nature» de l'inspection fédérale des forêts, se déplace à Porrentruy et estime que l'interdiction de construire doit être maintenue. L'inspection fait procéder à une expertise afin de déterminer la valeur du terrain. Et c'est ici que se situe le nouvel épisode: les experts, MM. Winckler, de Fribourg, et Reissig, d'Adliswil, viennent de faire

connaître le montant de leur estimation: 906.000 fr., soit 361 fr. 91 le mètre carré!

#### PAS QUESTION D'ACHETER

Le Conseil communal, qui a pris connaissance de l'expertise, estime les chiffres exorbitants, non valables pour Porrentruy, et il s'oppose aux comparaisons faites par les deux spécialistes. La commune de Porrentruy, estime le Conseil, ne peut accepter un rachat à ces conditions, même si c'est la Confédération qui paie la facture. D'autres propriétaires pourraient alors faire valoir des prétentions identiques et on ne tarderait pas à connaître une augmentation spéculative des prix du terrain! L'affaire suit son cours...

#### DELEMONT

### Nouveau cambriolage au garage Moderne

(c) Situé un peu à l'extérieur de Delémont, sur la route de Courtételle, isolé des autres bâtiments, le garage Moderne est une cible facile pour les cambrioleurs. Une nouvelle fois des inconnus s'y sont introduits par effraction, dans la nuit de samedi à dimanche, causant pour 2000 fr. de dégâts. Ils n'ont emporté que 400 fr.; la police est sur une piste.

### Accident, fuite et... remords!

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, une automobile qui montait l'avenue de la Gare à Delémont, a manqué le virage du Ticle et s'est jetée contre deux voitures en stationnement, causant ainsi pour 15.000 fr. de dégâts. Son conducteur a ensuite pris la fuite. Hier cependant il s'est présenté à la police qui, entre temps, avait retrouvé sa voiture.

#### PORRENTUAY

### Implantation industrielle

(c) On sait que Porrentruy cherche, depuis longtemps, à accueillir de nouvelles industries afin de permettre au maximum de ses habitants de trouver du travail sur place. On apprendra donc avec plaisir que la société industrielle «Sonceboz S.A.», qui occupe 300 personnes à Sonceboz, 25 à Péry, 80 à Londres, 30 à Milan et 10 à New-York, sans compter les quelque 80 personnes à qui elle livre du travail à domicile, va ouvrir prochainement une succursale dans un restaurant désaffecté du faubourg-Saint-Germain, à Porrentruy.

Après une période d'adaptation, ce sont, espère-t-on, une cinquantaine de personnes qui pourront être engagées. Sonceboz S.A., qui a trouvé ses nouveaux locaux grâce à l'intervention de l'Association pour le développement économique de Porrentruy et environs (ADEP) est une fabrique de microtechnique, qui livre des fournitures à l'industrie de l'automatisme, du contrôle, du réglage et de la mesure.

Le fait que Porrentruy forme, dans son école d'horlogerie, des spécialistes en microtechnique n'est sans doute pas étranger au choix effectué par la direction de «Sonceboz S.A.» pour l'implantation de sa nouvelle succursale.

#### MOUTIER

### Le club de marche a siégé à Belprahon

(sp) C'est sous la présidence de M. Willy Steiner que le club de marche de Moutier a tenu son assemblée générale annuelle. Dans son rapport le président a félicité MM. Daniel Leuenberger et Frédy Wieland qui ont remporté le titre de «Champions jurassiens d'orientation 1973». Le comité a été réélu et un nouveau président a été nommé en la personne de Weber Erwin. Ce dernier, premier président du club lors de la fondation de la société en 1970, a d'autre part été nommé président d'honneur et a été récompensé par un cadeau.

#### Nouvelle bannière

(c) Une courte assemblée extraordinaire a réuni jeudi soir les membres de l'Union instrumentale de Moutier, l'ancienne Fanfare ouvrière. Il s'agissait de choisir parmi quelques modèles le motif de la nouvelle bannière. Après bien des discussions, l'assemblée s'est prononcée sur une bannière comportant une lyre avec l'effigie de la Prévôté et l'inscription du nom de la fanfare. L'inauguration est fixée aux 10 et 11 mai.

#### COURT

### Assemblée du Maennerchor

(sp) C'est sous la présidence de M. Kurt Hofer que le Maennerchor a tenu son assemblée annuelle. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés. Le comité a été réélu comme suit: président K. Hofer; vice-président A. Habegger; caissier W. Dubi; secrétaire E. Fischer; adjoints, H. Wyss, P. Odiet et R. Vigna, directeur, L. Favre. Il y eut encore la remise des récompenses à quatre membres dévoués.

#### SORVILIER

### Assemblée de la S.F.G.

(sp) C'est sous la présidence de M. Erwin Niederhäuser que s'est tenue l'assemblée générale de la S.F.G. en présence d'une quarantaine de membres. Dans son rapport annuel le président a relevé la bonne tenue de la société à la fête de gymnastique de l'Est vaudois. Le comité a été réélu et un nouveau secrétaire a été nommé en la personne d'Eric Bouchat.

## Contrôles routiers dans le canton

### La vitesse, les pneus et l'éclairage sur la sellette

En 1973, la division de la circulation routière du canton de Berne a effectué d'importants contrôles. A l'intérieur des localités, sur 195.158 véhicules contrôlés en ce qui concerne la vitesse, 8358 conducteurs se sont vu infliger une amende pour avoir dépassé la vitesse maximum signalée (4,2%). Environ 84% des conducteurs ont payé l'amende sur-le-champ, tandis que 16% (1305) ont dû être dénoncés pour grave excès de vitesse. A l'extérieur des localités, sur 77.577 véhicules contrôlés, 1358 (1,75%) amendes d'ordre ont été infligées aux conducteurs et 215 (0,28%) dénonciations établies, déclare le communiqué de la police.

En collaboration avec les agents stationnés et les polices municipales de Berne et de Bienne, les pneumatiques de 102.060 véhicules de tout genre ont été contrôlés. Sur ce nombre, 3564 (environ 3,5%) ne répondaient plus aux exigences minimales.

En outre, sur 68.640 véhicules contrôlés quant à l'éclairage, 6369 (9,2%) ont révélé des déficiences. Comme l'expérience le démontre chaque fois, il s'agissait surtout de phares mal réglés, voire défectueux, ou du mauvais fonctionnement des clignoteurs, des feux arrière et des feux stop. Souvent, la plaque de contrôle arrière des véhicules n'était pas éclairée correctement. Simultanément, 145 conducteurs ont été dénoncés pour avoir circulé avec des véhicules trop bruyants (dispositifs d'échappement défectueux ou modifiés), conclut le communiqué.

#### BUIX

### Après un commandant, un autre...

(c) Le corps des sapeurs-pompiers de Buix a un nouveau commandant, M. Pierre Meury, qui succède à son homonyme Paul Meury, démissionnaire, commandant du corps pendant 13 ans.

## FRIBOURG

## Les préalpes fribourgeoises: paradis des fondeurs

#### De notre correspondant:

Mon petit doigt est infailible: il va neiger en abondance, très bientôt. De quoi ressembler les pistes de descente, bien sûr, mais aussi celles qui sont vouées au ski de fond. Ces dernières, en effet, se multiplient dans les préalpes fribourgeoises. Cette offre, note l'Union fribourgeoise du tourisme, répond à la demande d'adeptes toujours plus nombreux de ski nordique. D'une part, on sait que l'équipement et la pratique de ce sport sont peu coûteux. Mais le terrain, sa configuration, le paysage influent sur son évolution. Il y a quelques années encore, seuls des touristes isolés parcouraient les régions montagneuses hors des pistes de descente. Aujourd'hui, sportifs et médecins s'accrochent pour redorer et faire reluire les lettres de noblesse du ski de fond.

#### PISTES BALISÉES

Plusieurs des pistes de ski de fond fribourgeoises sont balisées aux couleurs conventionnelles jaunes utilisées dans

toute la Suisse. Ce sont celles de Sorens, dont le départ se trouve près du camping «La Forêt», celles de la Vuisternaz, au-dessus de Vuisternens-en-Ogoz (Glâne), ainsi que le Tour de Corbetta, aux Paccots sur Châtel-Saint-Denis. La longueur de ces parcours est variable: de 6,5 à 12 kilomètres.

Mais encore, dans plusieurs stations préalpines, des clubs ont pris l'initiative de marquer des pistes, soit pour leurs membres, soit pour les sportifs de passage. On en trouve à Grattavache (Veveysse): piste éclairée dont le départ se trouve près de la forge, à Albeuve (Gruyère): piste éclairée également, partant du village, à Charmey: le tour de la Monse, au départ de la Tzintre, aux Monts de Riaz: départ au-dessus du village de Riaz, près du «Chalet neuf», à la Villette (im Fang, en Gruyère toujours): deux pistes, une éclairée, l'autre conduisant jusqu'à Bellegarde (Jaun), sur

7 kilomètres. Enfin, dans la région de Plasselb (Singine), on trouve cinq pistes de 2 à 13 kilomètres.

Dans ces stations, les pistes de fond sont régulièrement entretenues. Certaines, d'ailleurs, servent à l'entraînement des membres des ski-clubs locaux dont certains portent des noms devenus célèbres grâce au ski de fond. Qui ne connaît, par exemple, Louis Jaggi de la Villette? Les gars de Riaz (Haymoz et autres Piller), ceux d'Albeuve et de Plasselb, par exemple, se sont illustrés dans tout le pays.

Seule restriction: les pistes de fond ne doivent pas être parcourues à pied, ni avec des skis de descente munis de fixations, ni encore... par des chiens. Il ne s'agit pas de ségrégation: la qualité des pistes dépend de ces seules restrictions. Pourvu, naturellement, qu'elles soient enneigées...

M. G.

#### ESTAVAYER

### Bastians en fête

(c) Fondée en 1582, la confrérie des Bastians d'Estavayer-le-Lac groupe actuellement une quarantaine de membres, tous bourgeois de la localité puisque l'une des conditions essentielles à remplir pour être admis au sein de l'abbaye consiste précisément à être inscrit dans le registre de la bourgeoisie. Dimanche, à l'occasion de la Saint-Sébastien, les confrères ont assisté à un office religieux avant de se retrouver autour d'une table abondamment garnie. Rires, chansons et bons mots précédèrent les corales, ces danses anciennes (du moins ce qu'il en reste) exécutées autour des tables, entraînant jeunes et moins jeunes en un frénétique tourbillon. Et l'on but, comme de coutume, dans la coupe du gouverneur, M. Henri Pillonel, agriculteur. La journée s'acheva par le cortège en ville au son des fifres et du tambour et un repas au domicile de M. Pillonel.



A la fin du repas, chaque confrère reçoit la coupe de vin. (Avipress - Périsset)

#### Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 13 h, un automobiliste de Saint-Aubin (FR) circulait à Estavayer lorsqu'il heurta un cyclomotoriste circulant au milieu de la chaussée. Il s'agissait de M. François Collomb, âgé de 16 ans, fils de Louis, domicilié à Saint-Aubin. Souffrant d'une fracture d'une jambe et de blessures au visage, il a été transporté à l'Hôpital cantonal. Dégâts: 3000 francs.

## Sur la route Bulle - Fribourg, la galanterie a des limites...

#### De notre correspondant:

Hier, vers 14 h, une infirmière de Fribourg âgée de 23 ans, d'origine canadienne, rentrait à Fribourg pour y prendre son travail, venant de Bulle. La voiture dans laquelle elle avait pris place lui appartenait. Mais, comme l'infirmière n'est encore qu'élève conductrice, elle avait demandé à un conducteur (qu'elle prétend ne pas connaître) de prendre le volant...

Peu avant l'intersection avec la route de Farvagny, le conducteur perdit la maîtrise du véhicule et emboutit deux voitures arrêtées à un feu rouge, l'une conduite par une habitante de Bulle, l'autre par un citoyen d'Avry-devant-Pont. Le galant pilote de l'infirmière, alors, quitta les lieux à pied. Il fut interpellé un peu plus tard par l'un

des conducteurs dont il venait d'endommager le véhicule. Il marchait au bord de la route, en direction de Fribourg et prit la fuite à toutes jambes lorsqu'il fut approché!

Ensuite, il fut de même aperçu à Matran, et prit encore une fois ses jambes à son cou. Les recherches entreprises par la gendarmerie pour le retrouver restèrent vaines. On sait simplement qu'il doit être âgé de vingt à trente ans. La jeune fille l'aurait rencontré dans un café de Bulle.

Les dégâts sont estimés à quelque 5000 francs. La brigade de la circulation prie les personnes qui pourraient l'aider à résoudre cette énigme de lui téléphoner au No (037) 21 13 44.

## La jeunesse rurale catholique soutient les capucins de Romont

Le comité cantonal de la Jeunesse rurale catholique (JRC) a publié lundi un communiqué dans lequel il prend position face aux violentes critiques portées notamment par le président de la paroisse de Romont contre les capucins de cette ville. Le communiqué relève que les «jeunes ruraux» sont «indignés de voir comment la personnalité des jeunes est démolie par tous les communiqués». Ils relèvent que le président de la paroisse reproche aux capucins, plus particulièrement au père Christian,

d'inciter les jeunes à la révolte et de cacher «du Marxisme-Léninisme sous la bure».

«Devant de telles phrases», le comité cantonal de la JRC constate «Que les jeunes ne sont absolument pas considérés comme personnes humaines par les communiqués», alors qu'ils «ont une pensée, un mode de vie, une intelligence, aussi bien que n'importe quelle autre personne». Ils affirment avoir les facultés de réfléchir et d'avoir les moyens de s'affirmer en tant qu'hommes dans le monde actuel. Ils s'opposent donc à l'idée que «c'est l'aumônier qui pense pour eux». Enfin, le comité cantonal de la JRC se déclare heureux que des prêtres se mettent au service des gens «et ne leur imposent pas leur doctrine mais, au contraire, partagent avec eux leurs problèmes». Ils terminent le communiqué par des remerciements à leur aumônier, si vivement critiqué par le président de paroisse et le prie de continuer à mettre «sa vie au service du peuple».

#### PORTALBAN

### Avant les élections communales

(c) Aucune demande de proportionnelle n'ayant été déposée au secrétariat communal, l'élection du Conseil communal fixée au 17 février prochain se déroulera selon le mode majoritaire.

#### DELLEY

### Demande de proportionnelle

(c) Une vingtaine de citoyens et de citoyennes ont signé une demande déposée en temps légal auprès du secrétaire communal pour le renouvellement de l'exécutif communal, législature 1974-1978. Cette élection se fera selon le mode proportionnel.

### Don pour le foyer Saint-Etienne

(c) La «Table ronde» de Fribourg, qui groupe une vingtaine de membres de diverses professions, entreprend chaque année une action sociale. A fin 1972, elle avait organisé une vente aux enchères d'objets d'art et d'antiquités. Elle avait ainsi récolté 12.000 fr. qui avaient été remis à «La Farandole», l'école spéciale pour enfants mentalement handicapés.

En décembre dernier, la «Table ronde» avait monté une exposition-vente à la galerie de la cathédrale. Une douzaine d'artistes, fribourgeois pour la plupart, avaient cédé des œuvres à des prix qui permirent la réalisation d'un bénéfice substantiel. Tableaux, estampes, livres et autres objets d'art ont permis de réunir une somme de 15.000 fr. qui a été tout récemment remise à l'une des crèches de Fribourg, le «Foyer Saint-Etienne». Le don a été fort apprécié, au moment où le foyer s'apprête à aménager un étage où seront accueillis des bébés dès leur naissance.

### Grave embardée: deux blessés

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 23 h 20, M. Yves Monnin, âgé de 37 ans, de Bienne, circulait en voiture de Lausanne vers Berne. A Greng, dans un virage à droite, il perdit la maîtrise de sa voiture qui fut déportée à gauche et heurta latéralement une auto arrivant en sens inverse et conduite par M. Bruno Hofer, âgé de 22 ans, de Zolllikofen (BE). L'auto de M. Monnin fit une embardée et s'immobilisa à une centaine de mètres, dans un champ. Ce conducteur ne fut que légèrement blessé. En revanche, M. Hofer subit une grave blessure à un œil. Les dégâts sont estimés à 15.000 francs.

### Friteuse en feu: gros dégâts, un blessé

(c) Hier, vers 12 h 40, de l'huile contenue dans une friteuse surchauffée s'était enflammée dans la cuisine d'un appartement, 9, rue du Midi à Fribourg. Le feu s'était communiqué à la hotte d'aspiration. Lorsque les pompiers arrivèrent sur place, le locataire, aidé par deux gendarmes, avait pu maîtriser le sinistre. Mais, intoxiqué par la fumée, il a dû être transporté à l'Hôpital cantonal. Les dégâts sont importants.

## BIENNE

## Oui à 12 dimanches sans voitures

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des étudiants ingénieurs techniciens (ASEIT) a décidé d'appuyer «activement» l'initiative populaire de Berthoud demandant que toute circulation de véhicules à moteur soit interdite douze dimanches par an.

Les étudiants des écoles techniques supérieures, réunis ce week-end à Bienne, ont également décidé de lancer cette initiative au nom de l'ASEIT si toutes les sections se déclarent d'accord.

Les délégués ont d'autre part décidé de développer le centre d'information et

de documentation de Buchs (SG). Par cette mesure, indique un communiqué, l'association sera mieux à même de lutter efficacement pour les réformes concernant la formation dans les écoles techniques supérieures. Conformément au tournus, la charge de la présidence de l'ASEIT a été confiée à l'Association générale des étudiants (AGET) de Winterthur à l'AGET de Lucerne. Le comité central de l'ASEIT se compose donc, en 1974, des étudiants des écoles techniques supérieures de Bâle et de Lucerne.

## OFFRES D'EMPLOIS



CRÉDIT SUISSE  
NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

## une secrétaire

de langue maternelle française et de nationalité suisse, ayant si possible des connaissances d'allemand et de la branche bancaire.

Nous offrons place stable à candidate consciencieuse. Semaine de 5 jours. Horaire variable et avantages sociaux.

Faire offres de service, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel, place Pury, 2000 Neuchâtel.

## ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:  
**SERRURIERS  
MÉCANICIENS DE PRÉCISION  
EMPLOYÉS DE BUREAU**  
bilingues et trilingues.

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ÊTRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ÊTRE SÛR MANPOWER

Fournisseur moyen de l'industrie horlogère  
cherche

## spécialiste en matière synthétique

comme principal collaborateur de la direction.

Faire offres sous chiffres S 930502 à Publicitas, 2540 Granges (SO).

EBAUCHES SA  
2001 NEUCHÂTEL  
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A. cherche, pour son laboratoire de Recherche et de Développement,

## monteur en appareils électroniques

ayant si possible quelques années d'expérience.

Faire offres écrites à  
EBAUCHES S. A., département technique, 2001 Neuchâtel,  
ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 290.

Entreprise d'horlogerie de format international

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

UN GRONDEMENT DE 17 MINUTES AU MILIEU DE LA NUIT A Amden, 70,000 m<sup>3</sup> de rochers se sont détachés de la « montagne de la peur »

De notre correspondant : Ce que l'on attendait depuis plusieurs jours, est devenu réalité dans la nuit de dimanche à lundi. Il était 3 h 20 du

Des problèmes de ravitaillement

Sans panique, mais avec curiosité et une certaine inquiétude, les habitants d'Amden suivent l'effondrement « par portions » de cette imposante masse de rochers. On le sait, l'éboulement a interrompu toutes les communications normales. Tout le monde dépend du service des hélicoptères. Les habitants travaillant en plaine sont en « congé forcé », les agriculteurs ne peuvent plus livrer leurs produits et l'approvisionnement du village commence à poser des problèmes.

Le gouvernement cantonal saint-gallois examine la possibilité d'une liaison sûre avec Amden. Une téléphérique reliant la région de Weesen à Amden pourrait être construit. On pense également à la possibilité d'une liaison routière.

D'autre part, le conducteur fédéral Furgler est attendu aujourd'hui à Weesen. On espère du côté saint-gallois un appui de la Confédération permettant de faire face aux problèmes de la région.

quelque 70.000 m<sup>3</sup> de masse rocheuse, qui sont descendus lundi matin en direction du lac, auraient (peut-être) pu être mis en mouvement artificiellement. On avait déjà parlé d'un tel projet, qui aurait coûté quelque 4 millions de francs. Il est d'autre part important de noter que la plus grande partie de la masse rocheuse, qui est tombée à fin sa course dans la gravière, située au-dessous de la montagne. Selon les premières estimations, il s'agirait de 50.000 m<sup>3</sup> environ.

Le reste du matériau en mouvement a fini sa course sur la route Amden - Weesen, qui avait été fermée à la circulation il y a trois jours déjà. Quelques blocs de rochers sont même tombés dans le lac, sans causer de dégâts à des immeubles et — heureusement — sans coûter de vies humaines. Pour l'instant il n'est pas question de rouvrir les deux routes Weesen - Amden et Amden - Bettlis, la première nommée étant recouverte de pans de rochers et d'arbres arrachés.

COMME PRÉVU

Si ce premier éboulement s'est déroulé sans provoquer de catastrophe, on ne doit pas oublier que tout danger n'est pas écarté. « Il faut s'attendre à d'autres chutes de rochers au cours des jours à venir, mais, pour l'instant, le pire semble passé », devait déclarer un des spécialistes présents à la conférence de presse

de lundi, présidée par M. Geiger, landamann saint-gallois. Au cours de la conférence de presse, il a d'autre part été précisé que l'intense collaboration entre toutes les instances responsables avait été fructueuse et avait joué à merveille. Il faut d'autre part relever ici que les responsables n'ont pas pris toute cette affaire à la légère. Même si les habitants d'Amden, qui sont encore isolés du monde extérieur, n'ont pas toujours compris la réaction des autorités, on se doit de préciser que toute a été entreprise pour éviter que la nature déchaînée ne coûte des vies humaines.

TOUT DANGER N'EST PAS ÉCARTÉ

Si ce premier éboulement s'est déroulé sans provoquer de catastrophe, on ne doit pas oublier que tout danger n'est pas écarté. « Il faut s'attendre à d'autres chutes de rochers au cours des jours à venir, mais, pour l'instant, le pire semble passé », devait déclarer un des spécialistes présents à la conférence de presse

de lundi, présidée par M. Geiger, landamann saint-gallois. Au cours de la conférence de presse, il a d'autre part été précisé que l'intense collaboration entre toutes les instances responsables avait été fructueuse et avait joué à merveille. Il faut d'autre part relever ici que les responsables n'ont pas pris toute cette affaire à la légère. Même si les habitants d'Amden, qui sont encore isolés du monde extérieur, n'ont pas toujours compris la réaction des autorités, on se doit de préciser que toute a été entreprise pour éviter que la nature déchaînée ne coûte des vies humaines.

Au cours des jours à venir, les géologues et les « espions », placés dans la roche, continueront à surveiller la progression de la masse rocheuse, une progression qui risque de devenir moins rapide. La chute de pierres de lundi matin avait été précédée dimanche soir d'un « éboulement constant », qui avait duré de 20 h 15 à 3 h 20. Cet « avarissement » avait permis à chacun de prendre les mesures nécessaires. E. E.

17 morts, 26 blessés sur les routes ce week-end

BERNE (ATS). — Dix-sept personnes ont perdu la vie ce week-end sur les routes de notre pays et 26 ont été plus ou moins gravement blessées. Le plus grave accident, cause de ce lourd bilan, s'est produit dimanche soir au-dessus de Sainte-Croix où un autocar français a quitté la chaussée et dévalé à talus. 8 touristes français ont été tués et 24 ont été blessés. (Voir en première page).

Une violente collision frontale, faisant deux morts et deux blessés, a eu pour théâtre samedi la route Neuchâtel - Berne. Le brouillard semble être la cause d'un autre accident qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche entre Payerne et Grandcour : un automobiliste fribourgeois a heurté, en le dépassant dans le brouillard, un cyclomotoriste de 60 ans, domicilié à Grandcour, qui a été tué sur le coup.

A Zurich, une femme de 86 ans a été happée samedi par une voiture. Grièvement blessée, elle est décédée peu après son admission à l'hôpital. A Weinfelden, c'est une ressortis-

sante espagnole de 42 ans qui a été renversée vendredi par la camion.

Le conducteur, généré par la pluie et la mauvaise visibilité, l'avait aperçue trop tard. La victime a succombé à l'hôpital de Frauenfeld. Une priorité non respectée est à l'origine d'un accident de la circulation qui s'est produit dimanche soir à Zofingue : un motocycliste de 24 ans a heurté violemment une voiture qui venait de lui couper la route. A Schenkon (LU), un cyclomotoriste de 39 ans s'est jeté avec son engin contre une borne de béton. Il a été retrouvé sans vie au bord de la route dimanche matin. A Kloten, un motocycliste de 21 ans est entré en collision avec une voiture qui sortait d'une place de parc. Il est décédé le soir même. Sur la N13 enfin, une voiture a été écrasée sous la remorque d'un camion qui, en descendant la route du San Bernardino, a dérapé sur la neige et s'est mis en travers de la chaussée. Le conducteur de la voiture est décédé dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital de Thuis.

Revendications paysannes: lettre à Berne

BRUGG (ATS). — Les décisions prises le 17 décembre dernier par le Conseil fédéral sur l'agriculture et le revenu agricole en particulier ont provoqué le mécontentement de nombreux agriculteurs.

L'Union suisse des paysans, qui a déjà exprimé sa déception le 21 décembre, est revenue sur cette question lors d'une réunion du comité directeur tenue à Brugg et a envoyé une lettre à ce sujet au Conseil fédéral.

Le comité directeur demande à nouveau que l'ordonnance générale sur l'agriculture et les normes y relatives du département de l'économie publique soient adaptées à la situation actuelle. A cet égard, déclare le comité directeur, l'agriculture n'est pas satisfaite du salaire paritaire. En outre, les amortissements admissibles pour les bâtiments et le cheptel sont trop faibles. De plus, le taux d'intérêt du capital en propre investi et le supplément pour le chef d'exploitation sont insuffisants.

Les demandes présentées à la fin de septembre concernant les prix et les mesures complémentaires doivent être pleinement satisfaites et mises en œuvre.

Ceci étant, l'Union suisse des paysans présente prochainement de nouvelles demandes au Conseil fédéral. Elle déprouve les initiatives sortant de la légalité qui pourraient nuire en particulier à la bonne réputation de produits agricoles du pays.

L'union exige en particulier que les demandes présentées le 26 septembre dernier concernant les prix et les mesures complémentaires soient intégralement satisfaites. Les coûts et le rendement de l'agriculture suisse pour 1974 font actuellement, précise encore la lettre de l'Union, l'objet d'un nouvel examen, à la lumière de la situation actuelle. Cet examen sera terminé le 20 février, date-limite. A la fin de février 1974, et sur la base de ce réexamen, le comité de l'Union suisse des paysans mettra au point de nouvelles demandes. Il devrait

aussi être possible que le gouvernement prenne des décisions entrant en vigueur le 1er mai prochain.

LA GUERRE DU LAIT S'ÉTEND A BALE CAMPAGNE

Une campagne d'agriculteurs venus de Bâle-Campagne ont arrêté lundi matin de Bâle la voiture d'un inspecteur du lait devant les portes de l'Union laitière de la Suisse du nord ouest et se sont emparés de échantillons de lait d'environ dix coopératives pour les verser dans une boîte. Par cette manifestation — qui s'est achevée dans le calme sous les yeux d'une douzaine de policiers — les paysans de Bâle-Campagne entendent appuyer les revendications des comités des agriculteurs romands et bernois au sujet des prix du lait. Dans une résolution remise aux membres du comité de l'Union laitière, ils exigent en outre que les critères de contrôle soient réexaminés.

VALAIS - VALAIS

Une réalisation technique qui fera la fierté du Valais Un viaduc de plus de 1200 mètres va enjamber la plaine du Rhône

De notre correspondant :

Un viaduc long de plus de 1200 mètres va enjamber une large partie de la plaine du Rhône entre Sion et Martigny, à Riddes plus précisément. Les travaux commencent ces jours. Il durera deux ou trois ans. L'ouvrage passera par dessus l'autoroute à construire sur le Rhône, la ligne internationale du Simplon, le canal et une partie des vergers de ce secteur. Ce sera l'une des réalisations parmi les plus spectaculaires de Suisse, voire d'Europe.

Sa réalisation va supprimer le fameux goulet de Riddes, source d'ennuis routiers incessants et d'accidents nombreux. Tous les automobilistes empruntant la route Lausanne-Brigue connaissent le passage en zig-zag sur le Rhône et sur la voie CFF à la sortie de Riddes. Tout ce secteur sera en chantier durant les trois ans qui viennent. Le décor s'anime ces jours par l'arrivée d'engins nouveaux et l'implantation véritable du chantier.

Il a fallu sept ans pour mettre au point ce projet. Il était question tout d'abord de construire une jonction dite en remblais mais pour des raisons techniques, d'esthétique et surtout de meilleure visibilité on opta pour la solution « viaduc ». Ainsi traversera toute la plaine du versant gauche de la ligne du chemin de

fer jusqu'au delà du Rhône, côté Leytron.

Le nouvel ouvrage sera situé à 600 mètres environ du centre du village de Riddes. Il franchira tout d'abord la ligne du Simplon sur 355 mètres. Il passera ensuite (deuxième lot) la future route nationale Ja. « N9 » sur 303 mètres, franchira la plaine de Riddes au-dessus des vergers et jardins sur une longueur de 311 mètres avant de « sauter » le Rhône et le canal Sion-Riddes au moyen d'un ouvrage de 286 mètres pour aboutir sur Leytron.

La longueur totale du viaduc sera de 1246 mètres. Bravant fleuve, canal, ligne CFF, autoroute, domaine vergers et jardins au cœur même de la plaine à mi-distance entre Sion et Martigny cet ouvrage sera l'un des plus audacieux et des plus beaux du genre en Europe. La largeur du viaduc sera de 19 m 90.

19 MILLIONS

Combien tout cela va-t-il coûter se demande avec raison le contribuable ? Le coût moyen du mètre courant est de 12.000 francs. La totalité du viaduc représentera une surface de 33.300 mètres carrés, ce qui est énorme.

Ce viaduc a été devisé à 19 millions. C'est avec un soupir de soulagement que les automobilistes ont vu cette semaine arriver sur place les engins lourds qui vont transformer en ruhe bourdonnante d'activité le modeste chantier du début.

Le retard apporté est dû surtout aux nombreuses variantes examinées par les services fédéraux, par l'Etat du Valais et les autorités des régions intéressées. D'autre part, le fait que ce viaduc est construit en béton armé posa également certains problèmes de calcul qui retardèrent l'ouverture du chantier. Les données géotechniques, indépendamment des questions d'esthétique obligèrent les ingénieurs à revoir à plusieurs reprises leur projet et à créer ainsi l'ouvrage d'art aux allures aériennes à une jonction construite sur une digue en terre battue par exemple.

Si tout va bien, dans trois ans, soit au printemps 1977 au plus tard, le grand

trafic Lausanne - Brigue passera sur ce nouveau viaduc.

Cette réalisation fera la fierté du Valais en matière de génie civil et de tourisme.

M. F.

SUISSE ALÉMANIQUE

Troisième victime après le drame de Coire

COIRE, (ATS). — Le drame de la jalousie qui s'est déroulé le 2 janvier dernier à Coire a fait une troisième victime. M. Martin Berger, étudiant en médecine de 23 ans, de nationalité tchécoslovaque, a en effet succombé à ses blessures à l'hôpital cantonal de Coire.

Rappelons que, dans la soirée du 2 janvier, M. Jon Durri Arquin, 23 ans, amoureux éconduit, fou de jalousie, avait provoqué un véritable bain de sang. Le jeune homme avait baigné vers 21 heures dans un logement où se trouvait son ancienne amie en compagnie de huit autres personnes, cinq jeunes gens et trois jeunes filles.

Il avait alors ouvert le feu sur le groupe tuant un jeune homme, M. Thomas Grand, domicilié à Zurich, et blessant quatre autres jeunes gens. Il avait ensuite dirigé son arme contre lui-même pour se faire justice. Aucune des jeunes filles n'avait été blessée.

NOUVELLES ARRESTATIONS À CONSTANCE APRÈS LES CRIMES DANS LE RHEINTAL SAINT-GALLOIS

De notre correspondant :

Deux personnes, qui semblent être des membres actifs de la « bande Alfa-Romeo » ont été arrêtées à Constance. La police saint-galloise a confirmé cette nouvelle lundi après-midi, tout en précisant qu'il n'était pas possible de donner des détails qui rendraient la source de l'enquête difficile.

Selon des renseignements précis, la prise semble être bonne. Même si les deux hommes — il s'agit d'Italiens — n'ont pas directement participé à l'agression de la banque de Buchs et au triple meurtre d'Obberriet, ils pourraient permettre à la police de suivre de nouvelles traces. Giuliano Zani, cet autre Italien, incarcéré depuis bientôt quinze jours dans les prisons saint-galloises, est un autre atout valable pour la police. L'Italien qui avait été vu par des témoins après l'attaque à main armée sur la banque à Buchs, avait nié toute participation au deux affaires saint-galloises. Il semble pourtant que ce « monsieur » commence également à

parler. Toujours est-il que la police croit tenir une piste valable qui lui permettra de remonter la filière. Une réunion policière importante qui a eu lieu vendredi à Saint-Gall, a mis en présence tous les enquêteurs des différents pays engagés dans la chasse aux assassins. Cette réunion aura donné l'occasion à chacun de faire le point de la situation et de mettre tous les atouts de leurs côtés.

LA BANDE « ALFA-ROMEO »

Une chose apparaît certaine. Les bandits recherchés appartiennent tous à cette bande internationale, connue sous le nom de « bande alfa-roméo ». Les membres de la bande sont tous des professionnels spécialisés dans les vols de voitures, les attaques à main armée et autres crimes. Leur chef est Carlo Gritti, né le 11.11.1946, de nationalité italienne. Gritti est recherché activement depuis le crime d'Obberriet. Ce « commerçant », originaire d'Alzano, est également connu sous le nom de Luigi Bianchi (17.8.84).

Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui.

La police espère toujours obtenir de nouvelles informations qui permettraient l'arrestation de Gritti.

La chasse aux assassins d'Obberriet se poursuit actuellement dans cinq pays européens.

L'assassinat d'un employé des CFF à Raefis ne semble rien avoir à faire avec les deux crimes précédents. Toujours est-il que la police semble être sur une piste valable. Elle a en effet lancé un mandat d'arrêt international contre deux personnages. La population du Rheintal et celle du Liechtenstein a été priée une fois de plus de fournir son aide à la police. Des tracts ont été distribués par la police dans tous les ménages du Rheintal et du Liechtenstein.

Comme devant le précédent, une portemanteau délicate. L'arrestation de Gritti permettrait de faire un grand pas en avant. E. E.

Guerre du Kippour: les enseignements à tirer La Suisse doit moderniser sa défense aérienne

BERNE (ATS). — Lorsqu'un conflit armé éclate dans une région du monde, les spécialistes de la défense nationale et de la diplomatie suisse, suivent avec la plus grande attention le déroulement des événements. Ces expériences de la guerre leur permettent de se faire une idée concrète des conflits modernes. Dans le cas de la guerre du Kippour, notre pays doit également tirer des enseignements, a déclaré, lors d'une interview accordée à l'Agence télégraphique suisse, le commandant de corps Johann-Jacob Vischer, chef de l'état-major général de l'armée: en toute priorité, notre pays doit moderniser sa défense aérienne. Cette DCA devrait être renforcée par des avions de chasse permettant d'améliorer notre couverture aérienne. D'autre part, nos observateurs de lutte antiaérienne doivent être améliorés et il faudra continuer les efforts fournis en vue de donner davantage de mobilité à notre artillerie.

APPRECIER LES INFORMATIONS

En temps de paix déjà, les différentes sections du service des renseignements collectent les informations susceptibles d'intéresser notre pays. Les rapports des attachés militaires suisses à l'étranger, ceux des ambassades suisses, les articles de presse sont passés au peigne fin et toute information est appréciée et condensée.

crétions voulues, aux opérations d'interception. Une synthèse périodique de ces renseignements est ensuite publiée. En cas de crise, de tels bulletins paraissent une à deux fois par jour.

Depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, une « conférence de situation » a été mise sur pied. Outre les représentants du département militaire, elle réunit de hauts fonctionnaires des départements politique et de l'économie publique et leur permet de faire point et de procéder à un échange d'informations. Il s'agira ensuite de tirer les enseignements des différentes situations appréciées dans le détail.

Les troupes d'aviation et de DCA ont également un service de renseignement. Ce dernier collabore très étroitement avec ses collègues du DMF.

INSUFFISANTE DCA HELVÉTIQUE

Copier le système de défense contre avions égyptien dépasserait nos moyens, a poursuivi M. Vischer, mais il n'en reste pas moins que notre DCA est insuffisante. Il faut donc la moderniser et la rendre capable de lutter contre des avions volant à basse altitude.

La conduite du feu doit être beaucoup plus rapide. Il existe des moyens, coûteux certes, mais accessibles. Différents systèmes sont d'ores et déjà à l'essai.

D'autre part, comme notre terrain compartimenté se prête moins bien que le Sinaï à l'utilisation de canons de DCA ou de missiles sol-air, il faudra rendre plus mobile notre défense aérienne. Il ne s'agit pas cependant de tomber d'un extrême à l'autre. Certes, nous avons besoin d'une forte DCA, mais elle ne pourra pas remplacer les avions de chasse qui sont nécessaires à notre couverture aérienne: les deux moyens se complètent. Quant à l'artillerie, elle a également

joué un rôle important dans la guerre du Kippour. Notre équipement suisse est en partie dépassé malgré le progrès que représente la création de 6 groupes d'artillerie mécanisée. Il faudra continuer ce sens et acquérir des fusées d'artillerie d'une portée de quelque 50 kilomètres.

IMPOSSIBILITÉ DE TOUT FAIRE A LA FOIS

Nous ne pouvons cependant pas tout faire à la fois, a poursuivi le chef de l'état-major général. L'équipement de l'artillerie n'a pas la même priorité que celui de la DCA. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une infanterie forte alors que, surtout sur le front du Golan, Israël a senti une lacune dans ce domaine. La période de mécanisation de l'armée suisse peut-être considérée comme classée, il nous reste maintenant à améliorer notre couverture aérienne et notre défense antiair.

LA PROTECTION CIVILE

Les belligérants du Proche-Orient avaient fort bien organisé leur protection civile bien que les abris israéliens n'aient pas subi l'épreuve du feu, grâce à l'efficacité de la DCA du pays. La protection civile israélienne est beaucoup plus centralisée et militarisée qu'en Suisse où elle dépend des communes. Il faut mieux nous préparer cependant dans certains domaines pratiques: le premier jour de la guerre, par exemple, Israël et l'Egypte avaient obscurci toutes les villes et, le second jour, les phares de tous les véhicules avaient été recouverts de peinture foncée.

PÉTROLE: DES RÉSERVES MILITAIRES POUR PLUSIEURS MOIS

La Suisse fait son possible pour être indépendante de l'étranger. Elle doit

tenir compte des aspects économiques de la guerre. Alors que la crise du pétrole bat son plein, nos réserves de guerre n'ont pas encore été entamées. Au cas où la Suisse serait coupée de ses ressources, ses réserves de guerre de pétrole lui permettraient de survivre plusieurs mois.

Après avoir parlé des enseignements concrets que la Suisse peut tirer de la guerre du Kippour, le commandant de corps Vischer a déclaré, en conclusion, qu'un petit Etat, même s'il a des alliés puissants, dépend pour finir de son propre potentiel, de ses efforts et de sa volonté: « Si les Arabes et les Israéliens n'avaient pas fait preuve de volonté et d'efficacité, ils n'auraient pas reçu d'aide de leurs grands alliés. On peut compter sur ses amis, mais... »

Loterie à numéros: un gagnant au premier rang

BERNE, (ATS). — La liste des gains du 3me tirage de la Loterie suisse à numéros du 19 janvier est la suivante :

- 1 gagnant avec 6 numéros 406.460 fr. 75.
- 9 gagnants avec 5 numéros + numéro complémentaire chacun 11.111 fr. 10.
- 178 gagnants avec 5 numéros chacun 2283 fr. 50.
- 9908 gagnants avec 4 numéros chacun 41 fr.
- 144.004 gagnants avec 3 numéros chacun 4 fr. (sans garantie).

Tessin: le procureur requiert des peines avec sursis dans le procès des entrepreneurs

BELLINZONE, (ATS). — Dans le procès de l'affaire d'escroquerie relative à la construction de logements sociaux à Bellinzone, le procureur a requis des peines de 18 et 12 mois de prison avec sursis contre les deux principaux accusés (deux fonctionnaires cantonaux) et de 8 et 6 mois de prison avec sursis contre les deux autres coaccusés, deux entrepreneurs. Ces quatre personnes sont accusées d'avoir grossi des factures pour la construction de quatre maisons d'habitation subventionnées par la Confédération, le canton et la commune de Bellinzone.

Le procureur a souligné que l'escroquerie au détriment des services publics — dans ce cas la Confédération, le canton et la commune — était chose plutôt rare. L'affaire de Bellinzone est d'autant plus grave que deux fonctionnaires ayant à faire avec le processus de subventionnement y sont mêlés. C'est pourquoi, dans un tel cas, les fonctionnaires doivent être punis plus sévèrement que les deux autres accusés, d'autant plus que les deux fonctionnaires se sont exposés à un changement.

contre la toux? Sirop des Vosges Cazé



# H.-C. SERRIÈRES

Ce soir à Monruz à 20 h 30

## SAINT-IMIER

Comme l'an dernier, le HCS met en vente des cartes de supporters donnant droit à l'entrée à tous les matches de championnat et amicaux se disputant à Monruz.

Vous pourrez en acquérir à l'entrée de la patinoire, auprès des joueurs ou en versant la somme de 30 fr. au C.C.P. 20-8024.



Trois points viennent d'être récoltés au cours des deux dernières rencontres, face à Charraz et Péroles. Nos gars livrèrent deux bons matches, laissant aux spectateurs l'image d'une belle équipe décidée à bien faire.

A Fribourg, l'équipe de Péroles nous a surpris et laissé une bonne impression. Peut-être l'avons-nous un peu trop sous-estimée après son passage à Neuchâtel, car nos joueurs trouvèrent sur la patinoire des Augustins une formation beaucoup mieux organisée, des adversaires tenaces ayant pris une certaine assurance. Toute la partie se déroula sur un rythme rapide et Serrières, pris à froid encaissa coup sur coup deux buts dans les premières minutes de jeu. Il fallut faire un sérieux effort pour remonter à la marque après plusieurs buts d'écart. Notre équipe fit à Fribourg une belle démonstration de volonté et de courage. On s'est battu intelligemment, sans énerver, en créant de nombreuses et très belles occasions de buts.

Force nous est de dire que la chance ce soir-là n'était pas avec nous. Pour l'heure, Serrières s'apprette à accueillir Saint-Imier. Sans contestation, une équipe de valeur qui pratique un beau

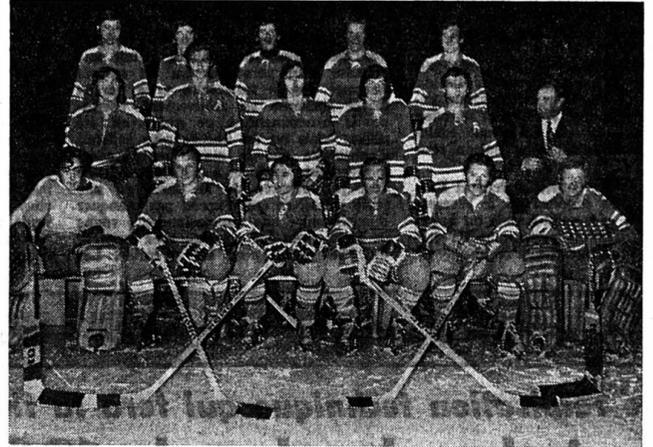
hockey et qui, surtout, brigue la seconde place du classement. Saint-Imier livrera donc un sérieux combat avec le talent qu'on lui connaît. La première rencontre que nous avons perdue sévèrement sur la patinoire jurassienne fut l'une des plus mauvaises de notre saison. Mais, ose-t-on dire, qu'à l'exception cette année des matches contre Montana, Serrières, depuis bien longtemps, n'a jamais perdu deux fois contre la même équipe au cours d'un championnat. Que se passera-t-il donc ce soir ?

Pour la première fois, le HCS se trouve dans une position qui, fait de lui l'arbitre pour les premières places. Position qui permettra à nos gars de jouer très décontractés. Comme ils sont bien décidés à se battre pour essayer de prendre leur revanche et qu'ils sont toujours meilleurs devant leur public et face à une bonne équipe, ils livreront certainement une bonne partie.

C'est dire qu'il y aura de l'ambiance ce soir à Monruz et que le spectacle sera intéressant à suivre.

Saint-Imier se déplacera avec ses supporters.

Amis du HCS et amateurs de hockey, tous à Monruz ce soir.



Assis : de gauche à droite : Hubscher, Paroz (entraîneur), Fluhmann, Werli, Nicole, Piccolo. Milieu : Luscher, Gendre, Gagnebin, Michaud, Nicaty, M. Botteron (président). Derrière : Lehnerr, Mombelli, Wisard, Matile, Pellet.

(Photo J.-P. Bailod)

Prochain match, mardi 5 février - Serrières - Le Locle

**Hôtel Croix-Fédérale**  
SERRIÈRES  
Famille J. Botella-Pfammater  
Tél. 31 33 98  
Spécialités  
Bifteck de cheval sauce des Incas  
Sangria  
RESTAURATION à toute heure

**Entreprise de nettoyages**  
Molliet  
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

### PENDULES

anciennes et de style  
Réparation - Achat - Vente

**Yves PILLER**

Chavannes 13, après-midi  
Atelier : Saars 18 Tél. 25 20 19



Equipements sportifs et chaussures  
Promenade-Noire 10  
Tout pour les sports d'hiver  
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

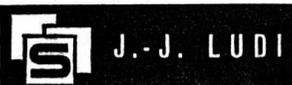
Confiez vos transports au spécialiste  
Déménagements tous pays  
Camionnage officiel

**FLUHMAN, Saint-Blaise**  
Tél. (038) 33 17 20

TRANSPORTS - EXCURSIONS

### FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 33 25 21



**BOIS - MÉTAL - BÉTON**  
CLOTURES

Location pour manifestations  
CORCELLES 038 31 76 78  
privé 41 26 15  
SERBATEC 24 20 66

### J.-Ph. Gendre

TAPESSIER-DÉCORATEUR

Meubles style et modernes  
Rideaux, tentures murales  
Tapis de fond

Tél. 33 41 71 HAUTERIVE

RADIO - TÉLÉVISION  
NOIR - BLANC + COULEUR

### A. KOCH

concessionnaire PTT

Vente - Location - Réparation  
PESEUX, Ernest-Roulet 7  
Centre commercial Moderna  
Tél. 31 77 77

## GOAL!

Pourrez-vous dire après avoir acheté chez baby-confort, car VOTRE but est d'obtenir mieux pour votre argent. TOUT pour bébé de 0 à 6 ans. Voyez nos vitrines, comparez qualité et prix. Chavannes 12, Bercles 1, NEUCHÂTEL.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

### FAVAG SA Bevaix

cherche pour son bureau technique

## un dessinateur

qui sera chargé d'études et de réalisations dans le domaine des équipements, de machines et d'outillages servant à notre production et aux développements.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone interne No 23:

**FAVAG S.A.**  
Dépt Microélectronique  
2022 BEVAIX  
Tél. (038) 46 17 22.

### Jeune homme qui aime l'automobile!

Nous vous offrons la possibilité d'un apprentissage de

## vendeur en pièces de rechange

d'une durée de 2 ans. Travail intéressant et varié. Vastes débouchés.

Adressez vos offres écrites à  
GARAGE DU ROC  
Opel - Chevrolet - Buick  
2068 HAUTERIVE  
ou téléphonez-nous au (038) 33 11 44 pour convenir d'un rendez-vous.

## MIGROS

cherche

pour son Marché, av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel:

## employé

à la station-service (pneus et essence)

## vendeuse-caissière

Nous offrons:

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

**M-PARTICIPATION**

Nous cherchons aussi

### auxiliaire pour l'entretien des pelouses et du parc de voitures

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous engageons

## REMONTEUSE DE COQS

Travail en atelier uniquement. Eventuellement horaire adapté.

Fabrique d'horlogerie J.-P. VILLARD & Cie, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Importante entreprise de Neuchâtel engage pour date à convenir

## une employée de bureau qualifiée

Travail indépendant, varié et attrayant; salaire intéressant. Prestations sociales d'une grande entreprise. Horaire partiellement libre.

Faire offres manuscrites à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.



NEUCHÂTEL

engage pour la CITÉ UNIVERSITAIRE et pour son restaurant LA TREILLE:

### UN CUISINIER UN PATISSIER

pas de travail de nuit ni du dimanche

### GOVERNANTE

pour la lingerie et les chambres

**GARÇONS ET FILLES DE CUISINE OU D'OFFICE**  
**LINGÈRE - FEMME DE CHAMBRE**  
**AIDE-CONCIERGE**  
**GARÇON DE MAISON**  
**FILLES ou GARÇONS DE BUFFET**

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Cité universitaire, tél (038) 24 68 05, M. Straumann.



**METAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son secteur d'exploitation,

## ÉLECTRICIEN

qualifié, pour collaborer au développement et à l'entretien d'équipements de laboratoire utilisant des techniques modernes.

Nous offrons activité intéressante et variée ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire. Discrétion assurée.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Nous cherchons:

## sommeliers (ères)

connaissant les deux services;

## garçon ou fille de buffet

Nourris, logés. Salaire garanti avec contrat.

Tél. (038) 31 40 40.

hockey sur glace

La situation se complique dans les deux poules

SPORTS

TOUT REDEVIENT POSSIBLE EN LIGUE B

Au fil des rencontres il apparaît qu'accéder à la ligue A est plus difficile que prévu. Une nouvelle preuve en a été donnée le week-end dernier par Lausanne. Recevant Bienne, l'équipe de Montchâtel était placée dans l'obligation de gagner afin de se ménager une nouvelle chance de « rester dans le coup ».

Vollà l'équipe de Latimovich plus que jamais plongée dans le doute, même si elle n'est qu'à deux points du chef de file, Villars, sèchement replongé lui aussi dans la réalité, par Lugano. Lugano qui se met à espérer à nouveau, son retard (un point) étant minime.

rement, le titre national de ligue B. Cinq équipes placées dans un mouchoir de poche, deux points séparant le trio Bienne - Davos - Lausanne du chef de file Villars, la chaudière étant assurée par Lugano. En fait, les hommes de Latimovich et ceux de Bernasconi ont réalisés la plus mauvaise opération en cette fin janvier, eux qui semblaient s'envoler vers une confrontation à deux à peine le tour de promotion ébauché!

points. Et Fleuriel? Il lui reste un effort à produire avant de pouvoir souffler en toute quiétude.

DEUX SUR HUIT

Dès lors, qui tombera en première ligue? Bâle? C'est presque impensable. Et pourtant! Les Rhénans n'ont pas encore donné une preuve de leur réelle valeur dans ce tour de relégation. Thome? Il espérait « faire un malheur » parmi les laissés pour compte de la phase finale. Il se met à douter plus fortement au fil des rencontres. Neuchâtel? Il est loin d'être sauvé. Mais en battant Kussnacht, il a démontré qu'il se souvenait de la phase initiale où il avait brillé. Son coup d'éclat de samedi restera-t-il sans lendemain? Martigny? Il semble tout désigné pour retomber dans l'oubli douze mois après son avènement.

Ce soir à Monruz: Saint-Imier - Saint-Imier

Saint-Imier joue une carte importante, ce soir, à Monruz. L'équipe jurassienne, qui est l'une des mieux placées du groupe 4 de première ligue, devra justifier sa prétention à l'une des deux premières places de sa subdivision en battant Serrières ou, tout au moins, en lui prenant un point. La tâche de Martini et de ses hommes ne s'annonce guère aisée. Les Neuchâtelois, qui ont déjà fait plier l'équipe à Sion sur la piste de Monruz, tenteront tout leur possible pour faire connaître le même sort à leurs hôtes de ce soir. Décontractés et bien décidés à jouer un rôle en vue jusqu'à la fin du championnat, les Paroz, Pellet, Piccolo et autres Favre sont tout à fait capables de faire vaciller ce prétendant aux finales de promotion.

Ligue A table with columns for team names and scores.

Ce soir à Zurich - Berne (Précédents résultats: 0-7, 1-8, 2-8). — Samedi: La Chaux-de-Fonds - Sierre (6-4, 11-1, 9-2); Klotten - Genève Servette (0-7, 3-3, 7-3); Langnau - Ambri Piotta (2-3, 3-2, 3-5).

Ligue B Tour de promotion table with columns for team names and scores.

Samedi: Davos - Lugano (4-3), Fribourg - Bienne (2-5), Langnau - Vège (6-8), Villars - Arosa (8-4).

Tour de relégation table with columns for team names and scores.

En Ile ligue Les universitaires champions de groupe

En fin de semaine, Universités Neuchâtel a remporté deux matches du championnat de Ile ligue. Elle s'est nettement imposée devant Couvet (11-2: 2-0 6-0 3-2) et Marin II (11-1: 3-1 3-0 5-0). Grâce à ces deux victoires, les Universitaires neuchâtelois sont champions de leur groupe et participeront aux finales de promotion en Ile ligue.

skibob

CHAMPIONNATS SUISSES

Résultats conformes à la logique

Vice-champion du monde du slalom géant l'an dernier, le Haut-Valaisain Martin Albrecht a remporté, à Graechen, la descente masculine des 7mes championnats suisses de skibob. Le tenant du titre, André Thévenaz, a dû se contenter de la troisième place alors que chez les dames, Monika Brigger a renouvelé son succès de l'an passé.

(Fiesch) 2'16"24. 2. E. Amstutz (Graechen) 2'16"77. 3. A. Thévenaz (Bulle) 2'17"67. 4. F. Amstutz (Graechen) 2'19"67. 5. E. Dubuis (Savièse) 2'20"47. Dames: 1. M. Brigger (Graechen) 2'33"39. 2. R. Scherrer (Winterthur) 2'34"02. 3. H. Fischbacher (Herisau) 2'39"33.

athlétisme

Bonne tenue d'ensemble des Neuchâtelois

Brillante victoire de Blaise Schull à Vidy

Blaise Schull, de Courroux, a surclassé tous ses adversaires au cross international de Vidy-Lausanne. C'est bien le mot « surclassé » qu'on peut employer pour décrire la magnifique course que Bernard Schull a réalisée dimanche. Même Grutter, qui n'est pourtant pas le dernier venu, n'a pu suivre le train d'enfer imposé par Schull. Dès le départ, le jurassien a pris la tête du peloton et au terme du premier tour, il avait déjà creusé l'écart, écart qu'il a augmenté au fil des tours pour terminer avec une quarantaine de secondes d'avance! On se demandait si Schull arriverait à tenir son rythme tout au long de la course. Il l'a bien fait et, au dernier tour, il l'a même augmenté son avantage.

Parmi les écoliers, soulignons l'excellente 2me place de Joël Jacob et de ses camarades Vincent Moir, Marc Hunkele, tous du CEP, et de J.-Marc Hausener (Les Fourches). Terminons avec les jeunes filles en soulignant la deuxième place de Patricia Faes (CEP) en cadettes A, ainsi que le même classement de Patricia Buratto (Fourches), mais en B. Puis, chez les écolières, Sylvia Leuba et Danièle Gasparin (Fourches) ont pris, respectivement, les 2 et 3me places de leur catégorie.

M. MOSER INTOUCHABLE Derrière le membre de l'équipe nationale, on trouve Léo Bleuel, le marathonnien d'Yverdon, au 9me rang. François Dériaz, d'Yverdon, au 10me rang. René Germainier, Etienne Montandon et Robert Schaffer, tous du CEP Cortaillod, sont classés entre le 18me et le 28me rangs.

Populaires: 1. J.-M. Bonvin (Flanthey) 18'47"; 2. J.-C. Lanani (Orselina) 18'50"; 3. U. Stuber (GGB) 19'17"; 4. R. M. Bailly (Uni Neuchâtel) 19'46"; 5. Ch. Robert (Olympic Chx-de-Fonds); 15. H. Haloba (CEP Cortaillod); 16. J.-F. Robert (CEP). Cadets B: 1. U. Twelmann (ST Berne) 5'50"; 2. D. Grimm (ST Berne) 6'02"; 3. P. Pernet (Neirivue) 6'03"; 4. P. A. Rieben (La Neuveville) 6'15"; 10. J.-Ch. Rieben (La Neuveville) 6'17"; 12. G. Murtux (USY); 13. Ph. Sublet (CEP); 14. Ph. Aubert (CEP); 15. J. Engel (Saint-Blaise); 17. M. Schlusell (CEP); 19. C.-A. Martin (CEP). — Juniors: 1. B. Sussbacher (Langenthal) 20'31"; 2. S. Kuhn (Stein Baden) 21'14"; 3. B. Fleury (Olympic) 21'39"; 9. S. Rochat (USY) 22'10"; 14. P.-A. Blaser (Courtaillod); 19. D. Berthoud (CEP). — Ecoliers: 1. J.-M. Boren (LSV) 3'14"; 2. J. Jacob (CEP) 3'24"; 3. P. Bonvin (Flanthey) 3'26"; 5. V. Moine (CEP) 3'28"; 7. M. Hunkeler (CEP); 8. J.-M. Hausener (Saint-Blaise); 15. F. Kohler (CEP); 21. L. Kottele (CEP); 24. T. Mary (Neuveville); 25. R. Jenzer (Courtaillod). — Cadets A: 1. P. Delz (Nandaz) 11'46"; 2. Ph. Girod (Neuveville) 12'08"; 3. Y. Vouga (CEP) 12'12"; 4. V. Vouga (CEP) 12'12"; 13. B. Roux

REVEIL NEUCHATELOIS

Dans le « tour de l'insécurité », l'heure du bilan intermédiaire a également sonné. En battant le dauphin d'Olten, Neuchâtel est venu compliquer la situation au bas du classement. Le voilà maintenant à égalité de points avec Thome, au sixième rang, et à deux longueurs de Bâle, septième. Or, Oberlandais et Bâlois passeront par Monruz... En fait, Neuchâtel a surtout son tir parti du championnat de la septième journée de championnat où, tout comme Thome et Martigny, ses compagnons d'infortune, il affrontait un des nantis du groupe. Or, au moment où Thome passait sous le joug de Fleuriel au Val-de-Travers, que Martigny, en bonne logique, en faisait de même chez lui contre Olten, l'équipe de Monruz trouvait les ressources nécessaires pour battre Kussnacht, rétablissant quelque peu une situation compromise. Et comme Bâle n'a pas su profiter de la venue de Forward pour améliorer son capital, la situation s'est resserrée en queue du classement, quatre équipes (Bâle, Thome, Neuchâtel, Martigny) restant sérieusement menacées alors que Kussnacht et Forward (8 points) ne sont pas encore hors de danger. Quant à Olten, il est pratiquement sauvé avec ses quatorze

Ligue A: Zurich mal en point

Les faits les plus importants de la 21me journée du championnat de ligue A, dernière du troisième tour, sont les victoires d'Ambri Piotta et de Langnau. Le succès des Bernois est tout particulièrement notable, pour deux raisons: parce qu'il a été obtenu aux Vernets, où Langnau n'a que très rarement eu la possibilité de s'imposer, et parce qu'il a été le fait de l'équipe la plus menacée par la relégation avec Zurich. Jusqu'à samedi, Zurich n'accusait sur Langnau qu'un retard théorique: quatre points mais deux matches en retard. Aujourd'hui, la formation de Robertson est effectivement lâchée par celle de Sepp. Même en remportant ses deux parties de retard (ce qui semble, d'ailleurs, impossible, puisqu'il devra aller à Ambri et à Sierre), Zurich compterait deux points de moins que Langnau. En pratique, c'est peu de chose, mais, au vu des prestations des deux équipes et de la façon dont chacune envisage la lutte pour la survie, le trou creusé samedi ira sans doute en s'agrandissant.

REJOUISSANT La perspective du sauvetage de Langnau est réjouissante. Le club de l'Emmental, réservoir intarissable de bons joueurs, mérite incontestablement



EN MAUVAISE POSTURE. — A l'imitation de son gardien Meier, qui encaisse ici un but de Toni Neining (7), le C.P. Zurich se trouve dans une situation d'où il ne se tirera que très difficilement. (Bild + News.)

CE SOIR DÉJÀ

Le sprint final ne débutera que samedi. Toutefois, Zurich, qui ne peut pas toujours disposer du Hallenstadion selon sa volonté, reçoit Bern ce soir déjà. Le porteur de la lanterne rouge a eu tout loisir, depuis le début du championnat, de mesurer l'écart existant entre la ligue B et la ligue A. Ce soir, il risque fort de subir une lourde défaite face à un Bern qui devient écrasant! Il faudrait vraiment que les gars de la capitale se forcent pour ne pas gagner. Nous examinons de les autres rencontres dans notre chronique de vendredi. P. P.

natation

hippisme

Yverdon aurait pu accueillir le championnat d'Europe

Françoise Monod gagne à Genève Finaliste d. Belgrade, la Genevoise Françoise Monod a remporté la seule victoire helvétique des 8mes championnats internationaux de Suisse, à la piscine des Vernets. En 1'02"49, elle a remporté le 100 m nage libre de la façon la plus nette, avec près d'une seconde d'avance. Chez les garçons, le Lucernois Elmar Junger, quatrième des championnats d'Europe juniors à Leeds, l'an dernier, s'est mis en évidence en prenant la deuxième place du 100 m libre en 57"47, derrière le Français Pascal Pochon.

Première ligue Groupe 1: Bassersdorf - Dubeadorf 4-3; Rapperswil - Saint-Moritz 10-1; Schaffhausen - Coire 3-7; Weinfelden - Uzwil 2-4; Winterthur - Wallisellen 3-3. Classement: 1. Coire 13-24; 2. Uzwil 13-23; 3. Winterthur 13-17; 4. Rapperswil 13-16; 5. Schaffhausen 13-13; 6. Dubeadorf 13-11; 7. Weinfelden 13-11; 8. Saint-Moritz 13-7; 9. Wallisellen 13-5; 10. Bassersdorf 13-3.

ITALIENS EN VUE Ces championnats, réservés aux nageurs et nageuses de moins de seize ans, ont réuni près de 700 concurrents venant de douze pays. Au total, 271 éliminatoires et 82 finales ont été organisées en deux jours. Avec dix-sept succès, les Italiens furent les plus en vue. Du côté suisse, quatre médailles d'or ont été récoltées dans les catégories les plus jeunes (sur 50 mètres) par la Bernoise Benj Kraus (deux), la Genevoise Geneviève Bertrand et la Schaffhouseuse Karine Hauser.

billard

Championnat suisse à la partie libre: Victoire de Nicolas Chryssolouris

A Genève, le championnat suisse à la partie libre (1re catégorie) s'est achevée par la victoire du Genevois d'origine grecque Nicolas Chryssolouris, qui a remporté ses cinq matches. Le tenant du titre, Armand Buchwalder, a pris le 3me rang. Classement: 1. Chryssolouris (Genève) 5 victoires/1500 points/65 reprises/23,08 de moyenne générale/188 par série. 2. Paganetti (Ascona) 3/1081/55/19,65/212. 3. Buchwalder (Genève) 2/1225/68/18,01/202. 4. Julio (Bâle) 2/1146/74/6,37/131. 5. Cotti (Ascona) 2/1126/114/9,88/157. 6. Chevalier (Genève) 1/651/108/6,02/99.

yachting

Booth champion du monde des « 505 »

Après avoir obtenu trois médailles d'argent lors des dernières années, l'Australien Norman Booth a remporté le championnat du monde des 505, qui s'est déroulé en six régates, au large de Sydney. Classement final: 1. Booth (Aus) 6 p; 2. Prince Harald de Norvège 25,6 p; 3. Symonette (Bahamas) 28,7.

tennis

Sélection suisse

Pour la rencontre entre la Suisse et le Wurtemberg, qui aura lieu les 26-27 janvier à Flawil, la commission de compétition de l'Association suisse a retenu les joueurs suivants: Messieurs: Petr Kanderl (Genève), Jacques Michod (Lausanne), Rolf Spitzer (Glatbrugg), Serge Gramegnac (Lausanne), Jürg von Burg (Hinwil), Urs Hasenfranz (Arbon). — Dames: Marianne Kindler (Bâle) et Radka Jansa (St-Gall).

escrime

Patrice Gaille brille à Budapest

Les « espoirs » suisses au fleuret ont participé à un tournoi international juniors à Budapest, qui a réuni 70 participants de sept nations. La compétition a donné lieu à une double victoire hongroise. Dans le cadre de ces journées, la Suisse a remporté de façon surprenante un match international juniors contre la Hongrie, sur le résultat de 5-4. En enlevant ses trois rencontres, le Chaux-de-Fonnois Patrice Gaille a pris une part prépondérante au succès.

football

Nouvelle victoire des Bâlois

A Fort-de-France, Bâle a battu la sélection de la Martinique par 2-1 (1-0). Les Suisses ont ouvert la marque à la 17me minute, par Mundschin. A la 59me minute, Wenger marquait un deuxième but pour les Rhénans. Sept minutes plus tard, les Martiniquais réduisaient l'écart par Boudard. La fin de rencontre fut nettement à l'avantage de la Martinique qui ne parvint, toutefois, pas à égaliser.

billard

Championnat du Portugal

Championnat de 1re division (18me journée): Montijo - Cuf 0-0; Porto - Farense 1-0; Guimarães - Oriental 4-1; Benfica Lisbonne - Belenenses 3-1; Sporting Lisbonne - Leixoes 3-0; Académica Coimbra - Boavista 2-1; Beira-Mar 2-0. Classement: 1. Sporting Lisbonne 30 p; 2. Porto 28. 3. Vitória Setúbal et Benfica 27. 5. Belenenses 20.

billard

Stones en vedette à Los-Angeles

L'Américain Dwight Stones, détenteur du record du monde du saut en hauteur, s'est incliné devant son compatriote Tom Woods, lors de la réunion en salle de Pocatello, Mais, Stones a pris sa revanche le lendemain à Los-Angeles, en franchissant 2 m 24, ce qui constitue un nouveau record américain en salle. Devant 14.000 spectateurs, le grand athlète blond a ainsi amélioré d'un centimètre la précédente meilleure performance de Reynolds Brown (2 m 23 en 1972). Autre vedette de la réunion de Los-Angeles, la jeune lycéenne Mary Decker (15 ans) a pulvérisé avec aisance la meilleure performance mondiale en salle de 1000 yards, dans le temps de 2'26"7. Le précédent record appartenait à la Canadienne Glenda Reiser (2'29"4).

billard

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gains du 3me concours du Sport-Toto, des 19-20 janvier 1974: 18 gagnants avec 11 points, 3765 fr. 15; 300 gagnants avec 10 points, 225 fr. 90; 2729 gagnants avec 9 points, 24 fr. 85. Aucun participant n'a atteint le maximum de 12 points.

**SOLDES ★ SOLDES ★ SOLDES**  
à des prix extraordinaires

Têtes d'astrakan brun	1400.-	980.-
Pattes d'astrakan noir	1300.-	800.-
Flans de visons	2000.-	1500.-
Visons allongés	5500.-	4100.-
Pattes de visons	1900.-	1500.-
Manteau de vison	4000.-	3100.-
Manteau en castor	4000.-	2800.-
Astrakan, pleines peaux	3100.-	2200.-
Rat musqué	2000.-	1400.-

**Valérie**  
FOURRURES  
MOULINS 45 — 2000 NEUCHÂTEL

sur tous les articles non soldés  
**20%**  
de rabais

Ventes autorisées du 15 janvier au 4 février

**EN SOLDE**  
du 15 janvier au 4 février  
à des prix fantastiques,  
dans les dépôts ROSSETCO

**DES CONGÉLATEURS, FRIGORIFIQUES, MACHINES À LAVER, CUISINIÈRES, SALONS ET SALONS-LITS, ARMOIRES POUR SALLES DE BAINS.**

Visitez l'après-midi, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et le samedi matin.

**ROSSETCO**

Löhrenweg, 21 (chemin Mauchamp) Bienne-Mett.  
Tél. (032) 41 77 55, terminus trolleybus route d'Orpond.

**AUTO ÉCOLE**  
Frédéric ROHRBACH  
Brandards 7 Neuchâtel  
☎ 038 25 09 18

A VENDRE jeunes **TECKELS**

pure race, pedigree, très beaux animaux.  
Tél. (038) 31 36 95.



**Tectyl**  
VALVOLINE protège VOTRE VOITURE de la rouille pour longtemps. Faites confiance au spécialiste CARROSSERIE **P Schoelly**  
Hauterive.  
Tél. (038) 25 93 33.

**Au Salon François**

Coupe Hardy  
Coffrage moderne  
Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs :  
Service impeccable par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

A vendre **OTTOMANE**

2 places, 190-170 cm, avec matelas et tête capitonnée, à l'état de neuf ; pour cause de départ.

Téléphoner aux heures des repas au No 47 10 95.

Vous trouverez un excellent

**BOUDIN**  
à la boucherie **Gutmann**  
avenue du 1er Mars

**AAF**

**PROFITEZ!**

Nous avons encore un grand stock d'appareils au prix 1973

Machines à laver à partir de Fr. 690.-

Lave-vaisselle à partir de Fr. 990.-



Gros rabais ou grosses reprises  
Facilités de paiement

**DISCOUNT DU VIGNOBLE FORNACHON & CIE**

2022 BEVAIX — Tél. (038) 46 18 77

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE SANITAIRE  
Saint-Nicolas 10  
Tél. 25 66 86

**VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN**  
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**TOUTE L'OPTIQUE**

Pierre MIÉVILLE  
Manuel LAZARO  
Opticiens spécialistes  
**MODERN OPTIC**

Rue de la Place-d'Armes 6  
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

**ENCADREMENT**  
d'œuvre restauration  
abel reichand  
parcs 10 Neuchâtel  
tel: 24 62 12

**FRANÇOIS VUILLEMIN**  
ferblantier - couvreur  
Neuchâtel  
Tél. 31 23 63



Conseil personnel et démonstration



**COMPRESSA**

Les collants et les bas supports Flexy-Compressa vous libèrent de la fatigue ou de la douleur, tout en habitant vos jambes comme le plus élégant bas nylon. Ils ne font pas de plis, vous procurent un délicieux sentiment de soulagement et vous permettent d'oublier les soucis que vous donnent vos jambes!

Cette semaine :

Rayon des bas - Rez-de-chaussée

**armourins**  
neuchâtel



**MAROC**

Départs hebdomadaires  
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève

A partir de Fr. 550.-

Neuchâtel 9, rue des Moulins



**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons pour date à convenir

**UNE VENDEUSE**

de boulangerie-pâtisserie. Travail indépendant.  
Tél. 25 28 54.

Nous cherchons, pour la période du 1er février au 31 mai (éventuellement à l'année) :

**pâtissier ou boulanger-pâtissier**

Semaine de 5 jours.

Faire offres à : Pâtisserie Walker, Saint-Blaise.  
Tél. (038) 33 16 55 ou 33 21 01.

**Modèles**

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute coiffure Stähli, vis-à-vis de la poste.  
Tél. 24 20 21.

**Travaux de conciergerie**

seraient confiés à personne soigneuse, un soir par semaine, de même que quelques heures le samedi matin.

Faire offres à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel 5.  
Tél. (038) 25 24 75.

Tea-room cherche

**SERVEUSE**

pour remplacement.  
Tél. 24 06 54.



L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

**Employé de commerce**

Certificat fédéral, de langue maternelle allemande avec bonnes connaissances de français (2 ans et demi à Neuchâtel), cherche travail varié et indépendant (si possible comptabilité) dans bureau moderne et dynamique, à Neuchâtel ou aux environs. Préférence : bureau technique. Entrée possible : 1er mars 1974. Faire offres sous chiffres FW 162 au bureau du journal.

Jeune Romand (26 ans)

**cherche poste intéressant**

Formation juridique, large culture générale, sens pratique, bonnes notions d'allemand et d'anglais ; caractère ouvert et disponible, sens de l'initiative et des responsabilités. Adresser offres sous chiffres G 300100, à Publicitas, 3001 Berne.

**Agent de marketing**

**Food-Druz**

26 ans, habitant Neuchâtel, bilingue, possédant diplômes de vente et de comptabilité, bonnes connaissances du service externe, préparant actuellement sa maîtrise fédérale, cherche poste à grande responsabilité, dans la représentation ou le commerce en général. Adresser offres écrites à KE 205 au bureau du journal.

**Ingénieur technicien ETS**

en mécanique, âge 49 ans, cherche nouvelle situation. Domaine petite et moyenne mécanique. Emploi désiré : chef de fabrication ou responsable d'un bureau technique. Région préférée : Jura neuchâtelois. Adresser offres écrites à GA 201 au bureau du journal.

**Assistante de direction**

français, anglais, aimant travailler de façon indépendante, cherche poste comprenant des responsabilités si possible dans le domaine administratif ou du personnel. Adresser offres sous chiffres LF 206 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande, possédant diplôme de vendeuse en droguerie, cherche emploi dans

**droguerie ou pharmacie**

à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à Jeannette Troxier, 6216 Bognau (Mauensee).  
Tél. (045) 21 15 57.

**COMMERCES**

A remettre, pour date à convenir, à Neuchâtel,

**importante boulangerie-pâtisserie**

bien installée. Très bonne affaire. Financement assuré. Adresser offres écrites à MG 207 au bureau du journal.

**DEMANDES A ACHETER**

Nous offrons de Fr. 100.- à Fr. 2 000.-

pour les très grandes pièces, pour TOUT VASE EN VERRE SIGNÉ : GALLE, DAUM, LEGRAS, D'ARGENTHAL, etc. ; nous cherchons pour collectionneurs différents objets d'art 1900 (vases en pâte de verre, coupes, meubles, etc.).

Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

**Véhicules à moteur et accessoires**

A vendre belle **FIAT 2300 S** coupé, gris métallisé. S'adresser à Girardin, Cèvenols 1, 2035 Corcelles, le soir.

A vendre de particulier, pour cause de double emploi, **MINI 1000** modèle 1973, 14.000 km. Expertisée. Tél. (039) 23 32 54.

A vendre **voilier lesté** 7 m x 2 m 30, polyester. Tél. (021) 71 84 39.

**OCCASION DU JOUR Ford Cortina 1600 GT** 1969, gris métallisé, 58.000 km. Expertisée. Prix intéressant. Garage M. BARDO, Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **Toyota Carina 1600 DL** modèle 1973. Expertisée. **Garage du Val-de-Ruz** Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre **MINI Clubman** modèle 1972. Expertisée. **Garage du Val-de-Ruz** Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

**Economique VW 1200** 6 CV, 1964.

**Currit** Tél. 66 13 55.

**Economique**

**NSU 1200** 5.99 CV, 1972. 26.000 km.

**Currit** Tél. (038) 66 13 55

**Economique**

**Opel Kadett** 5.49 CV, 1973, 18.000 km.

**Currit** Tél. (038) 66 13 55.

**Economique**

**Citroën GS** 5 CV, 1973, 15.000 km.

**Currit** Tél. (038) 66 13 55.

Particulier vend **TOYOTA** Célia 1600 ST, neuve, pour cause de non-emploi. Tél. (038) 41 32 72.

**GARAGE WASER NEUCHÂTEL**

**Cortina 1200 GT** 6 CV. Limousine 5 places. Moteur neuf avec garantie de fabrication. Expertisée. Prix : Fr. 3800.-. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

**1 Soldes**  
Vente autorisée du 15.1-4.2



10% 20% 30% 40% 50% de rabais!

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi  
**Inter Discount**  
votre ami et spécialiste.

**5-10%** de rabais supplémentaire sur tous les articles réguliers de notre assortiment de vente

**profitez maintenant**

Neuchâtel: Interdiscount, Grand' rue 14

ski

# LE CHIFFRE 13 FAVORABLE À GUSTAVO THOENI

## Les Suisses : la quantité, mais pas encore la qualité

Il aura fallu à Gustavo Thoeni attendre la treizième épreuve de la saison pour qu'il remporte son premier succès en coupe du monde. Le slalom géant d'Adelboden lui a ainsi donné l'occasion de renouer avec le succès alors qu'il avait été particulièrement malchanceux la veille à Wengen lorsque la victoire semblait à sa portée. Mais le skieur de Trafoi, qui est âgé de 23 ans, n'a pas laissé passer la chance qui s'offrait à lui. Et il a du même coup une nouvelle fois administré la preuve de sa grande classe en se jouant non seulement des pièges des deux parcours, mais également de tous ses principaux rivaux, relégués au rôle de second plan. Seul son compatriote Piero Gros, qui figurait pourtant parmi les favoris après ses succès à Berchtesgaden, Avoriaz et Vipiteno, a pu quelque peu limiter les dégâts. Mais l'intermédiaire Piero a toutefois dû concéder 1 seconde et 61 centièmes à son chef de file, alors que l'Autrichien Hans Hinterseer, qui remporta en décembre dernier le géant de Val d'Isère, s'est trouvé rejeté à la troisième place à 2 secondes 04 du vainqueur!

**REPRISE DES ITALIENS**  
Grands battus de la veille, où neuf d'entre eux furent éliminés, les Italiens ont pris une cinglante revanche en plaçant encore Erwin Stricker (4me), Helmut Schmalzl (5me) et Fausto Radici (10me) dans la première dizaine. Il s'agit bien là des meilleurs spécialistes actuels qui ont confirmé leurs ambitions alors que se rapproche l'échéance de Saint-Moritz et qui se sont déjà

# Réveil des Italiens au slalom géant d'Adelboden

## LE CHIFFRE 13 FAVORABLE À GUSTAVO THOENI

### Les Suisses : la quantité, mais pas encore la qualité

illustrés dans cette discipline pour laquelle les Suisses affichent également quelques prédispositions.  
Sur la piste de « Kuonisbergli », au-dessus de la station oberlandaise, les représentants de la FSS ont témoigné de leur présence par la quantité des éléments qu'ils sont parvenus à maintenir parmi les 20 premiers. Mais la qualité leur a fait singulièrement défaut comme le traduisent les écarts enregistrés. C'est le Grison Engelhard Pargaetzi (25 ans) qui a obtenu le meilleur résultat. Sa sixième place, à 4 secondes et 1 centième de Thoeni, est réjouissante dans le sens où elle lui permet d'obtenir un rang très honorable. Mais la preuve a été faite que les Suisses sont encore loin de leur forme de l'an dernier.

**COMBATIVITÉ**  
Il faut toutefois rendre hommage à leur combativité qui s'est traduite par une réussite accrue au cours de la première manche : Mattle 5me, Pargaetzi 7me, Hemmi 8me, Bruggmann 13me, Tresch 15me; tout laissait à penser qu'ils pouvaient réussir une performance d'ensemble remarquable. Mais le déchet ne les a pas épargnés. Attaquant à fond, comme le firent tous les Italiens d'ailleurs, ils ont pris des risques qui ont finalement décimé leurs rangs et qui ont ainsi fait rebondir le problème de la sélection pour Saint-Moritz.

Cette tactique, c'est celle qu'ont adoptée tous les premiers transalpins. Au cours de la première manche, Gustavo Thoeni a réalisé une très brillante démonstration, obtenant le meilleur temps en 1'08"42. Il devançait ainsi de 1"63 Piero Gros, de 1"76 Hans Hinterseer, de 2"95 Erwin Stricker et de plus de 2"00 Mattle. Vainqueur en 1972 sur cette même piste. Par la même occasion, il avait décroché sa qualification pour les J.O. de Sapporo d'où il devait ramener

la médaille de bronze derrière Thoeni précisément et Bruggmann.

A l'issue de ce premier parcours, Gustavo Thoeni avait pris une option plus que sérieuse sur la victoire qui ne pouvait lui échapper à la suite d'un incident sérieux. Skiant sans commettre de faute, maîtrisant sa nervosité, il était déjà pointé en tête à mi-course devant le Suisse Josef Odermatt (36"05 contre 36"72) qui allait être ultérieurement disqualifié. La piste était longue de 1'350 mètres (340 m de dénivellation) et comportait 53 portes disposées par le Suisse Marcel Savioz. Elle était revêtue d'une neige assez dure malgré le temps ensoleillé.  
Sur le second parcours, plus heurté que le premier, c'est Piero Gros qui a été crédité du meilleur temps en 1'13"62. Mais il n'a pu prendre que deux centièmes seulement au champion olympique de la spécialité alors que suivait Hinterseer (1'13"92), Schmalzl (1'14"14), Stricker (1'14"16) et l'Autrichien Josef Pechl (1'14"66). Au poste intermédiaire, Thoeni était en tête en 41"12 contre 41"71 à Gros. Mais le triple vainqueur de la coupe du monde a su limiter les risques. Il s'est contenté d'assurer, rééditant ainsi son succès de l'an passé sur un tracé où l'Américain Hans Tauber avait réparti 55 portes.

**EXCELLENTE OPÉRATION**  
A dix jours environ des championnats du monde, Gustavo Thoeni a réalisé une excellente opération. Sur le plan psychologique, ce succès est à même de lui redonner confiance et de le remettre définitivement en selle pour la course aux titres. C'est là où l'hiver passé il signa également sa première grande victoire de la saison, ce qui lui avait permis de réapparaitre au classement de la coupe du monde, trophée qu'il parvint à s'adjuger pour la troisième fois consécutive. Deuxième à Garmisch

derrière Neureuther (spécial), Gustavo Thoeni s'est classé cet hiver deuxième du géant de Berchtesgaden derrière Gros et troisième à Avoriaz. Entre-temps, il avait toutefois obtenu une victoire à Berchtesgaden. Mais ce slalom spécial, qui réunissait toute l'élite du moment, n'avait de valeur que sur le plan de l'attribution de points FIS.

**NEFASTE**  
Cent concurrents ont participé à cette épreuve qui a exigé que les organisateurs répandent 120.000 litres d'eau pour sa préparation. Si elle a permis à l'Autrichien Josef Pechl de passer de la 17me à la 8me place, elle a été particulièrement néfaste aux deux Suisses Werner Mattle et Adolf Roesti qui avaient signé en 1972 un doublé devant Gustavo Thoeni lui-même.



GUSTAVO THOENI. — L'Italien refait surface... (A.S.L.)

## Grâce à lui, la course prend tout son sens Heureusement que Collombin est là

Il a fallu ce phénomène naturel qu'est Roland Collombin pour l'emporter sur les Autrichiens et maîtriser victorieusement la descente du Lauberhorn, 24 ans après Freddy Rubl. Un événement. Vraiment. Et comme il l'a dit lui-même : « C'est formidable d'avoir pu gagner à Wengen. »

**HORS DU COMMUN**  
Quand on chante les louanges de Collombin, on a desorment l'impression de déverser du fondant dans les caves valaisannes. C'est-à-dire qu'on fait bonne mesure alors que c'est déjà plein !  
Il est un champion hors du commun parce qu'il a la particularité de faire la différence lorsque ça paraît impossible. Pendant près de dix ans, Annemarie Proell a plané au-dessus de ses rivaux sans connaître la défaite en descente. Mais il lui a toujours suffi de skier sans prendre des risques inconsidérés. Elle avait une marge de sécurité se situant approximativement entre une et deux secondes. Il ne pouvait rien lui arriver.  
Pour Collombin, le problème est tout autre. Klammer le talonne à quelques centièmes : vingt, trente, cinquante. Des poussières de seconde. A chaque fois, Klammer tente le tout pour le tout et Collombin a un prodigieux réflexe qui lui permet de rétablir instinctivement les situations les plus compromises. Apparemment, Klammer est son égal, mais, depuis la « terreur » de Schlading, Collombin le devance régulièrement. Ils sont très proches l'un de l'autre. Collombin est tout de même meilleur.

**QUAND IL FAUT GAGNER**  
On admire son esprit de compétition, sa faculté de se donner entièrement à l'effort suprême. Grâce à lui, la course demeure la course. La vraie. L'unique. Celle qu'il importe de gagner. Depuis cette année, on connaît les vainqueurs du premier jour d'entraînement du deuxième jour d'entraînement, du troisième jour d'entraînement. Il y en a beaucoup qui sautent sur l'occasion pour se mettre en valeur. Cette pratique risquait de porter ombrage à la course elle-même. On ne la rencontre dans aucun autre sport. En automobilisme, par exemple, le chronométrage des essais se débite tour par tour. Ce n'est qu'une fraction — une petite fraction — de la course dans laquelle interviennent d'innombrables autres facteurs.

**MAUVAIS SIGNE**  
Heureusement que Collombin est là. Il ne se dépense pas inutilement. Il fait la nuance entre l'entra-

nement, qui n'est que préparation, et la course, qui en est l'issue. Il ne confond pas le but et le cheminement par lequel on y arrive.

Il n'est pas un champion de l'entraînement, mais il est d'autant plus efficace lorsque ça compte. On croit qu'il blague lorsqu'il dit : « Avec mes skis, j'ai deux secondes de moins ». Mais il sait bien qu'il n'a pas donné le maximum.  
La seule fois qu'il a gagné la « non-stop », c'était à Sapporo. Il en a été si troublé — il n'avait aucune expérience à l'époque puisqu'il avait été sélectionné au dernier moment — qu'il s'est fait battre par Russi le lendemain. Je ne prétends pas qu'il aurait été champion olympique si les avants pas un peu moins rapide la veille, mais je suis persuadé qu'il aurait terminé plus près de Russi.

**UN VOLCAN**  
Collombin a brisé la barrière du Lauberhorn. Il part pour Kitzbuehl qui, en 70, lui a ouvert les portes des Jeux olympiques :  
— Je vais skier en décontraction afin de me réserver pour les championnats du monde.  
Il dit ça sans rire, mais il nous fait rire : vous vous représentez Collombin en décontraction sur la « Streif » le jour de la descente du Hahnenkamm ? Vous le voyez abandonner délibérément la victoire à un autre ? Moi pas. Quand il aura passé le portillon, sa nature volcanique l'emportera vers un nouvel exploit. Comment empêcher l'éruption d'un volcan lorsque c'est le moment qu'elle ait lieu ?

**ALLEZ SAVOIR**  
Les deux gros blocs du début de saison commencent à céder : les Italiens et les Autrichiens font moins qu'en décembre. Leur ruée vers l'avant est freinée par l'affirmation de quelques grands talents. Collombin leur a rabalissé le caquet et, après deux victoires en spécial — Garmisch et Wengen — Neureuther vient de prendre la tête de classement de la coupe du monde de slalom. Cinq Italiens aux premières places du « géant » de Berchtesgaden et quatre le lendemain au slalom spécial qui n'est pas retenu pour la coupe du monde. Dimanche, à Wengen, dix Italiens au départ du « spécial », un seul dans le classement : Radici (2me). Hier, on trouvait deux Italiens en tête du « géant » d'Adelboden ! La roue tourne. La fortune change.  
Allez savoir ce qu'il adviendra à Saint-Moritz, dans deux semaines. Une défaite de Collombin ? Peut-être.  
Guy CURDY

Classement

1. Thoeni (I) 2'22"06 (1'08"42 et 1'13"64); 2. Gros (I) 2'23"67 (1'10"05 et 1'13"62); 3. Hinterseer (Aut) 2'24"10 (1'10"18 et 1'13"92); 4. Stricker (I) 2'24"53 (1'10"37 et 1'14"16); 5. Schmalzl (I) 2'25"25 (1'11"11 et 1'14"14); 6. Pargaetzi (S) 2'26"07 (1'11"03 et 1'15"04); 7. Zwilling (Aut) 2'26"40 (1'11"01 et 1'15"39); 8. Pechl (Aut) 2'26"47 (1'11"81 et 1'14"66); 9. Rieger (All-O) 2'26"87 (1'11"33 et 1'15"54); 10. Radici (I) 2'26"90 (1'11"73 et 1'15"17); 11. Plank (I) 2'27"34 (1'11"71 et 1'15"63); 12. Junginger (All-O) 2'27"51 (1'11"59 et 1'15"92); 13. Haker (Nor) 2'27"60 (1'11"85 et 1'15"75); 14. Schlager (All-O) 2'27"89 (1'12"10 et 1'15"79); 15. Jakober (S) 2'27"99 (1'11"96 et 1'16"03). Puis : 17. Hemmi (S) 2'28"17 (1'11"08 et 1'17"09); 18. Bruggmann (S) 2'28"22 (1'11"66 et 1'16"56); 19. Tresch (S) 2'28"29 (1'11"72 et 1'16"57).

Coupe du monde

- Général**: 1. Gros (I) 120 p; 2. Collombin (S) 115; 3. Klammer (Aut) 114; 4. Zwilling (Aut) 95; 5. Stricker (I) 89; 6. Hinterseer (Aut) 87; 7. G. Thoeni (I) 80; 8. Neureuther (All-O) 65; 9. Tritscher (Aut) 59; 10. Plank (I) 55; 11. Schmalzl (I) 51; 12. Radici (I) 41; 13. Russi (S) 40; 14. Grissman (Aut) 40; 15. Cordin (Aut) 37.  
**Slalom géant (après 5 épreuves)**: 1. Gros 93 p; 2. Hinterseer 75; 3. Thoeni 60; 4. Schmalzl 51; 5. Stricker 37; 6. Berchtold 25; 7. Hauser (Aut) 20; 8. Pargaetzi (S) 15; 9. Klammer (Aut) 14; 10. Hunter (Can) 11.  
**Par équipes**: 1. Autriche 923 p (messieurs 548 et dames 375); 2. Italie 521 (468 et 53); 3. Suisse 346 (208 et 138); 4. Allemagne de l'Ouest 289 (103 et 186); 5. Etats-Unis 149 (25 et 124); 6. France 130 (6 et 124); 7. Canada 125 (25 et 100); 8. Liechtenstein 112 (0 et 112); 9. Australie 17 (17 et 0); 10. Norvège 11 (9 et 2); 11. Espagne 6 (6 et 0); 12. Suède 2 (2 et 0).

boxe

### Gonzales - Chervet : rien n'est fait

Selon une nouvelle en provenance d'Amérique du Sud, un championnat du monde des poids mouches, entre le Vénézuélien Betulio Gonzales, tenant du titre pour le WBC (World Boxing Council) et le Suisse Fritz Chervet, champion d'Europe, aurait été conclu pour le 30 mars. Interrogé à ce sujet, Charly Buhler, le « manager » de Fritz Chervet, a démentit la nouvelle. « Les contacts existent bel et bien, mais rien n'a encore été conclu », a affirmé Charly Buhler. Ce dernier a, par ailleurs, indiqué que si ce championnat du monde devait se faire, il le serait probablement en Suisse.  
Le Bernois est également en contact avec l'autre champion du monde, le Thaïlandais Charitchai Chionoi (WBA). « Pour l'instant, l'affaire semble mieux engagée du côté vénézuélien », précise-t-il toutefois.

football

### Nouveau scandale en Italie

Des incidents ont marqué la fin du match de championnat d'Italie de 2me division Catanzaro - Palerme (1-1). Un millier de « tifosi » ont assiégé l'arbitre, coupable, selon eux, de ne pas avoir concédé deux pénalités à l'équipe de Catanzaro. De violents heurts se sont produits entre les trop bouillants « supporters » calabrais et les forces de l'ordre. Huit agents ont été blessés et une dizaine de jeunes gens arrêtés.

## Présélections suisses pour Saint-Moritz

D'entente avec le comité national pour le sport d'élite (CNSE), la Fédération suisse de ski (FSS) a d'ores et déjà présélectionné cinq coureurs pour les championnats du monde de Saint-Moritz (2-10 février). Il s'agit de Roland Collombin, Engelhard Pargaetzi, Philippe Roux, Bernhard Russi et Walter Tresch qui sont assurés d'avoir leur place au sein de l'équipe nationale dont le contingent a été ramené à 14 membres. La FSS a d'ailleurs publié un communiqué à ce sujet, dans lequel elle précise qu'il a été tenu compte des résultats enregistrés depuis le début de la présente saison ainsi que des performances réalisées à l'entraînement ainsi que de l'attribution des points « FIS » dans les disciplines en question.  
« La FSS, poursuit le communiqué, a

tenu à donner une nouvelle chance lors de la descente de Kitzbuehl à Andreas Sprechler, René Berthod et Walter Vesti cependant qu'Edi Bruggmann, Eric Fleutry, Heini Hemmi, Manfred Jakober et Adolf Roesti auront encore la possibilité d'obtenir leur qualification à l'issue du slalom des épreuves du Hahnenkamm et du slalom géant de la semaine internationale des alpes vaudoises (Coupe d'Europe) qui se déroulera lundi prochain à Leysin. Werner Mattle pur sa part n'aura plus que cette ultime épreuve pour décrocher sa sélection.  
Chez les dames, une première sélection interviendra à l'issue de la descente de Bad Gastein. La décision définitive sera prise lundi prochain au cours de la soirée à Berne.

## Championnats nordiques de l'ARRCS aux Rasses Doublé pour Louis Jaeggi

Aux Rasses, le Fribourgeois Louis Jaeggi a remporté l'épreuve des 15 kilomètres des championnats nordiques de l'Association régionale romande des clubs de ski (ARRCS). L'ancien membre de l'équipe nationale a néanmoins dû puiser dans ses réserves pour résister aux assauts conjoints des Vaudois Michel Rochat et Mario Pesenti ainsi que du valeureux « vétéran » Michel Haymoz qui a prouvé qu'il était encore en excellente forme.  
L'épreuve s'est courue en partie dans le brouillard sur une neige lourde et collante. De telles conditions ont bien évidemment posé quelques sérieux problèmes de fartage aux concurrents. Quant au relais quatre fois 9 km des championnats romands, il s'est résumé à une lutte entre la Vilette, le Brassus et Les Diablerets. A mi-parcours, Les Diablerets étaient en tête devant la Vilette et Le Brassus mais ils faiblirent

sur la fin. Louis Jaeggi, en réussissant le meilleur temps de la journée, a permis aux Fribourgeois de faire nettement la décision.

- RÉSULTATS**  
**Fond 15 km élite**: 1. Louis Jaeggi (La Vilette) 58'24"2; 2. Rochat (Le Brassus) 58'29"9; 3. Pesenti (Le Brassus) 58'41"4; 4. Haymoz (Riaz) 59'05"5; 5. Gertsch (Le Brassus) 1 h 00'12"2; 6. Pilloud (Nyon) 1 h 00'36"8; 7. Pillier (Riaz) 1 h 00'48"5; 8. Beaud (Albeuve) 1 h 01'04"2; 9. Schuwey (La Vilette) 1 h 01'31"8; 10. Haefliger (Les Diablerets) 1 h 02'06"5.  
**Dames (9 km)**: 1. Dorette Meylan (Le Brassus) 42'55"6; 2. Nelly Bourguignon (Vaulion) 45'59"0; 3. Lisette Maulaz (Chasseron) 46'39"6.  
**Juniors (9 km)**: 1. Max Pithoud (Albeuve) 32'57"3; 2. Chillier (Châtel-St-Denis) 32'57"8; 3. Vallion (Blonay) 33'17"3. **Relais 1. La Vilette (J. C. Schuwey, W. Buchs, A. Schuwey, L. Jaeggi) 1 h 47'27"2**; 2. Le Brassus 1 (M. et P. Rochat, P. Gertsch, M. Pesenti) 1 h 48'51"7; 3. Les Diablerets (M. Borghi, H. Haefliger, B. Beaud, R. Wehren) 1 h 51'29"2; 4. Riaz, 1 h 52'17"8; 5. Charmey, 1 h 55'22"8.

cyclisme

### Tour de Romandie Le parcours définitif

Le parcours définitif du 28me Tour de Romandie (7-12 mai) est désormais connu. Comme à son habitude, l'épreuve organisée par l'UCS prendra son départ à Genève où sera jugée l'arrivée le dernier jour. Les organisateurs ont engagé des pourparlers pour obtenir la participation de 12 équipes de 6 coureurs chacune.

**DETAIL DES ETAPES**  
Mardi, 7 mai: Prologue par équipes contre la montre à Genève. — Mercredi, 8 mai: 1re étape, Genève - Balercrd - Evolène. — Jeudi, 9 mai: 2me étape, Evolène - Villars - Sainte-Croix. — Vendredi, 10 mai: 3me étape, Villars - Sainte-Croix - Le Sentier. — Samedi, 11 mai: 4me étape, Le Sentier - Chaumont - Neuchâtel. — Dimanche, 12 mai: 5me étape Chaumont - Neuchâtel - Genève - Grand Lancy puis l'après-midi course contre la montre individuelle sur 23 km environ au Grand-Lancy.

### Kurmann exclu du Tour de Venezuela

Le Suisse Xaver Kurmann, deux fois champion du monde de poursuite, a été exclu du Tour de Tachira (Venezuela) sur s'être fait tirer par son directeur technique, au cours de la huitième étape Tovar-Lagrita.  
Le Colombien Juan de Dios Morales est en tête du classement général alors qu'il ne reste que deux étapes à courir.

### Championnats valaisans : Domination d'Hauser

La logique a été respectée à Taesch. Les championnats nordiques valaisans ont, en effet, été dominés par Edi Hauser qui s'est imposé individuellement et qui a permis à son club, le SC Oberghoms, de remporter le relais devant Davargis et le corps des gardes-frontière 1. Pour tant et ce n'a pas été facile pour les Haut-Valaisans, quelque peu distancés à mi-parcours, et qui ont refait surface sitôt que Kreuzer et Hauser se furent mis en action.  
Hauser a confirmé son excellente forme actuelle tout en regrettant qu'il n'y ait pas eu plus de difficultés. Chez les dames Juliana Mischli a perdu son titre au profit d'Antoinette Wirtner.

- RÉSULTATS**  
**15 km.** — Messieurs (420 m de dénivellation): 1. Hauser (Oberghoms) 49'38"4; 2. Kreuzer (Oberghoms) 51'53"0; 3. Vianin (Zinal) 56'06"5. — Seniors: 1. Eceur (garde-front) 54'02"1. — Juniors (7 km 500): 1. Albasini (Vercorin) 27'09"4; 2. Burgener (Saas Grund) 28'02"3; 3. Hirschi (Oberghoms) 28'07"7. — Dames (7 km 500): 1. Wirtner (Oberghoms) 37'34. **Relais, 3 x 10 km**: 1. Oberghoms 1 h, 38'55"5; 2. Daviaz 1 à 704; 3. corps des garde-front; 1, a 9'43; 4. garde-front; 2, a 10'48.

## Sélections jurassiennes pour les Championnats suisses Un objectif : diminuer les écarts de temps

La délégation jurassienne aux Championnats suisses nordiques sera forte de 31 membres, dont trois dames. Placés sous la direction du chef technique André Sandoz et de l'entraîneur Michel Rey, elle tentera l'impossible dans la vallée de Conches. L'impossible étant de maintenir l'acquis de l'hiver passé dans les Grisons. « Il faut être franc et conscient : si nous étions intranquillisés quant au mode de sélection nous n'enverrions pas plus de quatre ou cinq « fondeurs » dans le Haut-Valais » explique le chef technique André Sandoz.

**MODE DE SÉLECTION**  
Dès lors, pourquoi une délégation aussi importante ? En raison de l'application des règlements FSS qui stipulent que les clubs inscrivent les « fondeurs » aux championnats suisses par le truchement de leur Association. C'est dire que MM. Sandoz et Rey n'ont fait qu'appliquer les règlements à quelque nuances près. Sur proposition des clubs, ils ont filtré les inscriptions rendant attentifs certains « fondeurs » aux difficultés d'un championnat suisse, d'autant plus que les membres de l'équipe suisse possèdent des avantages disproportionnés sur le plan de l'entraînement, dont les répercussions sur les temps de course sont parfois brutales.

**UN VÉTÉRAN**  
C'est ainsi que le Giron alignera onze concurrents sur 15 km, alors qu'il a droit à 15 places. Sur « les trente », ils seront douze à prendre le départ (moins un), alors que pour le « Marathon des neiges » ils seront sept (moins un également). C'est dire que les responsables du Giron ont tranché avec sévérité, à même si le vétérans Roger Botteron (la Sagne) se mesurera à l'élite sur 30 et 50 kilomètres. A 40 ans, le Sagnard se rendra surtout dans la vallée de Conches afin de prendre part avec son club à l'épreuve de relais. En supplément il chaussera les minces lattes de bois sur les deux plus grandes distances. Il sera intéressant de comparer sa performance à celle de ses plus jeunes camarades.

**MOYENNE D'ÂGE**  
En fait, la délégation jurassienne, au niveau des seniors, est relativement jeune, la moyenne d'âge générale voisinant les 25 ans et demi, compte tenu des « 40 printemps » de Roger Botteron. Par discipline, elle se présente ainsi : 15 km, 25,5; 30 km, 26,5; 50 km, 28,5. A noter que Rosat (28 ans), Schertenleib (23), Ducommun (32), et Keller (24), pren-

dront part aux trois épreuves. Ils seront les hommes forts du Giron dans le Valais, exception faite d'Eric Schertenleib à la recherche d'un second souffle depuis ses ennuis dorsaux de la saison passée. En fait, le chef de file du SC Chaumont cherchera surtout à faire le point sur les pistes conchardes. Or, il faut adjoindre à ce quatuor, la révélation des championnats jurassiens, Laurent Gacond. L'ingénieur-technicien chaud-fonfonner n'a rien à perdre. A 21 ans, l'avenir lui sourit. A lui de prouver ses capacités et ses ambitions sur 15 et 30 kilomètres. Il est l'homme de demain en attendant l'arrivée des Rey, Mercier, Benoît et autres Jacot dans la catégorie des seniors.

Sur le plan féminin, la participation de Cosette Québatte (13me à Splügen) assurera la présence du fond jurassien chez les dames en compagnie de sa camarade de club, Sonia Zbinden (19 ans) engagée dans l'épreuve junior et de la Biennoise Muriel Selz.  
En fait, l'objectif des Jurassiens réside surtout dans une diminution des écarts par rapport aux membres de l'équipe nationale. L'important ne sera pas forcément une question de rang, mais bien cette diminution des écarts par rapport à une élite appelée à défendre des places de choix au championnat du monde de Falun. Une élite parfaitement entraînée.  
P.-H. BONVIN

## De Gérard Matile à Sonia Zbinden...

**15 kilomètres (15 places)\***: Gérard Matile (année de naissance 1951 - la Chaux-de-Fonds), Laurent Gacond (53 - la Chaux-de-Fonds), Clauy Rosat (46 - la Brévine), Frédy Nicolet (48 - la Brévine), Frédy Matthey (50 - la Brévine), Eric Schertenleib (51 - Chaumont), Nerio Taragnoli (49 - Chaumont), Georges-André Ducommun (42 - la Sagne), Fritz Keller (50 - les Cernets), Mario Jeanbourquin (45 - la Sagne), Charles Benoît (54 - la Brévine)\*. \* Exceptionnellement, sur demande de M. Beeli, le junior brévinier participera à l'épreuve des 15 kilomètres dans le but d'arracher sa qualification pour les championnats d'Europe juniors.  
**30 kilomètres (13 places)\***: Gérard Matile (51 - la Chaux-de-Fonds), Laurent Gacond (53 - la Chaux-de-Fonds), Clauy Rosat (46 - la Brévine), Frédy Nicolet (48 - la Brévine), Frédy Matthey (50 - la Brévine), Eugène Benoît (50 - la Brévine), Eric Schertenleib (51 - Chaumont), Georges-André Ducommun (42 - la Sagne), Roger Botteron (34 - la Sagne), Fritz Keller (50 - les Cernets), Hermann Schneider (47 - les Cernets).

Taragnoli (49 - Chaumont), Claude Rosat (46 - la Brévine), Georges-André Ducommun (42 - la Sagne), Roger Botteron (34 - la Sagne), Fritz Keller (50 - les Cernets), Hermann Schneider (47 - les Cernets).  
**Relais (juniors)**: La Brévine, le Locle, les Cernets.  
**Juniors (12\*)**: Jean-Marc Evard (55 - la Chaux-de-Fonds), Bernard Gacond (56 - la Chaux-de-Fonds), Roland Mercier (56 - le Locle, membre de l'équipe suisse), Tony Allemann (55 - la Chaux-de-Fonds), Olivier Fattori (57 - Chaumont), Philippe Racine (56 - Chaumont), Charles Benoît (54 - la Brévine, membre de l'équipe suisse), Denis Huguenin (56 - la Brévine), Francis Jacot (56 - la Brévine), Francis Jacot (56 - la Sagne, membre de l'équipe suisse), Jean-Pierre Rey (56 - les Cernets, membre de l'équipe suisse), Pierre-Eric Rey (57 - les Cernets, membre de l'équipe suisse), Marcelin Garin (54 - les Cernets), Albert Amstutz (54 - les Cernets).  
**Dames**: Cosette Québatte (50 - romand Biennet), Muriel Selz (50 - SC romand Biennet).  
**Dames (juniors)**: Sonia Zbinden (55 - les Cernets).  
\* Le nombre de places auquel le Giron a droit.

(P.-H. B. : à la suite d'un embargo convenu avec le chef technique André Sandoz, nous avons retenu la publication de cette sélection jusqu'à aujourd'hui.)

MAX FACTOR présente une nouvelle ligne de soins :

## SWEDISH FORMULA HYPO-ALLERGENIC TREATMENTS

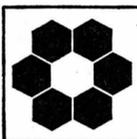
Cela veut dire : une série de produits pour les soins de la peau qui comblent une lacune du marché, car ils ont été testés par des dermatologues. Ils ne sont absolument pas parfumés et, pour cette raison, ne sont la cause d'aucun cas allergique.

Les 6 produits sont composés de substances absolument pures. L'homogénéisation, l'émulsification et la conservation ont lieu dans des laboratoires tout à fait modernes au point de vue technique.

Toute la série a été testée cliniquement un millier de fois chez des femmes de tout âge et de chaque type de peau et a toujours été parfaitement tolérée. Il n'y eut aucun cas d'irritation ou de rougeur.

SWEDISH FORMULA, la ligne de soins testée quant aux cas d'allergie, répond aux exigences les plus ambitieuses au point de vue pureté et tolérance. Également en vente en tubes.

au stand MAX FACTOR à la parfumerie



**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA

Neuchâtel

La démonstratrice MAX FACTOR se fera un plaisir de vous remettre gratuitement un tube d'essai de cette nouvelle ligne de soins lors de la démonstration du

22 au 26 janvier 1974

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

TIMBRES SUISSES, feuilles, blocs et enveloppes. Tél. 31 16 71.

OCCASIONS : machine à laver 5 kg ; 2 fauteuils ; coffre à jouets ; 2 chaises ; 2 tables de salon ; armoire 3 portes ; frigos : Bosch, Sibir, Elan ; souliers de ski Nos 38 et 39. Tél. 31 16 71.

SALLE A MANGER comprenant : 1 buffet anglais, 1 table avec rallonge, 3 chaises et 1 tabouret rembourrés. Tél. (038) 33 31 28.

ECRAN perlé (grand), caméra cinéma 8 mm, marque Paillard-Bolex. Tél. 25 72 41, matin ou soir.

TABLE MODERNE, fermée 120 x 80 cm, ouverte 210 x 80 ; 1 rasoir Braun électrique, rechargeable sur 220 V. Tél. 24 06 54.

PIANO DROIT, noir, expertisé. Tél. 42 27 85, le soir.

AMPLI Hi-Fi Philips, 2 x 20 W, 380 fr. ; démonstration possible. Tél. 25 74 01, interne 260.

TABLE, 100 x 60 cm, pendule de cuisine. Tél. 24 42 06.

CIRCUIT VOITURE Scalletrix, neuf. Valeur 300 fr., cédé à 125 fr. Tél. 33 59 46.

COMPLETS HOMME, taille 52-54, sport et habillés ; livres policiers ; raquette tennis, junior, neuve. Tél. 25 81 54, de 11 à 14 heures.

FRIGIDAIRE et cuisinière à gaz, en bon état. Tél. 33 19 43, aux heures des repas.

PLUSIEURS DUVETS neufs et occasion. Prix modéré. Tél. (039) 41 40 80.

BELLE POUSETTE et pousse-pousse, très bon état. Tél. (038) 24 46 64.

EXCELLENTE NOIX DU DAUPHINE, le sac de cinq kilos, franco domicile, 25 fr. Téléphone (038) 33 30 16 ou 25 56 18.

REVUES FERROVIAIRES, prix raisonnable, réelle occasion. Tél. 24 15 80.

COUPLE DE PERRUCHES, cage et support, 50 fr. Tél. (032) 85 20 92.

MAGNIFIQUE CHAMBRE à coucher, avec literie, état de neuf, avec garantie. Prix à discuter. Tél. 61 27 40.

COFFRE-FORT 29 x 18 x 35, au plus offrant. Tél. 41 32 58.

**Demandes à acheter**

PIANO d'occasion. Tél. 67 11 43, dès 13 h ou le soir.

PETIT CHIEN. Bons soins assurés. Téléphone 33 54 74, heures des repas.

POUSSE-POUSSE Chicco, pliable, 3 kg. Tél. 31 72 49.

POMPE A INJECTER. Tél. 24 45 37.

NE JETEZ PAS vos anciennes poupées, anciens jouets (avant 1930). Collectionneur offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07.

**Demandes d'emploi**

DAME cherche heures de ménage, de 13 h 30 à 16 h 30, mardi et vendredi après-midi (3 heures), dans ménage moderne, à Neuchâtel et environs. Tél. 42 15 10, le matin.

JEUNE DAME garderait enfant de 3 ans, du lundi au vendredi. Tél. (038) 24 76 49.

DESSINATEUR DE MACHINE, terminant son apprentissage à mi-avril, cherche emploi. Adresser offres écrites à EY 199 au bureau du journal.

JEUNE FILLE ANGLAISE cherche place au pair. Faire offres sous chiffres JD 204 au bureau du journal.

STENOACTYLOGRAPHIE cherche emploi, Neuchâtel ou environs. Tél. 42 12 23, dès 16 heures.

### A louer

CHAMBRE à jeune fille, étudiante, pour le 1er février. A visiter, de 19 h 30 à 20 h, Pierre-à-Mazel 11, 3me, appartement No 20.

HAUTERIVE, appartement 3 1/2 pièces, pour le 24 avril, 605 fr. charges comprises. Téléphone (038) 33 34 39, dès 19 heures.

FAHYS-PORTES-ROUGES, belle chambre, confort, prix modéré. Tél. 25 74 08, heures des repas.

CHAMBRE confortable à jeune homme soigneux, Mallefer. Tél. 25 71 38.

A BOLE, immédiatement, appartement 2 pièces, confort. Tél. 42 16 29 ou 41 17 12.

VAL-DE-RUZ, studio moderne, immédiatement. Adresser offres écrites à DX 198 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée à employer. Tél. 25 27 80.

FONTAINES, immeuble du district, appartement 2 pièces, tout confort, tapis tendus, 280 fr. plus charges. Libre immédiatement. Tél. 53 23 61.

A REMETTRE immédiatement ou pour date à convenir, studio 1 1/2 pièce, cuisine agencée, Vauseyon. Tél. 25 36 64.

STUDIO MEUBLE, confort, à monsieur. Téléphone 31 43 14.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPELLEMENT 3 1/2 PIECES avec conciergerie, à Areuse, pour 24 février, 347 fr. Tél. 42 26 84.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, libres immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, à midi.

CHAMBRE NON MEUBLEE, cuisine, douche, situation tranquille, (demoiselle). Téléphone 31 60 86.

STUDIO MEUBLE à Saint-Blaise, libre immédiatement. Tél. 33 30 57, heures de bureau.

BOUDRY, APPARTEMENT 4 1/2 pièces, confort, 600 fr., charges comprises. Téléphone 42 36 29.

A NEUCHÂTEL, CHAMBRE meublée avec part à la cuisine et salle de bains. Téléphone (032) 83 13 38.

**Demandes à louer**

COUPLE cherche appartement de 3 pièces, pour le 1er mars, région Colombier, Bôle, prix modeste. Tél. 33 21 65, heures de bureau.

JEUNE COUPLE marié, cherche, pour fin mai-début juillet, appartement de 3-3 1/2 pièces, région la Coudre - Neuchâtel - Peseux. Téléphoner aux heures de bureau au 24 55 66.

**Offres d'emploi**

PERSONNE EST CHERCHÉE, 2 fois par semaine, pour nettoyages. Tél. 25 29 81.

ON CHERCHE femme de ménage une demi-journée par semaine. Tél. 24 47 65, dès 13 heures.

JE CHERCHE PERSONNE pouvant s'occuper d'un enfant de 3 ans pendant le week-end. Tél. 24 47 65, dès 13 heures.

**Divers**

DANSEUR PROFESSIONNEL cherché, exclusivement danses de l'Amérique latine. Téléphone 25 28 10.

APPRENEZ A FAIRE des émaux sur cuivre, bijoux, coupes, etc. Tél. (038) 33 25 39.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16 ou 25 56 18.

A DONNER CONTRE BONS SOINS chien saint-bernard, Richard, transports, Cressier. Tél. 47 16 39.

## REMERCIEMENTS

L'Association suisse des Invalides, à Neuchâtel, remercie toutes les personnes qui, par leurs dons, lui ont permis d'organiser sa fête de Noël.



L'annonce  
reflet vivant du marché

# Enfin, je suis là! Je m'appelle HI-ACE et je peux être votre «AS d'atout»

Je suis une petite utilitaire obtenable en 5 versions

- CHASSIS CABINE
- CAMIONNETTES
- FOURGONS
- BUS
- COMBI

à des prix particulièrement intéressants.

Venez me voir, je vous attends au

**GARAGE DU 1<sup>er</sup> - MARS S.A.**

**Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL**  
(En face du gymnase) Tél. (038) 24 44 24

## Pour faire de la place, nous soldons les tables roulantes suivantes :

- 1 table 450.— soldée à 320.—
- 1 table 88.— soldée à 50.—
- 1 table 205.— soldée à 150.—
- 1 table 495.— soldée à 350.—
- 1 table 345.— soldée à 220.—

Voyez notre vitrine

**Schinz**  
NEUCHÂTEL

4, TEMPLE-NEUF

Autorisation officielle

## VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard  
et John Valléan  
achètent tous  
DÉCHETS  
industries et privés  
Fer - Métaux  
Chiffons - Papiers  
Chantier :  
SERRIÈRES  
Quai  
Jeanrenaud  
31 73 55  
Bureau :  
42 27 49



## Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour le résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

## SOLDES

### LE PALAIS DES MACHINES À LAVER

Le plus grand choix



Machine à laver  
entièrement automatique, 5 kg, 10 programmes de lavage, économiseur, filtre de sécurité

Soldé **698.—**

**BOSCH**  
avec séchoir incorporé  
lave, rince, sèche, 5,5 kg de linge, 100 % automatique, 2 niveaux d'eau, 16 programmes, minuterie d'enclenchement 1 h à 12 h d'avance.

Valeur 2898.—  
Soldé **2198.—**

(Vente autorisée)

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

## Café du Théâtre

Neuchâtel

... du Service sur assiette...

Menu du jour

A la carte... toujours soignés

# Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ 391  
Rue \_\_\_\_\_  
NP/Lieu \_\_\_\_\_  
But \_\_\_\_\_

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter: Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.

Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

## Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28  
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22  
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

## NOTRE FEUILLETON

# Une Ombre de bonheur

par Léo Dartey

J'ai simplement voulu vous prévenir avant que nulle décision ne vous soit imposée par celui-là même qui la regretterait plus que tout autre, devant son résultat néfaste.

Toute droite, appuyée de la main au dossier d'une chaise, Pervenche la regardait partir sans l'accompagner. Au moment où, la main sur le bouton de la porte, elle allait sortir, la jeune femme demanda, sur un ton de prière :

— Mademoiselle, vous devez comprendre qu'en agissant comme je viens de le faire, dans l'intérêt de votre sœur, j'ai fait bon marché du mien propre. Si M. Sévriér connaissait ma démarche, il serait très mécontent. Lui donner tort, même quand il s'agit du bien de la femme qu'il aime, me coûterait sans doute ma place. Puis-je vous demander de ne pas lui en parler ?

Pervenche fit un effort pour revenir dans cette salle d'hôtel, au cœur des montagnes de Savoie. Son esprit l'en avait enlevée pour l'emporter bien loin... au bord de cette Loire familière où l'attendait avec confiance un vieil homme, grand-père sans le savoir, et qu'elle avait trahi un peu en venant ici...

— Vous dites ? demanda-t-elle d'un air égaré.

Stupéfaite, l'autre répéta sa supplique avec soin. Elle semblait inquiète des conséquences possibles de son initiative. Mais Pervenche écarta toute indiscretion d'un geste las des épaules.

— Soyez tranquille, lui dit-elle. Je n'en parlerai pas à M. Sévriér.

Un réel soulagement se peignit sur les traits, fort beaux dans leur étrange.

— Je vous remercie, dit-elle simplement.

## CHAPITRE VIII

Elle ne reprit conscience du temps et du lieu qu'en entendant un bruit de vaisselle. Un coup d'œil presque égaré lui apprit qu'elle avait reçu les conseils de la secrétaire de Sévriér dans la salle à manger de l'hôtel, privé sans doute de salon plus intime.

La pièce était très grande et claire. On y pouvait aisément recevoir une soixantaine de clients. Mais, pour le moment, l'hôte s'affairait à dresser, sur une petite table, un seul couvert : le sien.

— C'est prêt, ma petite demoiselle.

Les truites étaient exquis, encore chargées de toute la fraîcheur du torrent et accompagnées d'un petit vin blanc des « Abymes de Myans », fort agréable. Mais Pervenche en goûta à peine la saveur. C'est que les pensées déchainées en elle par le récent entretien étaient beaucoup moins... agréables !

Oh ! elle n'était pas gaie, la conclusion qui s'imposait à son esprit... Mais comment ignorer plus longtemps que Flo n'était pour rien dans son rappel... Flo qui avait pu mettre au monde un petit enfant sans le lui faire savoir, non plus qu'à leur père ?

Pauvre papa ! Si douloureusement renié par son aînée, comment pourrait-il jamais pardonner à la cadette sa trahison ? Tout en repoussant son assiette encore à demi pleine, elle entendait encore l'accent stupéfait de Daniel qui s'écriait : « Mais, mais, Pervenche, voilà que tu mens à ton père ! » Et sa réponse désinvolte, à elle : « Tu ne penses pas qu'il est temps de m'y mettre ? »

Bien sûr, il est toujours temps de mal faire ! Inexperte cependant, Pervenche avait réussi sa tentative mensongère, qui l'avait amenée là, au fond de ce trou perdu, à la demande encore vague d'un homme qu'elle détestait et, sans doute, contre la volonté de sa sœur... puisque son mari n'était pas même lui apprendre sa présence.

Maintenant, ses plus vives inquiétudes étaient apaisées : Flo n'était pas malade... elle allait passer la journée à la ville voisine pour y faire des achats... elle n'avait pas besoin d'elle.

A peine s'était-elle aperçue qu'on plaçait devant elle un exquis entremets. Elle leva les yeux sur la femme attentive qui la servait et, d'une voix soudain résolue :

— Comment puis-je me rendre à Aix-les-Bains ? Et quand ?

L'autre leva les sourcils.

— A Aix ? Par le car. Il y en a deux par jour.

— Le prochain ?

— Demain matin, sept heures.

— C'est trop tard ! s'impatiente-t-elle. Aujourd'hui ?

— Aujourd'hui ? Mais il n'y en a plus... le dernier vient de partir, à midi.

Crispée, elle insista :

— Et pour Chambéry ?

— C'est pareil, mademoiselle. Ou alors, très tard ce soir. Mais il faudrait passer la nuit là-bas avant de revenir.

Très tard ? Risquer les autres soient revenus et que Flo, furieuse, la renvoie ?

— Ce n'est pas pour revenir, dit-elle brièvement. J'ai besoin de gagner une ville où je puisse prendre le train. Ancey n'est pas loin, je crois ?

— Oh ! mais il n'y a de car que deux fois la semaine, à cette époque. En saison...

Pervenche ne savait pas ce qu'il y avait en saison. Elle bouscula les explications de la brave femme :

— Enfin, pour partir d'ici, il y a bien un moyen : une voiture à louer ?

— Oui, il y a un taxi, habituellement. Mais il a emmené une femme à l'hôpital de Chambéry, tout à l'heure. Il n'est pas près de revenir...

Elle se dressa, repoussant sa chaise, toute pâle.

— Mais, enfin, il faut que je parte !... Que puis-je faire ?

L'autre semblait tout émue par cette décision brusque.

— Mais, ma petite demoiselle, puisque vous êtes une amie de M. Sévriér, vous pourriez aller demander à l'usine ? La demoiselle secrétaire mettrait à votre disposition une des autos...

Elle ne comprit jamais pourquoi, à ces mots, sa jeune pensionnaire se précipitait hors de la pièce en criant :

— Non, je n'irai pas à l'usine ! Et je partirai quand même !

Quelques instants plus tard, Roy, qui n'avait cessé de tour-

ner en voiture aux alentours de l'hôtel aperçut devant lui, sur la route, une petite silhouette chargée d'une valise et dont le capuchon bleu lui rappela sa matinée.

Quand il la rejoignit, elle s'était arrêtée en entendant la voiture venir derrière elle et levait le bras, avec l'intention évidente de faire de l'auto-stop.

— Qu'est-ce que vous fabriquez là ? s'écria-t-il, stupéfait de son aspect minable.

Elle paraissait si petite, toute ratatinée, semblait-il, avec, sur son mince visage pâli, des gouttes rondes dont on n'eût su dire au juste si les pleurs ne s'y mêlaient pas à la pluie, qu'il en éprouva une pitié pleine de stupeur.

Qu'avait-il pu lui arriver en si peu de temps ?

Instinctivement, il avait ouvert la portière. En le reconnaissant, elle eut un tel sourire que sa chaleur parut sécher aussitôt pluie et larmes.

— Ah ! murmura-t-elle, soulagée, c'était vous !

Et, sans rien ajouter, elle s'engouffra dans la voiture.

— Bien sûr, c'était moi ! maugréa-t-elle. Heureusement. Vous seriez vraiment montée avec n'importe qui, jeune imprudente ?

Elle hochait la tête avec énergie.

— A condition qu'on m'emmené vers une gare, certainement. Mais je suis rudement contente que ce soit vous !

Elle avait claqué la portière. Rejetant en arrière son capuchon trempé, elle déclara, avec une assurance tranquille :

— C'est une chance. Allons-y !

Mais, sans bouger ses mains, à plat sur le volant, il demanda, les sourcils froncés :

— Dois-je comprendre que vous quittez déjà ces parages ?

Pour aller où ?

— A la gare la plus accessible, je vous l'ai déjà dit. Peu m'importe laquelle, pourvu que j'y puisse prendre un train vers Paris.

Elle pensa :

« Vers Paris, et puis la Touraine, Cipray, ma Loire, ma vie... »

Mais lui, ne semblait pas prêt à obéir à ses désirs aussi vite que le « petit colonel » y était accoutumé.

— Vous avez vu votre sœur ?

# 055 17 voit rouge

RÉSUMÉ : Le Chinois à l'oreille coupée décide de téléphoner à Mabel Grove.

## SUR LA ROUTE DE MONTEREY



Mabel Grove étudiait dans son bureau les clauses d'un contrat de publicité quand la voix de sa secrétaire résonna dans l'interphone. « Un homme vous demande au téléphone et ne veut pas dire son nom. A sa voix, je crois que c'est un Chinois. » — « Passez-le moi, » dit la belle rousse. Elle décrocha le combiné, il y eut un défilé. « Ici Mabel Grove. Je vous écoute, » entendit le Chinois à l'oreille coupée. « Je suis un ami de Willy, déclara-t-il. C'est moi qu'il est venu voir dimanche soir. »



Le cœur de Mabel parut s'arrêter, puis se mit à battre follement. Bien qu'il ne fût que 4 heures de l'après-midi, sa lampe de bureau était déjà allumée. Au-dessus, le brouillard était si épais qu'on ne pouvait apercevoir par la fenêtre les maisons d'en face. « Je ne suis pas content du tout de ce que Willy m'a apporté, reprit la voix du Chinois. Je suis certain que vous avez mieux en votre possession, beaucoup mieux. Nous devons pouvoir nous entendre... »



Mabel Grove hésita un instant, puis se souvint de sa discussion avec William Lobell. Si le Chinois tenait tellement à ces plans, elle pourrait obtenir beaucoup plus que cinq mille dollars. « Faites-moi connaître vos propositions, » répondit-elle d'une voix ferme, sa voix de femme d'affaires. « Nous ne pouvons discuter de cela au téléphone, dit le Chinois. Allez ce soir jusqu'à Monterey. Revenez ensuite vers Santa-Cruz en roulant doucement. »



« A quelle heure exactement ? » demanda Mabel. — « Arrangez-vous pour stopper à minuit quand vous serez à six milles de Monterey. Vous ne risquez rien si vous êtes loyale. » Il y eut un défilé : à l'autre bout du fil on avait rattaché. « Ma fille, se dit Mabel, c'est une affaire qui pourrait bien te rapporter vingt-cinq mille dollars. » Se levant, elle avisa sa secrétaire qu'il lui fallait sortir. Il était 4 h 05.

### Demain : Un premier face à face

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 15, La Psychanalyse de saint Paul par Paul Tièche.  
Musée des beaux-arts.  
Musée cantonal d'archéologie.  
Musée d'art et de la sculpture : cartes à jouer et tarot + La Figuration.  
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.  
Galerie Ditesheim : Estampes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades : 20 h 30, Admi Jacob. 5me semaine. Enfants admis.  
Rex : 20 h 30, Big Jake. 18 ans.  
Studio : 20 h 30, Viva le cinéma.  
Bla : 20 h 45, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 6me semaine. 18 h 40, Jérôme. 16 ans.  
Apollo : 15 h et 20 h 30. La Révolte des morts vivants. 18 ans. 17 h 45, Népal (Cinédoc). 7 ans.  
Palace : 20 h 30, La Dernière Bourrée à Paris. 16 ans.

DANCE ET RESTAURANTS (jusqu'à 4 h)  
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.  
DANCINGS (jusqu'à 2 h)  
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Régine Boudry - la Côte, J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

### COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

### LE LANDERON

Cinéma du Châteauneuf : Relâche.  
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Viva Cattelou.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfarth  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## HOROSCOPE

L'ensemble de la journée sera placé sous des aspects favorables. La soirée sera agitée et les disputes fréquentes.

**NAISSANCES** : Les enfants de ce jour seront ombrageux, richement doués mais très autoritaires.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé** : Ne vous fiez pas toujours à vos réflexes. **Amour** : Vos soupçons sont injustifiés. **Affaires** : Ne soyez pas aussi intransigeant.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé** : Soignez rapidement vos troubles visuels. **Amour** : L'être aimé ne peut que vous soutenir. **Affaires** : Vos entreprises sont trop nombreuses.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé** : Vos nerfs ne tiendront pas longtemps. **Amour** : Les premiers pas sont les meilleurs. **Affaires** : Une personne peu sûre peut se dérober.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé** : Buvez un verre d'eau minérale le matin à jeun. **Amour** : Cherchez à mieux comprendre l'être aimé. **Affaires** : Vous n'êtes pas certain d'obtenir les appuis nécessaires.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé** : Ayez un éclairage suffisant et bien adapté. **Amour** : Ne vous laissez pas influencer. **Affaires** : Gardez vos problèmes pour vous.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé** : Le yoga est excellent pour les nerfs. **Amour** : Vous verrez l'être cher sous un jour nouveau. **Affaires** : Préparez à l'avance votre travail.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé** : Vous devez parvenir à vous coucher plus tôt. **Amour** : Vous arriverez à un terrain d'entente. **Affaires** : Augmentation de vos gains possible.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé** : Évitez tous les excitants et supprimez l'alcool. **Amour** : Ne dupez pas l'être aimé plus longtemps. **Affaires** : Les choses sont très compliquées.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé** : Des massages soulageront vos douleurs dans les jambes. **Amour** : N'essayez pas de provoquer la jalousie. **Affaires** : Prenez rapidement votre décision.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé** : Recherchez les origines de vos maux de tête. **Amour** : Ecoutez une tierce personne de votre vie privée. **Affaires** : Faites tout pour éviter un malentendu.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé** : Évitez les lieux humides et mal chauffés. **Amour** : Repartez sur de nouvelles bases. **Affaires** : Vous vaincrez les dernières hésitations.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé** : Ne vous laissez pas distraire. **Amour** : Gardez tout votre sang-froid. **Affaires** : Vous devez vous forcer à marcher matin et soir.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Hachis parmentier  
Salade  
Œufs à la neige

### LE PLAT DU JOUR :

### Hachis parmentier

#### Pour 6 personnes

**Ingédients** : 600 g de restes de viande, 1,5 kg de pommes de terre, 2 oignons, 2 gousses d'ail, 1 dl d'huile, 1 dl de vin blanc sec, 2 dl de bouillon de volaille, 1 dl de crème, 130 g de beurre, noix muscade, 100 g de gruyère râpé, sel et poivre.

Hachez les restes de viande. Faites chauffer l'huile dans la cocotte. Faites-y blanchir les oignons ; ajoutez la viande, la moitié du bouillon, le vin et l'ail. Assaisonnez et laissez cuire à petit feu pendant 45 minutes.

Pendant ce temps, préparez les pommes de terre ; épluchez-les, coupez-les en gros morceaux et mettez-les à cuire dans le faitout avec de l'eau salée. Faites sauter le four à température très élevée. Lorsque les pommes de terre sont cuites, écrasez-les en purée, incorporez peu à peu le reste du bouillon, 80 g de beurre puis la crème, mélangez soigneusement. Râpez un peu de noix muscade, beurrez largement le plat à bord festonné, disposez au fond du plat la moitié de la purée, versez par-dessus le hachis et recouvrez avec le reste de la purée. Répartissez le gruyère râpé sur le dessus du plat, ajoutez le reste du beurre coupé en noisettes et faites gratiner pendant une dizaine de minutes.

### Quelques conseils

Si vous avez l'habitude de mettre une bouillotte dans votre lit, prenez la peine de mettre un peu de sel fin dans votre eau. Elle restera plus longtemps chaude.

Si les oranges sont sèches, pelez-les à vif, coupez-les en rondelles et arrosez-les d'une boîte de jus d'orange après les avoir largement saupoudrées de sucre. Servez frais : elles auront repris un goût de bonnes oranges juteuses. Les bananes sont un peu trop vertes et sans goût ? Enlevez la peau. Pour changer des rondelles, coupez-les dans le sens de la longueur en bâtonnets. Disposez-les d'un jus de citron additionné de deux bonnes cuillerées à soupe de sucre en poudre. Pour éplucher facilement les pêches, trempiez-les (quelques secondes à une minute) dans une casserole d'eau bouillante. La peau se décolle aisément. C'est également valable pour les tomates et les grosses prunes, rouges ou jaunes.

### Conseils pratiques

Votre riz restera blanc si vous ajoutez le jus d'un citron à son eau de cuisson.

Ne posez jamais votre montre lorsqu'on vous l'enlève sur un marbre froid. Un brusque changement de température compromet la bonne marche d'une montre ou d'une pendule.

### Comment ranger vos livres ?

Si vous avez beaucoup de livres, il est nécessaire d'établir un rangement sérieux afin que vous trouviez rapidement celui que vous recherchez. Voici une façon nouvelle de procéder : séparez les livres brochés et les livres reliés. A l'intérieur de chaque catégorie, adoptez le classement par collection, par auteur et par ordre alphabétique. Réservez un rayonnage spécial aux livres rares : numérotés, dédiés, ou éprouvés. Placez les dictionnaires, les encyclopédies sur les étagères inférieures. Si vous prévoyez de placer vos annuaires dans votre bibliothèque, recouvrez-les avec du skai noir ou bleu ou bordeaux... uni. Rangez vos livres à la verticale, et non de travers ; au besoin calez-les avec des bibelots style pierres dures, marbres... mais ne les serrez pas trop. Avec un plumage, enlevez la poussière régulièrement. Sortez tous vos livres une fois par an au moins et essuyez chaque ouvrage. Avec une bonne crème, cirez les reliures et faites-les briller avec un tissu de laine.

### Laitues farcies au riz

Préparation et cuisson : 1 h 10.

Pour 6 personnes : 6 belles laitues, 2 oignons hachés, 150 g de riz cuit à l'eau salée, une bionne pincée de fines herbes hachées, 2 œufs, sel, poivre, 60 g de beurre, 1 dl de bouillon au concentré, 6 petits oignons, 1 bouquet. Epluchez, lavez bien les laitues, faites-les blanchir 3 min. à l'eau bouillante, rafraîchissez-les, égouttez-les, égouttez-les.

De plus vous aurez cuit le riz à grande eau salée. Rafraîchissez-le, égouttez-le. Dans une casserole contenant 30 g de beurre fondu, faites revenir doucement les oignons hachés, sans les laisser colorer, cela demande de 5 à 8 min, incorporez-les au riz avec des fines herbes, liez le tout avec les jaunes d'œufs.

Écartez les feuilles des laitues et placez au centre une bonne cuillère de cette farce. Rabattez les feuilles, avec du gros fil ficeler les laitues. Rangez-les dans une cocotte contenant le reste du beurre, faites-les revenir légèrement avec les petits oignons, puis mouillez avec le bouillon, ajoutez le bouquet, sel et poivre, laissez cuire doucement pendant 40 min. Au bout de ce temps, déballez les laitues, rangez-les sur un plat, laissez réduire la cuisson, nappez-les les laitues.

### Variétés

En 1972, les pompiers de Paris ont délivré 1370 personnes bloquées dans un ascenseur, accouché 11 femmes, maîtrisé 19 singes et porté secours à 135 chats imprudemment perchés sur un toit ou un arbre.

### La nourriture de votre chien

La santé d'un chien et la beauté de son poil sont tributaires avant tout d'une nourriture appropriée et parfaitement équilibrée.

Les premiers mois, donnez-lui 2 à 3 repas par jour, par exemple : le matin, un peu de lait coupé d'eau et additionné d'un fortifiant à base de malt. A midi, viande hachée crue (de temps à autre coupée en petits dés), carottes sans sel, une tomate d'huile d'olive. Le soir : flocons spéciaux, riz... A partir d'une année : un seul repas complet. Ajouter un enjune d'œuf cru tous les 10 jours environ, et toujours un bol d'eau fraîche.

Lorsqu'on n'a pas le temps, ou la patience d'éplucher, de râper, de « popoter » si l'on mange en ville ou qu'on voyage, le mieux est d'adopter la pâte en boîte pour chiens, prête à être épluchée. Les Anglais, ces amis des bêtes nous la fournissent selon des données scientifiques et sous contrôle vétérinaire, elle répond absolument aux besoins de nos convives à quatre pattes en ce qui concerne les protéines, les vitamines, les graisses, les hydrates de carbone...

### Statistique

Les Français achètent en moyenne 300 g de fleurs par an, contre 1200 g pour les Suédois. Mais en France, 65% des fleurs sont achetées par des hommes (sans doute pour les offrir à des femmes), alors qu'en Suède, 80% sont achetées par des femmes (pour leur propre intérieur).

### A méditer

Une femme sans complexes, une femme qui a confiance en elle, est toujours agréable à rencontrer, et à habiter.

G. DIOR

## A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Musique... musique...  
18.30 (C) Courrier romand  
18.50 (C) Le manège enchanté  
18.55 (C) Les Enfants des autres  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Les Brigades du Tigre  
21.10 (C) En direct avec...  
22.30 (C) Téléjournal

### SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire  
9.50 Reprise  
10.30 Les douanes  
11.10 Reprise  
11.30 La maison des Jouteurs  
11.40 Au pays de Jésus  
12.10 TV culturelle pour adultes  
12.40 Fin de journée  
12.50 Téléjournal  
13.00 (C) Dick et Doof  
13.10 L'antenne  
13.20 Téléjournal  
13.30 Pour la ville et la campagne  
13.40 Sport 74  
21.15 Téléjournal  
22.30 Scènes de jazz

### FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
13.35 Je voudrais savoir  
14.05 TV scolaire  
16.00 TV scolaire  
17.20 TV scolaire  
18.20 Au-delà des faits  
18.40 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 L'illustre Maurin  
20.35 Cavalcade Circus  
21.25 Pourquoi pas ?  
22.35 24 heures dernière

### FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion  
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.15 (C) La porte s'ouvre  
17.00 Fin  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales  
19.45 (C) Un mystère par jour  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Les Prairies de l'honneur (C) Débat  
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

### FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.55 (C) Enfants et cheval (19)  
18.55 (C) La p'tite semaine (19)  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Portrait du Japon  
20.40 Une mort comme la mienne  
21.35 (C) Aux salines d'Arc-et-Semars  
22.00 (C) Inter 3 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola  
10.20 (C) Telescuola  
10.50 Fine  
17.00 (C) Telescuola  
18.00 Per i bambini  
18.55 (C) Gli Abitanti della foresta  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 (C) Occhio critico  
20.10 (C) Telegiornale  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 Per te ho ucciso  
22.15 (C) Jazz club  
22.40 (C) Telegiornale  
22.50 (C) Notizie sportive

### ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la guerre inhumaine. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 21 h, connaissez-vous le cinéma ? 21 h, les parents. 22.35, téléjournal, météo.

### ALLEMAGNE II

16.30, musique. 17 h, téléjournal. 17.10, sous le grand chapiteau. 17.45, plaque tournante. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Château des Flandres. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, actualités cinématographiques. 22.40, téléjournal.

## RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.55, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalistes, 15.05, face aux idées. 15.30, vivre ici.

16.05, feuilleton. Une grand-mère en or massif. 16.15, concert chez sol. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, soirée théâtrale, Maître Olof, d'A. Strindberg. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radio-scolaire, à vos styles. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique. 10.15, radiocollage, construire la paix. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

**TV DÉPANNAGE**  
toutes marques  
Annoncé avant  
Réparé le même jour  
**9 h**  
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

### Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, l'orchestre Johan-Willem-Friso. 9 h, le pays et les gens. Obwald. 10.05, musique tzigane de Hongrie. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollage. 15.05, André Chénier, extrait de l'opéra de Giordano.

16.05, visite aux malades. 16.30, sur les personnes du 3<sup>e</sup> me âge. 17.30, radio-jeunesse. 18 h, boussole sonore, ouest. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prime, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, hockey sur glace. 22.45, jazz. 23.30, musique populaire.

L'annonce  
reflet vivant du marché

## MOTS CROISÉS

### Problème No 210

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

### VERTICALEMENT

1. Grande joie. — Grande division. 2. Céder, transiger. 3. Ce qu'il y a de meilleur. — Tels apparaissent les Amours. 4. Elle tasse le sol. — Il tira vengeance d'Héraclès. 5. Abréviation. — Partie d'une capitale. — Qui est déplacé. 6. Coule lentement ou va très vite. — Meurtrir. 7. Qui ne sont pas forgés. — Elle prit le cigale au dépourvu. 8. Symbole. — Met à plat. 9. On l'emploie pour le golf. — Vision rapide. 10. Lieux défrichés. — Préfixe.

### Solution du No 209

1	K	R	O	P	O	T	K	I	N	E
2	A	U	B	E	T	E	R	R	E	
3	P	O	I	C	I	A	M	A	S	
4	P	O	T	T	U	A	N	A		
5	A	N	F	E	T	E	T	U		
6	E	V	A	S	I	V	E	V		
7	A	R	A	D	L	A	M	P	E	
8	M	U	E	I	S	O	L	E	R	
10	E	X	T	R	A	C	I	L	S	

### HORIZONTALEMENT

1. Retour du jus. 2. Le meunier fait partie de leurs hôtes. 3. L'état militaire. — D'une lisière à l'autre. — Préparation. 4. On le dit d'Amérique. — Fameux footballeur. 5. On y met souvent des copeaux. — L'atfiche lui fait une belle place. 6. Copulative. — Ou point le jour. — Au pied du Luberon. 7. Qui n'ont pas de suite dans les idées. 8. Divinité. — Epais

Vous avez raison :  
**cette installation stéréo non conventionnelle  
 est une offre inhabituelle**



**ELAC Stereo-Set 1000 Quadrosound.** Les qualités techniques, acoustiques et esthétiques de cette installation digne d'un professionnel vous offrent de nouvelles possibilités d'utilisation et vous satisfèrent en tous points. ELAC Stereo-Set 1000 combine les avantages d'une installation classique avec ceux d'une technique d'avant-garde: toutes les valeurs sont supérieures à DIN 45 500 (demandez notre catalogue en couleurs avec données techniques). Récepteur Hi-Fi: ELAC 1000 T Quadrosound, réglage simplifié au maximum à ondes courtes OUC stéréo, puissance musicale 2x30 watts, gamme de fréquence de 18—25000 Hz. Tourne-disques: ELAC PC 660-1000 avec le lecteur Hi-Fi magnétique ELAC STS 244-17. Haut-parleurs: 2xELAC, LK-1000 + 2 boîtes sphériques ou rectangulaires pour la stéréo. Prix combiné pour l'installation complète (6 éléments) Fr. 2990.— (sans tourne-disques: Fr. 2390.—).



Haute qualité musicale.

Catalogue en couleurs, documentation technique et service: représentant général SONDYNA AG, 8307 Effretikon, tél. 052 323121

**A chaque visage sa coiffure**

**CAFÉ du THÉÂTRE**  
 Neuchâtel  
 Son BAR au premier

**Leçons audio-visuelles d'anglais**

pour débutants et avancés (premier et deuxième degré). Méthode moderne et agréable. Egalement pour ceux qui aimeraient se préparer pour le LOWER CAMBRIDGE CERTIFICATE. Horaire individuel ou de groupe. Prix: 10 fr. l'heure. Horaires: de 14 à 17 h et 19 à 21 heures, ou selon entente. Pour s'inscrire, écrire à Henry Hottinger, IA, Wakefield Road, BRIGHTON-Essex, Angleterre, ou directement: case postale 654, 2001 Neuchâtel.



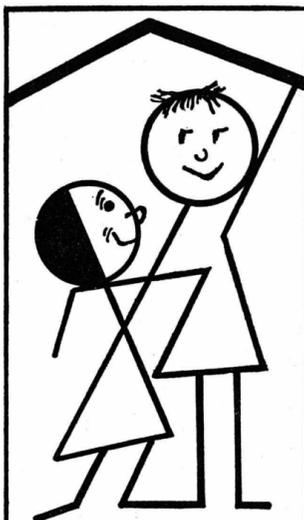
musique  
**hug**  
 présente  
**SALLE DES CONFÉRENCES, Neuchâtel**  
 Vendredi 1er février 1974, à 20 h - 15

**I MUSICI**

Œuvres de: Albinoni, Vivaldi, Leo, Bach et Mozart.  
 Prix des places: 22.—, 18.—, 15.—, 10.—.  
 Location: HUG Musique S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

**MAISON DE RETRAITE**

pour personnes âgées dispose de 2 places. (Eventuellement couple.) Chambres individuelles. Bonne pension. Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres 28-20074, Publicitas, 2001 Neuchâtel.



**Jamais deux sans toit...**

Laurent Wenger Marché 2  
 Couverture La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039 23 63 78

**Studio philatélique**

vente, achat, estimation

Matériel philatélique. Grand choix de timbres-poste: Suisse - France - Vatican - ONU, etc. Envois au choix, sur demande.

Saint-Honoré 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 96 66.

ANTENNES SIMPLES ET COLLECTIVES

**Rappelez-vous, que chez**

Tél. 25 27 22  
**c'est pas plus mal... et surtout pas plus cher qu'ailleurs! ... mais notre désir, vous satisfait.**

HI-FI ÉLECTROPHONES \* ENREGISTREURS

**Les frères Positano, coiffeurs**  
 NEUCHÂTEL  
 Informent leur fidèle clientèle que leur **SALON POUR MESSIEURS** se trouve à la **rue du Trésor 2** ☎ 25 04 64

**l'argent**  
 tout de suite  
 de Fr. 600.— à 20'000.—  
 670'000 crédits payés  
 rapide—discret simple

**Banque Procrédit**  
 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
 Tél. 038 - 24 63 63  
 ouvert 06.00—12.15 et 13.45—19.00

**Bon** Fr. ....  
 Je désire tout de suite en espèces.  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Rue .....  
 Localité .....

**Prix MIGROS**

toujours plus appréciés

**Maintenant en Multipack:**



Pâte dentifrice  
**CANDIDA FLUOR ACTIF**

Des tests cliniques ont démontré son efficacité contre la carie.  
 Grand tube de 160 g 1.40

**2 tubes** **2.20**  
 au lieu de 2.80  
 3 tubes 3.30 au lieu de 4.20 etc.

**Nouveau à Migros**



«Interdental»  
**Pour l'hygiène rapide des prothèses dentaires**  
 Pour l'hygiène rapide et efficace des prothèses dentaires, nettoie délicatement. Les substances hautement actives de ces comprimés effervescents désinfectent et empêchent la formation de mauvaises odeurs, à condition que vous les utilisiez tous les jours.

**36 comprimés** **2.50**  
 (2 tubes dans une boîte en carton)

**MIGROS**

VILLE DE NEUCHÂTEL

L'exposition « Malgache qui es-tu ? » a accueilli près de 14.000 visiteurs

Inaugurée le 16 juin 1973 et prolongée de quelques semaines, l'exposition « Malgache, qui es-tu ? » a fermé définitivement ses portes dimanche dernier...

Neuchâtel pour la visiter et ont découvert avec surprise et fierté la richesse de leur patrimoine culturel.

Nombre de pièces étant prêtées pour la première fois à l'étranger, l'exposition a suscité partout un vif intérêt et la demande avait été exprimée qu'elle soit également présentée à Paris.

A Madagascar même, où les collections formeront le noyau du futur Musée national, personne n'a pu ignorer cette ambassade Outre-mer, car la manifestation a été attentivement suivie: campagne de presse, information à la radio, table ronde télévisée avec des étudiants malgaches ayant participé au montage, affiches et photographies et même un film en avant-programme dans les cinémas se sont succédés au long des six mois d'ouverture...

Le Dutch Swing College Band à la Salle des conférences

Sans faire salle comble, le Dutch Swing College Band avait attiré un assez nombreux public dimanche soir à la Salle des conférences.

deux clarinettes de « The world is waiting for the sunrise ».

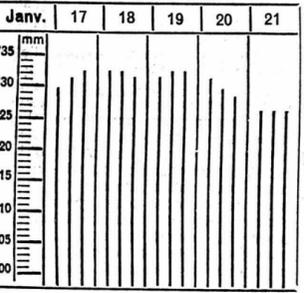
Thèmes lents et rapides alternent, émaillés de quelques gags pas toujours nouveaux. La technique est habile, mais on ne sait pas toujours très bien si l'on assiste à un concert ou à un « show » de music-hall où chacun y va de son petit numéro.

Un public particulièrement réceptif — il existe même des amateurs inconditionnels pour qui le moindre « pet » est prétexte à applaudissement! — manifesta tout au long de la soirée son enthousiasme et fit de ce concert une véritable réussite.

SAINT-BLAISE Ils faisaient leur « western » au... temple!

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 21 janvier 1974. — Température: moyenne, 3,6; min.: 2,6; max.: 5,4. Baromètre: moyenne, 726,2. Vent dominant: direction est, faible jusqu'à 12 h 45; force: sud, faible jusqu'à 17 h 15. Etat du ciel: couvert, éclaircie de 12 h 30 à 15 h 30.



Niveau du lac du 21 janvier 1974, 428,96. Température de l'eau 6°.

Prévisions météorologiques. — Une nappe de brouillard ou de stratus persistera sur le Plateau. Sa limite supérieure se situera vers 1000 mètres, et elle se dissipera par endroits l'après-midi.

Sur le Jura, dans les Préalpes, dans toute la région des Alpes et au Tessin, le temps restera ensoleillé et doux.

La température prendra les valeurs suivantes sur le Plateau: 1 à 6 degrés, se dissipera par endroits l'après-midi.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: stratus ou brouillards sur le Plateau, limite supérieure 1000 à 1200 mètres, dissipation partielle l'après-midi.

VALAIS

Une semaine de vacances blanches pour trente écoliers neuchâtelois



Grâce aux cotisations des hôteliers et commerçants de la petite station haut-valaisanne de Grächen, 30 élèves de l'école secondaire de Neuchâtel, accompagnés de trois maîtres ont été reçus dimanche en Valais où ils pourront séjourner gratuitement durant une semaine.

A la société de chant « L'Avenir »

(c) La société de chant « L'Avenir », qui compte une quarantaine de membres, vient de tenir son assemblée annuelle. M. Jean-Jacques Buret, président — par ailleurs réélu par de vives acclamations — a donné connaissance du 117me rapport de gestion de la plus ancienne société de la localité.

Le directeur de la société, M. Roger Sommer qui conduit musicalement depuis trente ans « L'Avenir » se déclara particulièrement satisfait de l'empressement marqué par les chanteurs pour leur fidélité.

MM. Gilles Cuanillon, Robert Dürner, François Krebs, Charles Opplinger, Paul Perret et Frédéric Philippin formeront avec le président le comité de l'année 1974. Il est vrai que les projets... d'avenir, comme il se doit, ne manquent pas: organisation d'un loto, d'un souper soigné, participation à des manifestations organisées par d'autres sociétés ainsi qu'à la réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois, en juin, à Fleurier.

Autour du monde en quelques lignes

Londres: pas d'accord entre Heath et les syndicats

LONDRES, (AFP). — Aucun accord n'a été conclu au cours des conversations entre le gouvernement et les représentants du TUC (confédération syndicale) qui ont eu lieu lundi après-midi au dix Downing Street.

A l'issue des entretiens, M. Len Murray, secrétaire général du TUC, a déclaré que les deux parties n'avaient pu se mettre d'accord ni sur un règlement du conflit de mineurs ni sur un retour à la semaine de travail de cinq jours.

Fin de la grève des pompistes français

PARIS (AFP). — Les défilants français en carburants ont défilé lundi de mettre fin immédiatement à leur grève, leurs revendications ayant été partiellement satisfaites par les compagnies pétrolières.

Les discussions entreprises entre les trois syndicats de grévistes et l'Union des Chambres syndicales de l'industrie du pétrole, ont en effet abouti à une revalorisation de la marge de distribution des pompistes.

Soljenitsyne « prêt à tout »

MOSCOU (AP). — Alexandre Soljenitsyne, dénoncé comme traître par les autorités soviétiques pour son livre « Archipel Gulag », a déclaré que sa famille et lui étaient « prêts à tout » et que, par son ouvrage, il avait accompli son devoir à l'égard des morts.

L'écrivain a répondu à quelques questions écrites qui lui avaient été soumises par des journalistes occidentaux.

A propos de l'histoire des camps de travail soviétiques de 1918 à 1956, qui fait l'objet de son livre, Soljenitsyne affirme: « Cette vérité était condamnée à mourir. Elle était foulée aux pieds, elle était noyée, brûlée, réduite en cendres. Mais voyez, elle a survécu, elle vit, elle a été jamais effacée. »

Le 50me anniversaire de la mort de Lénine

MOSCOU (AFP). — La célébration du cinquantième de la mort de Lénine a pris fin lundi en Union soviétique après plusieurs journées de manifestations officielles qui ont été marquées par deux événements.

Tout d'abord, M. Soudov, secrétaire du comité central du parti, et principal idéologue, a prononcé vendredi un discours qualifié de « dur » par certains observateurs, discours dans lequel il n'a fait aucune allusion à la détenté. Ensuite, M. Brejnev a mis fin à certaines rumeurs sur son état de santé, en se rendant lundi soir sur la place Rouge, à la tête des principaux dirigeants soviétiques, pour déposer une gerbe au pied du mausolée de Lénine.

Informations suisses

La Banque nationale suisse estime regrettable la décision française

BERNE (ATS). — Interrogé sur les répercussions qui pourraient survenir en Suisse la décision française de laisser flotter le franc pour une durée de six mois, M. Alexander Hay, directeur général de la Banque nationale suisse, a tout d'abord remarqué que, notre pays n'étant pas membre du Marché commun, il ne serait vraisemblablement touché que très marginalement par cette décision.

La Suisse est pourtant fort intéressée au développement de la situation monétaire européenne. Les pays de la CEE qui, à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et de l'Italie, avaient créé un « Irlande communautaire », en avril 1972, afin de lier plus étroitement leurs monnaies, suivront-ils maintenant l'exemple de la France? La question reste ouverte, mais M. Hay pense d'ores et déjà qu'il sera difficile pour les pays restants de maintenir une politique commune. Le système devient maintenant quelque peu artificiel, poursuit M. Hay qui ajoute: « Sur le plan de la politique européenne une telle situation est regrettable ».

Les experts monétaires suisses ont cependant été surpris que la France décide de laisser flotter le franc. Ils s'attendaient en effet davantage à ce que ce pays, partisan convaincu du taux de change fixe, décide une dévaluation pure et simple de sa monnaie. Cependant, poursuit M. Hay, « Je serais le dernier à

pouvoir critiquer la voie choisie puisque la Banque nationale suisse n'intervient plus sur le marché des changes depuis janvier de l'année dernière. »

La mesure prise par le gouvernement de laisser flotter le franc français a surpris les Suisses qui, pourtant, ne faisaient guère confiance à la monnaie française. Depuis que le franc suisse est lui-même en état de flottement — mais en hausse — le franc français se trouvait nettement sous-évalué.

Comme il n'existe pas de seuil d'intervention entre les deux monnaies, cette sous-évaluation dépendait strictement de la situation du dollar. La crise pétrolière aidant, l'excédent de la balance française n'allait pas pouvoir résister et le franc français, sur les places genevoises, voyait son cours baisser de manière irrésistible. A la fin de la semaine dernière on ne donnait plus guère que 64 fr. suisses pour 100 fr. français alors que l'été dernier le change se trouvait encore aux alentours de 68 francs.

Dès l'ouverture lundi, l'achat se situait à 61 ou 62 fr. cependant que la vente évoluait autour de 65 fr. Cette baisse paraît normale aux observateurs dans l'attente d'une stabilisation qui ne

devrait pas être inférieure au cours pratiqué la semaine dernière.

Mais, pour Genève, si la tendance à la baisse se confirme, le mesure française ne fera qu'aggraver une situation déjà inquiétante. Depuis six mois le pouvoir d'achat des Français à Genève n'a cessé de s'amenuiser. Le chiffre d'affaires de très nombreux magasins habitués à travailler avec les Français depuis toujours est en chute libre.

DERNIERE HEURE

Le « serpent » européen maintenu

BRUXELLES, (AP). — L'Allemagne de l'Ouest, les pays du Benelux ainsi que le Danemark, la Norvège et la Suède sont convenus, lundi, de maintenir les variations de parités entre leurs monnaies respectives dans des limites étroites (le système appelé « le serpent ») (en dépit de la décision de la France de laisser flotter le franc).

Les sept ont également décidé de rouvrir les marchés des changes aujourd'hui.

Procès de drogue à Zurich: 40 accusés sur la sellette

ZURICH (ATS). — Lundi s'est ouvert devant le tribunal de district de Zurich un des plus importants procès de trafiquants de drogue en Suisse. 85 personnes font l'objet de poursuites. Dans 22 cas, la procédure a été suspendue, les prévenus étant soit en fuite, soit emprisonnés à l'étranger. Des charges ont été retenues contre 58 personnes et un quartaine d'entre elles ont à reprendre de leurs actes devant la 4me Chambre du tribunal de district. Ces procès devraient durer jusqu'au mois de mars.

Dans sa déclaration, le procureur a indiqué qu'il requerrait des peines de quelques semaines d'emprisonnement à 5 ans de réclusion contre les accusés.

La bande, très bien organisée, était parvenue à introduire plusieurs centaines de kilos de haschisch en Suisse. Son chef, Herbert St. 34 ans, avait été arrêté le 18 mai 1973 et b'ynouth, en compagnie d'une amie et d'un autre Suisse alors qu'ils transportaient 53,4 kg de haschisch, 2 kg d'huile de haschisch et 4 kg d'opium. Par la suite, la jeune fille devait trouver la mort dans des circonstances mystérieuses dans les environs de la capitale libanaise.

Bruxelles de Liestal est mort

RHEINFELDEN (AG) (ATS). — Tanja Steingrube, une des quintuplés, née le 6 juin 1973 à Liestal, a été trouvée morte dans son lit vendredi, par ses parents. Le docteur François Rohner, qui dirigeait les soins donnés aux quintuplés à l'hôpital pédiatrique de Bâle a déclaré que la mort subite d'enfants entre 6 mois et 1 an et demi était relativement fréquente. Tanja ne pesait que 750 grammes à sa naissance et elle devait encore être nourrie au moyen d'une sonde lorsque ses frères et sœurs purent entrer à la maison.

BIENNE

Les évadés de la montagne de Diesse repris

(c) Trois évadés de la montagne de Diesse ont terminé leur escapade dans une voiture en nidulau près de Bienne.

Ils se dirigeaient vers Bienne à bord d'une Volkswagen « empruntée » à Douanne, quand ils virent, sur la route de Neuchâtel, une patrouille de police, qui effectuait des contrôles. Ne tenant pas compte des signes émis par les policiers, ils continuèrent leur route, la police à leurs trousses. Ils s'engagèrent sur la route de Berne, bifurquèrent sur la route de Kelten, qui se termine au bord de la Thielle, où ils évitèrent de justesse le bain glacial. Les policiers n'eurent plus qu'à les cueillir. La voiture fut retirée de sa triste position au moyen d'une grue.

bulletin boursier

Tableau des cours boursiers pour Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, Londres, New York, Francfort, Milan, et autres marchés financiers.

Indice Dow Jones

Tableau de l'Indice Dow Jones montrant les valeurs industrielles, chemins de fer, services publics, et volume.

La tendance

La baisse a accusé une baisse sensible en cours de séance, pour refaire une partie du terrain perdu à la clôture.

Cours des billets de banque

Tableau des cours des billets de banque pour Angleterre, U.S.A., Canada, Allemagne, Autriche, Espagne, France, Danemark, Hollande, Italie, Norvège, Portugal, Suède.

Cours des devises

Tableau des cours des devises pour Etats-Unis, Canada, Angleterre, Suisse, Allemagne, France fin., Belgique, Hollande, Italie, Espagne, Danemark, Norvège, Portugal, Japon.

# L'emprise des staliniens au sein du Politburo pourrait bien expliquer l'affaire Soljenitsyne



Soljenitsyne (Téléphoto AP)

NEW-YORK (AP). — Les attaques violentes et soigneusement orchestrées du Kremlin contre l'écrivain Soljenitsyne tendent à soutenir, plutôt qu'à réfuter, l'accusation du prix Nobel selon laquelle les dirigeants soviétiques s'accrochent au « passé sanglant » du stalinisme.

Les moyens employés pour attaquer Soljenitsyne, le chœur des condamnations, la répétition incessante de clichés de l'ère stalinienne, les adjectifs brutaux, les intimidations de la police secrète et les harcèlements dont Soljenitsyne et ses amis sont la cible rappellent un système qui était censé avoir été enterré avec Staline lui-même.

Le degré d'influence que le stalinisme conserve de nos jours est d'importance pour l'Occident. S'il subsiste sur une large échelle dans les affaires intérieures, quel rôle joue-t-il dans les affaires internationales ?

Ce qui s'est passé récemment peut amener les Occidentaux à une douloureuse conclusion sur l'URSS : qu'elle est encore dirigée comme une dictature par un petit groupe d'hommes parmi lesquels règne encore une coterie très influente de staliniens.

Khrouchtchev avait tenté d'exorciser le fantôme de Staline en s'en prenant au

« culte de la personnalité », mais il avait dû reconnaître que la détenté était dangereuse pour le parti et battre en retraite. Après son renversement, en 1964, ses successeurs reculérent davantage encore, jusqu'au point de rendre au chef du parti le titre de « secrétaire général » et de rétablir le nom de « Politburo » pour l'organisme directeur du parti.

Il n'est guère surprenant que le stalinisme subsiste. Le parti, qui contrôle tout en URSS est dirigé par un groupe de 16 membres âgés, le Politburo, dont la moyenne d'âge est de 63 ans ; le plus âgé de 75 ans et le plus jeune 55 ans. Tous sont des produits de l'ère stalinienne, même les plus jeunes qui étaient des dirigeants de la Ligue des jeunes communistes quand Staline se livrait aux plus sanglantes de ses purges. Tous sont issus de l'école du parti de Staline.

Le secrétaire-général du parti, M. Brejnev, avait 47 ans quand Staline est mort. C'était déjà un grand personnage dans l'ordre stalinien, un « commissaire politique », c'est-à-dire une sentinelle du parti dans l'armée. Il était haut fonctionnaire en Ukraine au plus fort des purges dans ce pays.

La répression qui s'exerce contre les

contestataires, et qui interdit tout murmure mettant en question le parti, a une importante répercussion sur les affaires étrangères soviétiques et sur le processus de la détente.

La détente, sans aucun doute, a provoqué des débats au sein du Politburo, entre ceux qui sont prêts à prendre certains risques pour les bénéfices attendus de ce processus, et ceux qui refusent tout ce qui peut entraîner le moindre risque. Souslov et le ministre de la défense, le maréchal Gretchko, qui a 70 ans, sont dans ce dernier groupe ainsi que, semble-t-il, Youri Andropov, le chef de la police secrète, nouveau membre du Politburo.

## LA GROGNE

Une série de discours récents par des membres du Politburo, lors de la remise de récompenses dans certaines régions pour des gains dans la production, a amené à d'intéressantes comparaisons. Andropov, par exemple paraît moins qu'enthousiaste au sujet de la détente. Il a averti que, détente ou pas, « nous ne ferons en aucune façon, nos yeux devant les dangereuses activités des milieux agressifs de l'impérialisme ». Il a ajouté que « les récents événements au

Proche-Orient, témoignent de l'urgence particulière de cet avertissement ». Le maréchal Gretchko, s'est exprimé dans le même sens.

Ce que l'Occident se demande est ceci : jusqu'à quel point M. Brejnev est-il encore attaché au stalinisme et dans quelle mesure cette philosophie agira-t-elle sur sa politique étrangère aussi bien qu'intérieure ? Si ce degré est important, certaines capitales occidentales pourraient se sentir obligées de s'attendre à des difficultés dans la politique de coexistence pacifique ».

# Franc : profonds remous dans la CEE

Chez les partenaires de la France au sein de la CEE ceux qui avaient déjà une monnaie flottante — Grande-Bretagne, Irlande et Italie — ont manifesté de la compréhension mêlée d'ironie. La France avait en effet critiqué leur décision de laisser flotter leur monnaie. En Allemagne, on se montre très amer et on craint pour les débouchés des produits allemands vers la France. Ceux-ci vont se trouver renchérissés par la décade du franc et se vendront donc moins facilement alors que les produits français vont être plus compétitifs.

Même amertume à la CEE, à Bruxelles. La commission des communautés européennes a annoncé que la décision prise par la France « rend plus évidente encore la nécessité d'une étroite coordination des mesures de politique économique des Etats membres ». La commission a fait savoir qu'elle prendra incessamment « les initiatives appropriées ».

## LE « SERPENT »

Les pays de la CEE qui n'ont pas quitté le « serpent européen », c'est-à-dire qui respectent la marge fixée par

les variations de leurs monnaies — Allemagne, pays du Benelux et Danemark — doivent se concerter pour décider des mesures à prendre. Le porte-parole du gouvernement de Bonn, avant la réunion, avait annoncé que « pour le moment » l'Allemagne occidentale envisageait de rester dans le « serpent ».

La Belgique, quant à elle, a demandé une réunion d'urgence des ministres des finances du Marché commun pour analyser les conséquences de la décision française dans le cadre communautaire.

## POLITIQUEMENT

La décade du franc ne peut que satisfaire les exportateurs. Les produits français se trouvent, en effet, favorisés par rapport aux produits des autres pays en devenant moins chers. Or, vendre plus à l'étranger — M. Giscard d'Estaing a exprimé l'espoir que l'augmentation des exportations représentera un 13me mois — est la condition pour que la France puisse faire face au quadruplement du prix du pétrole.

Politiquement, cette décision a eu pour effet de ressouder les rangs de la

majorité. Pas une seule voix discordante ne s'est fait entendre au sein de l'UDR, pas même de la part de MM. Michel Debré et Couve de Murville.

Les syndicats, cependant, s'inquiètent des conséquences que le flottement du franc aura sur le pouvoir d'achat des salariés. Les partis de gauche voient dans cette opération l'illustration de « la débâcle de la politique économique ». Au centre, on déplore, bien évidemment, le coup d'arrêt ainsi porté à la construction européenne.

# Sadate : priorité au front syrien

ABOU-DHABI (AFP). — Le président Sadate a mis l'accent, lundi après-midi, sur « l'importance » qu'il accordait au désengagement des forces sur le front syrien.

Au cours d'une brève conférence de presse tenue avant son départ d'Abou-Dhabi, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « Le désengagement des forces sur le front syrien est une importante question. Il faut qu'il soit fait ».

Le président Sadate a rappelé qu'il s'était engagé vendredi dernier pour que le désengagement sur le Golan soit opéré, ainsi que d'ailleurs M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, qui, lui-même,

me, a eu des entretiens dimanche avec le président syrien Assad ».

« La question la plus urgente actuellement est le désengagement des forces sur le front syrien. Ensuite, nous irons à Genève, avec une stratégie complète et un règlement arabe unifié », a indiqué M. Sadate.

Après avoir indiqué que le jour de la signature de l'accord égypto-israélien (vendredi dernier) M. Yasser Arafat, président de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) se trouvait avec lui à Assouan, M. Sadate a révélé que M. Arafat s'est rendu le lendemain à Damas.

« Nous devons nous atteler maintenant

au fond du problème », a-t-il dit en précisant que par « nous », il voulait dire « l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et la Palestine ». Il a ensuite indiqué qu'il était nécessaire que « la Jordanie donne son approbation au sujet de la participation des Palestiniens (OLP) en tant que représentant unique du peuple palestinien ».

Le président Sadate a ensuite démenti l'existence de clauses secrètes dans l'accord sur le désengagement des forces sur le front égyptien et a souligné que la situation ne pouvait plus être « gelée » une fois de plus. « Nous n'accepterons pas, a-t-il dit, le retour à la situation de ni guerre ni paix ».

Le chef de l'Etat égyptien a ensuite annoncé qu'il se préparait à « participer à la conférence au sommet islamique » (qui se tiendra en février prochain à Lahore).

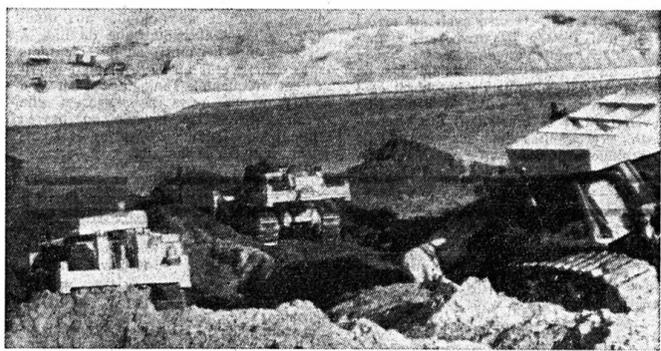
La Grande-Bretagne a annoncé lundi l'annulation de son embargo sur les livraisons d'armes aux pays du Proche-Orient.

Cette décision a été annoncée aux Communes par le ministre des affaires étrangères, qui a cependant ajouté que le gouvernement « continuera à examiner les demandes futures avec le même soin et d'après les mêmes critères » que par le passé, c'est-à-dire avec le souci de maintenir l'équilibre des forces entre les Arabes et les Israéliens.

## La fin de Messmer ?

PARIS (ATS). — Dans son nouveau numéro, l'hebdomadaire français « L'Express » estime que le premier ministre Pierre Messmer « est condamné » politiquement et que le président Pompidou envisage de le remplacer « avant le printemps » probablement par M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Se référant au récent sondage publié par l'hebdomadaire économique « la vie française - L'Opinion », « L'Express » écrit : « Est-il possible de rester premier ministre quand la quasi-unanimité des citoyens (89 %) s'attendent à une crise économique et quand les trois-quarts d'entre eux pensent qu'elle aura des répercussions politiques ».



Cette photo retardée de plus de deux mois dans sa transmission montre des engins israéliens faisant des travaux afin de construire un pont entre le Grand lac Amer et la ville de Suez. A l'époque, il n'était pas question de désengagement.

(Téléphoto AP)

# LE GOUFFRE BRITANNIQUE



Malgré la crise, le privilège des mineurs anglais est maintenu. Ils ont toujours droit à des suppléments en ce qui concerne le coke, ainsi qu'en témoigne cette livraison faite devant une maison habitée par une « gueule noire » du Yorkshire.

(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Le déficit du commerce britannique avec le reste du monde a été de 330 millions de livres en décembre, a annoncé lundi le gouvernement.

C'est le plus mauvais résultat de l'année, si l'on ne tient pas compte du déficit d'octobre, qui avait été de 359 millions de livres.

Ces chiffres signifient que, pour 1973, la Grande-Bretagne aura eu un déficit annuel pire que jamais. Selon les experts, ce déficit sans précédent pourrait être de l'ordre de 3,5 milliards de livres. Celui de 1964, considéré jusqu'à présent comme le pire était à peine supérieur à 700 millions de livres.

Ce déficit a été l'une des causes principales de la baisse constante de la livre flottante, dont la parité est passée en un an de 2,59 dollars à 2,1550 dollars, ce qui est le niveau le plus bas jamais atteint.

L'annonce de ces statistiques n'a pas eu d'effet immédiat sur la livre. Mais, il est probable que les ennus financiers de la Grande-Bretagne vont empirer dans l'avenir immédiat.

L'augmentation du prix du pétrole arabe pourrait ajouter deux milliards de livres à la note que le pays devra acquitter en 1974 pour ses importations.

# AUTOUR DU MONDE

## EUROPE

### Haschisch saisi à Marseille

MARSEILLE (AP). — A la suite de renseignements, la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille a monté une opération sur le port de Marseille à l'arrivée du paquebot « Massalia » en provenance de Casablanca.

Dans une des voitures, immatriculée en Allemagne fédérale, les douaniers ont découvert, dissimulés dans les quatre portières et sous les sièges avant, 64 kilos de haschisch en plaques dont la valeur sur le marché local est de 10 f.f. le gramme.

### Les policiers de Florence

FLORENCE (AP). — La moitié des forces de police chargées de la circulation de la ville, soit 223 policiers, ont comparu lundi en justice pour répondre d'abandon collectif de poste au cours d'une grève.

Ils avaient participé il y a plusieurs mois à une grève pour faire valoir leurs revendications de salaire. En même temps qu'eux comparaissaient quatre dirigeants syndicaux.

### Avalanche en Tchécoslovaquie : 16 morts

PRAGUE (AFP). — 12 personnes ont trouvé la mort dans les Hauts-Tatras slovaques au cours d'avalanches qui se sont produites à la suite d'une brusque montée de température, indique l'agence C.T.K.

Il s'agit de 11 étudiants et de leur professeur, ensevelis par une avalanche longue de 200 à 300 mètres et de 6 mètres d'épaisseur près du Popradske-Pleso (lac de Poprad).

## 15 ans de prison à un Allemand de l'Ouest

BERLIN (REUTER). — Un Allemand de l'Ouest a été condamné à quinze ans de prison pour avoir aidé des Allemands de l'Est à passer à l'Ouest, rapporte l'agence est-allemande ADN.

Il s'agissait de la troisième condamnation rapportée par ADN en trois jours, mais, pour les observateurs, du premier cas où la peine maximale a été appliquée.

## AFRIQUE

### Un des sextuplés du Cap

LE CAP (Afrique du Sud), (AP). — La plus petite des sextuplés Rosenkowitz, Nicolette, ayant cessé de prendre du poids depuis deux jours les médecins ont décidé d'augmenter ses rations.

Nicolette est née avec trois frères et deux sœurs il y a 10 jours. Au cours des sept premiers jours c'est elle qui avait le plus rapidement pris du poids.

## ASIE

### Chrétiens arrêtés en Corée du Sud

SEOUL (REUTER). — Onze personnes, pour la plupart des pasteurs chrétiens et des évangélistes, ont été arrêtés pour avoir violé les décrets d'urgence interdisant toute critique de la constitution actuelle.

Au total, treize personnes ont été arrêtées depuis l'entrée en vigueur de ce décret. Elles doivent être traduites en cour martiale et sont passibles de quinze ans de prison.

# SUITE L'embargo pétrolier

Sortant d'une réunion à la Maison-Blanche où M. Kissinger venait de faire un exposé, le chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, M. Scott a déclaré que le « principal obstacle » à un accord sur la levée de l'embargo pétrolier arabe a été éliminé par la signature de l'accord israélo-égyptien.

M. Scott a exprimé l'espoir d'un « progrès constructif », peut-être à brève échéance, en vue d'un règlement entre la Syrie et Israël.

M. Kissinger et le président Nixon ont été applaudis par les dirigeants des groupes parlementaires des deux partis réunis dans la salle du conseil du cabinet pour entendre un rapport du secrétaire d'Etat sur ses onze jours de négociations diplomatiques.

M. Scott a déclaré qu'il n'y a pas eu de « garanties secrètes » mais que diverses assurances ont été données aux deux parties au fil des négociations, assurances qui leur ont donné le sentiment que leur sécurité était mieux protégée.

L'Europe des Neuf, qu'est-ce donc à l'échelle mondiale ? 10 % de la population et des budgets militaires, 20 % de la production annuelle, 30 % du commerce, et 47 % des réserves monétaires. C'est de cette Europe-là, l'Europe avec un grand E, dont Nixon, en 1970, n'avait pas hésité à dire que pour la décennie à venir, « elle serait une des cinq grandes puissances qui domineraient le monde ». Il est vrai que depuis, entre deux aventures du dollar et une rasade de pétrole, Nixon ne voit plus les choses de la même façon. Et Kissinger non plus.

## PROCHE-ORIENT

### Tel-Aviv : gelée, elle est réanimée

TEL-AVIV (AFP). — Une jeune femme soldat, qui faisait partie du groupe de huit officiers israéliens dont trois sont morts de froid la semaine dernière dans le désert du Sinaï, alors qu'ils se rendaient à pied au monastère Sainte-Catherine, a pu être réanimée après avoir été maintenue pendant plusieurs heures dans une baignoire où l'eau était portée à 44 degrés.

La jeune fille — dont la température était tombée à 28 degrés — est restée longtemps sans aucune réaction, mais il semble que ce traitement soit parvenu à la sauver.

**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTEL**

4% 10%  
-4% 10%  
pour un dépôt annuel de +20%

**d'avantage d'argent grâce à l'épargne**

Hier en pleine mer, aujourd'hui sur votre table, des moules fraîches

- à la marinière
- au curry
- poulette
- pizzaiola, avec beaucoup de tomates fraîches, anchois et vin blanc.

Des moules réellement fraîches comme seul un établissement à grand débit peut vous les servir.

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

**Buffet de la Gare Neuchâtel**

Allemands, Anglais, Italiens et Français ne semblent pas, d'une capitale à l'autre, s'être beaucoup souciés du rapport Werner. Il est vrai que ce document commençait ainsi : « une première réduction des fluctuations des cours entre les monnaies européennes devra rapidement intervenir ». M. Werner était sincère sans doute. Et optimiste évidemment. Comme on le verra...

(à suivre) L. GRANGER